
Plan de Mobilité Simplifié **Communauté de communes** **Dômes Sancy Artense**

Annexes





Sommaire des annexes

- **Annexe 1 :** Questionnaire à destination des usagers de la ligne P52, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 2 :** Observation terrain et évaluation des arrêts de bus du territoire, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 3 :** Questionnaire à destination des usagers du bus des montagnes, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 4 :** Fiches technique des aires de covoiturage formelles et informelles du territoire, Stage covoiturage, 2022
- **Annexe 5 :** Premiers résultats de l'enquête mobilité certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, SMTC, 2023
- **Annexe 6 :** Questionnaire de l'enquête mobilité grand public, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 7 :** Flyer de communication de l'enquête mobilité grand public, Stage mobilité, 2022
- **Annexe 8 :** Questionnaire mobilité à destination des élus locaux de la Communauté de communes, Stage mobilité, 2022

Annexe 1 :
Questionnaire à destination des
usagers de la ligne P52, Stage
mobilité, 2022

Questions à destination des utilisateurs du bus P52

1) Nom et Prénom

Nom :

Prénom :

2) De quelle commune venez-vous ?

.....

Votre utilisation du bus interurbain

3) Comment avez-vous pris connaissance de la ligne interurbaine disponible sur le territoire ?

.....

4) Vous utilisez le bus interurbain :

- ☐ Tous les jours
- ☐ Une fois par semaine
- ☐ Une fois par mois
- ☐ Une fois par an

Détail éventuel :

5) Lorsque vous utilisez le bus interurbain, faites-vous plutôt :

- ☐ Le trajet aller
- ☐ Le trajet retour
- ☐ Le trajet Aller – Retour

6) Vous utilisez le bus interurbain, pour rejoindre quelle destination ?

- ☐ Clermont-Ferrand
- ☐ Olby
- ☐ St Pierre Roche – Le Léry
- ☐ St Pierre Roche – Massagette
- ☐ St Pierre Roche – Massages
- ☐ Rochefort-Montagne
- ☐ Bourg-Lastic

7) Vous utilisez le bus interurbain pour quels motifs ?

- ☐ Pour aller au travail
- ☐ Pour les loisirs
- ☐ Pour aller faire des courses
- ☐ Autre :

8) Si vous allez à Clermont-Ferrand, utilisez-vous d'autres modes de transport pour terminer votre trajet ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

9) Si oui, lesquelles ?

.....

10) Vous utilisez le bus interurbain pour quelles raisons ?

- ☐ Je n'ai pas le permis
- ☐ Je n'ai pas de véhicule
- ☐ Ça me fait faire des économies
- ☐ Ça m'évite de me garer en ville
- ☐ Autre :

Les arrêts de bus

11) A quel arrêt prenez-vous le bus interurbain ?

.....

12) Comment vous rendez-vous aux arrêts de bus du territoire ?

.....

13) Pouvez-vous stationner avec votre véhicule à proximité de ces arrêts ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

14) Si non, comment vous organisez-vous ?

.....

15) Les équipements aux arrêts sont-ils convenables ? (Présence d'abris, de toilettes, de poubelles, des horaires, etc.)

- ☐ Oui
- ☐ Non

16) Si non, quels équipements manquent-ils ?

.....

17) Trouvez-vous que les arrêts actuels sont sécurisés et sans risques pour les usagers ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

18) Si non, qu'est ce qui parait dangereux pour vous ?

.....

19) Pensez-vous que d'autres arrêts sur le territoire seraient stratégiques ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

20) Si oui, à quels endroits ?

.....

21) Pensez-vous que d'autres arrêts à Clermont-Ferrand seraient stratégiques ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

22) Si oui, à quels endroits ?

.....

23) Est-ce que vous vous arrêtez avant Clermont ? Est-ce que vous savez si certaines personnes s'arrêtent avant Clermont ?

.....

Maintien et développement du service

24) Y-a-t-il du monde qui utilise ce service ? Combien de personnes environ ?

.....

25) S'il y a peu de personnes qui utilise ce service, avez-vous des idées pour attirer plus d'utilisateurs ? Pour améliorer le service ?

.....

26) Avez-vous des problèmes à faire remonter ?

.....

27) Etes-vous satisfaits des tarifs ? (Rappel des tarifs : 3€ le ticket / 25€ les 10 / 45€ abonnement mensuel)

- ☐ Oui
- ☐ Non

28) Est-ce que d'autres destinations vous intéresseraient ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

29) Si oui, lesquelles ?

.....

30) Si ce service venait à être supprimé, par quels autres moyens pourriez-vous vous rendre sur les destinations proposées ?

.....

31) Ce service est-il indispensable pour vous ?

- ☐ Oui
- ☐ Non je peux m'en passer

[Pour conclure :](#)

32) Pouvez-vous citer des points forts et points faibles de la ligne ?

Points forts	Points faibles

33) Etes-vous satisfait du service proposé par le bus interurbain ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Les personnes à contacter pour le bus interurbain :

NOM	Contact	Commune d'habitation
BLOT Magalie	06.38.03.34.96	St Bonnet près Orcival
GAIDIER Thierry	06.09.79.43.89	St Bonnet près Orcival
MOREL Dominique	06.88.95.40.43	St Pierre Roche
SABART Marion	06.73.34.05.78	St Bonnet près Orcival

Annexe 2 :

**Observation terrain et
évaluation des arrêts de bus du
territoire, Stage mobilité, 2022**

Tableau d'observation terrain – Arrêts de bus – 24/05/22

Arrêt du Pont d'Olby :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt du Pont d'Olby	Arrêt le long de la D2089, au niveau des ambulances Arrêt matérialisé par des zébras au sol	Ligne 52	Pas d'horaires à l'arrêt	Parking en contrebas de l'arrêt à 50 m (15 places environ), accessible par un sentier	Abris bus en contrebas de l'arrêt : l'abris n'est pas à l'endroit où s'arrête le bus. L'abris est dos à la route	Pas de toilettes	Pas de poubelles Seulement les grosses poubelles communales à quelques mètres de l'arrêt	Pas de services à proximité (Arrêt à 1 km du centre bourg d'Olby : 2 minutes en voiture, 10 minutes à pied). Au centre d'Olby : boucherie, boulangerie, restaurant, épicerie, etc.	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Vers l'abris en contrebas de la route : sécurisé Vers l'arrêt : pas très sécurisé : le long de la RD 2089, il y a juste un passage piéton pour traverser, pas de trottoirs, pas de plots, d'abris, etc.



Arrêt du Léry (commune de St Pierre Roche) :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt du Léry	Arrêt le long de la D2089	Ligne 52	Horaires disponibles et à jour	Pas de parking	Abris bus disponible des deux côtés de la route	Pas de toilettes	Poubelles disponibles dans un sens (en allant sur Rochefort), mais pas de l'autre côté	Pas de services	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, espace délimité et zébras pour que les bus stationnent, abris pour les usagers.



P52 **BOURG-LASTIC > ROCHEFORT-MONTAGNE**
CLERMONT-FERRAND

La Région vous transporte du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

BOURG-LASTIC > ROCHEFORT-MONTAGNE
CLERMONT-FERRAND

Arrêt	Temps de trajet (min)
BOURG-LASTIC - Parc de la Poste	06:30
ROCHEFORT-MONTAGNE - L'Arbre	36:00
CLERMONT-FERRAND - Mairie	06:30
CLERMONT-FERRAND - Mairie	06:30
CLERMONT-FERRAND - L'Arbre	06:30
CLERMONT-FERRAND - Parc de la Poste	36:00
CLERMONT-FERRAND - Gare Centrale	07:30

CLERMONT-FERRAND > ROCHEFORT-MONTAGNE
BOURG-LASTIC

Arrêt	Temps de trajet (min)
CLERMONT-FERRAND - Gare Centrale	07:30
CLERMONT-FERRAND - L'Arbre	06:30
CLERMONT-FERRAND - Mairie	06:30
CLERMONT-FERRAND - Mairie	06:30
CLERMONT-FERRAND - L'Arbre	06:30
BOURG-LASTIC - Parc de la Poste	06:30

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

JCOBCHAUX

Arrêt de Massagettes (commune de St Pierre Roche) :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt de Massagettes	Le long de la D2089, en face du garage Bony automobile	Ligne 52	Horaires disponibles et à jour	Parking à 50 m de l'arrêt (celui de l'ancien covoit'ici) 20 places environ	Pas d'abris bus	Pas de toilettes	Pas de poubelles Seulement les grosses poubelles communales ou celles du garage Bony à quelques mètres de l'arrêt	Garage Bony Automobile à proximité, sinon pas de services	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, trottoir et zébras au sol pour que le bus s'arrête



Arrêt de Massages (commune de St Pierre Roche) :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt de Massages	Le long de la D2089, en face du « Relais de Massages »	Ligne 52	Horaires disponibles et à jour	Parking à côté de l'arrêt, d'une 30èmes de places	Pas d'abris bus	Pas de toilettes	Pas de poubelles	Relais de Massages en face, sinon pas de services	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, trottoir et zébras au sol pour que le bus s'arrête



Arrêt de Rochefort-Montagne - Crédit Agricole :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt de Rochefort-Montagne Crédit Agricole	Le long de la D2089, en dessous du Crédit Agricole	Ligne 83	Pas d'horaires	Parking du Crédit Agricole (10 places), et places en face, de l'autre côté de la route (3 places)	Pas d'abris bus	Pas de toilettes	Pas de poubelles	Crédit Agricole à 50 m, station-service à 100 m, supermarché à 700 mètres (1 min en voiture, 10 min à pied), commerces du centre bourg de Rochefort à 400 m (2 min en voiture, 5 min à pied)	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, en agglomération, les voitures roulent moins vite



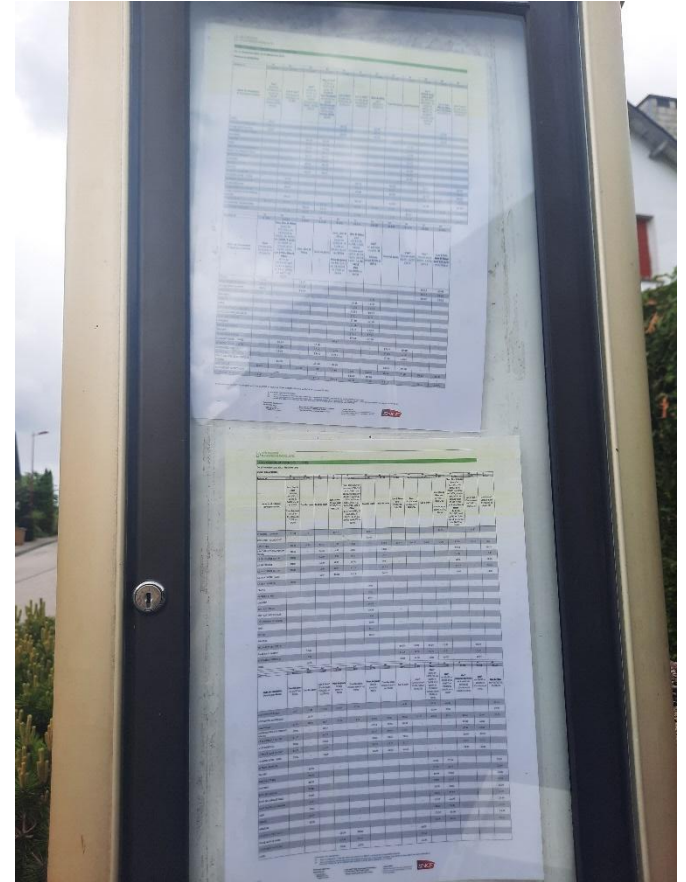
Arrêt de Rochefort-Montagne - Collège, Lycée :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt de Rochefort-Montagne Collège, Lycée	Le long de la D2089, en face du collège et du lycée	Ligne 52 et 83	Horaires disponibles et à jour vers le collège, pas d'horaires du côté du Lycée	Pas de parking A 50 m parking de covoiturage (15 places environ)	Pas d'abris bus	Pas de toilettes	Pas de poubelles	Arrêt entre les services scolaires (collège et lycée). Supermarché à 200 m (1 min en voiture, 3 min à pied). Commerces du centre bourg de Rochefort à 500 m (6 min à pied, 1 min en voiture)	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, en agglomération, les voitures roulent moins vite, passage piéton avec feu tricolore entre le collège et le lycée



Arrêt de St Sauves d'Auvergne :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt de St Sauves d'Auvergne	Arrêt dans le bourg, entre le cimetière et le bourg Arrêt difficilement trouvable	Ligne 83	Horaires disponibles et à jour	Pas de parking A 100 m, aire de covoiturage où les usagers peuvent stationner (15 places environ)	Pas d'abris bus	Pas de toilettes	Pas de poubelles	Pas de services directement Commerces et services du bourg de St Sauves à 150 m (1 min en voiture, 2 min à pied)	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, arrêt dans une agglomération, les voitures roulent moins vite

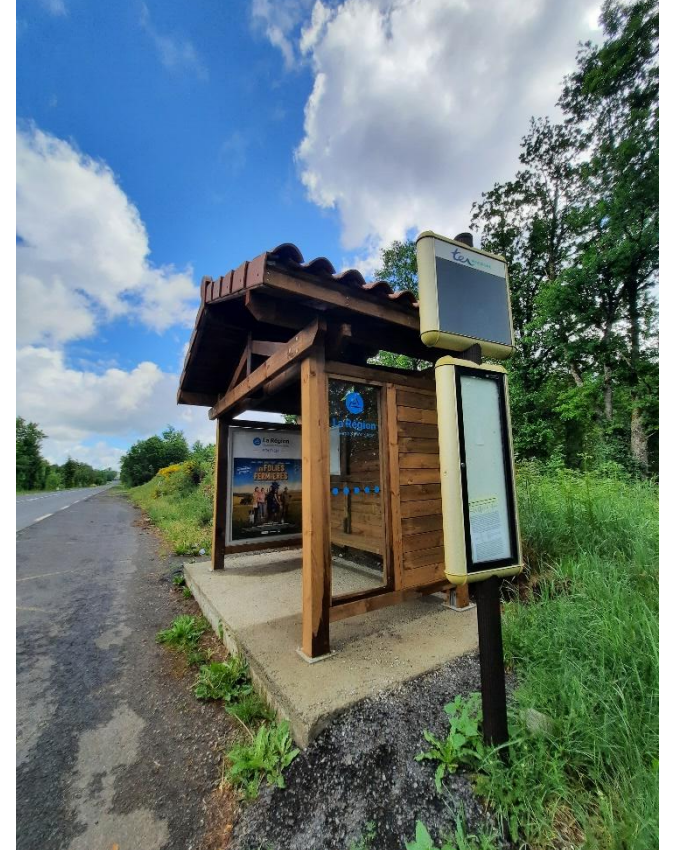


Arrêt de Tauves :

Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt Tauves	Arrêt dans le bourg	Ligne 83	Horaires disponibles et à jour	Pas de parking Seulement les places de stationnement de la rue (10 places dans la rue environ)	Présence d'abris bus (2 abris, un abri reculé, pas utilisé)	Pas de toilettes	Pas de poubelles	Pas de services directement Commerces et services du bourg de Tauves à 200 m (1 min en voiture, 2 min à pied)	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, arrêt dans une agglomération, les voitures roulent moins vite, trottoir et abris bus

Arrêt de Bagnols - Stade :

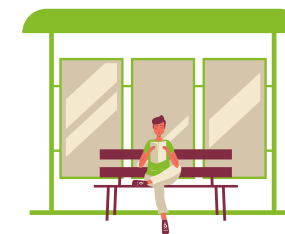
Arrêt	Situation de l'arrêt	Ligne de bus	Horaires	Parking	Abris	Toilettes	Poubelles	Services	Intermodalité	Sécurité
Arrêt Bagnols Stade	Arrêt le long de la D922 à proximité de la déchetterie et d'une aire de covoiturage	Ligne 83	Horaires disponibles et à jour Pour un arrêt les horaires sont peu accessibles, il faut aller dans les broussailles, et elles sont dos à l'arrêt	Parking de l'air de covoiturage (20-30 places environ) Le parking est peu accessible à pied, il y a un début de chemin qui n'est pas terminé	Présence de 2 abris bus (dans les 2 sens)	Pas de toilettes	Pas de poubelles	Pas de services, pas de bâtiments Les premiers services sont dans le bourg de Bagnols à 4 km (5 min en voiture et 51 min à pied)	Intermodalité possible seulement avec des voitures	Assez sécurisé, présence d'abris, et de zones et de zebra pour l'arrêt des bus



Grille d'évaluation du degré de qualité des arrêts de bus

Critères d'évaluation	Notes TOTAL /20
• Services et équipements : <i>Objectif : Evaluer le niveau d'équipements présents aux arrêts, et la localisation des arrêts en fonction des lieux de vie (commerces, services, etc.).</i> <i>Détail des critères :</i> - Présence de commerces et services /2 - Présence des horaires des bus mises à jour /1 - Présence d'au moins un abri de bus avec poubelles /1 - Présence d'un parking ou d'un moyen de stationnement sécurisé /1 Total : / 5	
• Intermodalité : <i>Objectif : Evaluer le niveau d'intermodalité, la voiture individuelle et la marche à pied sont compris dans l'intermodalité, des liaisons avec des moyens de transports collectifs ou doux seront valorisées.</i> <i>Détail des critères :</i> - Intermodalité avec une autre ligne de bus, ou des bus sur d'autres destinations /1 - Intermodalité avec du covoiturage (aire de covoiturage) /1 - Intermodalité avec un véhicule personnel /1 - Intermodalité avec un mode doux ou actif (vélo ou de la marche à pied) /2 Total : / 5	
• Accessibilité et visibilité : <i>Objectif : Evaluer l'accessibilité à l'arrêt (parking, signalétique, etc.), et sa visibilité</i> <i>Détail des critères :</i> - Présence d'un parking /2 - Présence d'un abris bus permettant de définir clairement l'arrêt /1 - Présence d'une signalétique (panneaux, bornes, zébras, etc.) /1 - Arrêt bien matérialisé dans les deux sens (aller et retour) /1 Total : / 5	
• Sécurité : <i>Objectif : Evaluer la sécurité aux arrêts de bus pour les usagers, pour le bus, et pour la circulation. La présence d'accotement, de trottoir, passages piétons, zébras, etc. sera valorisée.</i> <i>Détail des critères :</i> - Présence d'un trottoir /1 - Présence d'un passage piétons /1 - Présence d'un accotement pour l'arrêt du bus /1 - Présence d'une signalisation au sol en zig zag pour l'arrêt du bus /1 - Zone éclairée /1 Total : / 5	

BAGNOLS (BAGNOLS STADE)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 83

LOCALISATION :

Commune de Bagnols ; Route des quatre vents, le long de la D 922

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour, mais difficilement accessible pour un arrêt (au milieu de broussailles, dos à l'arrêt)
- Parking de l'aire de covoiturage à proximité (20 à 30 places de stationnement)
- Abris bus dans les 2 sens

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas de toilettes à proximité
- Pas de poubelles
- Pas de commerces et services ; les premiers services sont dans le bourg de Bagnols à 4 km (5 min en voiture et 51 min à pied) premières habitations à 500 m

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Pas de commerces et services, présence d'un abri, d'un parking et des horaires

3/5

INTERMODALITÉ :

Possible en covoiturage, avec un véhicule personnel, à pied ou en vélo (dans la limite des places disponibles du bus)

4/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

En bordure de D 922, présence de parking, d'un abri et d'une signalétique, arrêt dans les 2 sens

5/5

SÉCURITÉ :

Présence d'un accotement, de zébras, et d'abris pour l'attente des usagers, pas de passage piétons, pas d'éclairage

2/5

TOTAL :

Degré de bonne qualité :
Manque d'intermodalité avec un autre transport, et gros manque de commerces et services à proximité, arrêt très éloigné des lieux de vie

14/20

23

TAUVES (CENTRE BOURG)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 83

LOCALISATION :

Commune de Tauves ; Arrêt en plein centre bourg, Rue du 19 Mars 1962

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour
- Abris bus
- Commerces et services dans le centre bourg de Tauves (à 200 mètres)

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas de toilettes à proximité
- Pas de poubelles
- Pas de parking définit, mais places de stationnement gratuites dans la rue

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Commerces et services dans le centre bourg, présence d'un abri, des horaires et d'un stationnement dans la rue

5/5

INTERMODALITÉ :

Possible en covoiturage, avec un véhicule personnel, à pied ou en vélo (dans la limite des places disponibles du bus)

4/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Arrêt pas en bord de route départementale, mais en centre bourg, présence d'un abri et possibilité de stationner, pas de matérialisation dans les 2 sens

4/5

SÉCURITÉ :

Assez sécurisé : présence d'un trottoir et d'un éclairage, mais pas de zébras ni d'accotement

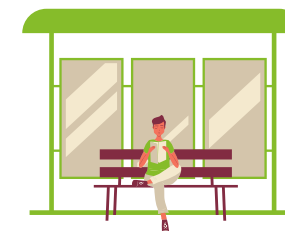
2/5

TOTAL :

Degré de qualité assez bien : Manque d'intermodalité et de sécurité, mais arrêt en centre bourg, proche des lieux de vie, et assez bien équipé

15/20

ST SAUVES D'AUVERGNE (CENTRE BOURG)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 83

LOCALISATION :

Commune de St Sauves d'Auvergne ; Arrêt en plein centre bourg, Rue Saint Sauvés

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour
- Commerces et services dans le centre bourg de Tauves (à 150 mètres)

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas d'abris
- Pas de toilettes à proximité
- Pas de poubelles
- Pas de parking, mais présence d'une aire de covoiturage labellisée à 100 mètres (15 places)

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Commerces et services dans le centre bourg, présence des horaires, stationnement disponible à 100 mètres

4/5

INTERMODALITÉ :

Possible en covoiturage, avec un véhicule personnel, à pied ou en vélo (dans la limite des places disponibles du bus)

4/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Arrêt en centre bourg, stationnement possible à 100 mètres, totem très peu visible et difficilement trouvable, pas de signalétique dans les deux sens

2/5

SÉCURITÉ :

Présence d'un passage piétons, et d'un trottoir pas d'accotement ni de zébras et d'éclairage

2/5

TOTAL :

Degré de qualité moyen : Arrêt proche des lieux de vie, mais manque d'intermodalité, de visibilité et de sécurité

12/20

ST JULIEN PUY L'AVÈZE (GARE DE LAQUEUILLE)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 83

LOCALISATION :

Commune de St Julien Puy L'Avèze ; Arrêt à la gare de Laqueuille

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour
- Commerces et services au sein du hameaux de la Gare de Laqueuille (à 100 mètres)
- Salle pour l'attente des bus mis à disposition
(Attention : importance de l'ouverture de cette salle pour le confort et la sécurité des usagers)
- Poubelles et toilettes
- Parking avec plusieurs places de stationnement

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

/

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Commerces et services dans le hameau, présence des horaires, n°83, avec un véhicule personnel, toilettes, poubelles, parking, abris

5/5

INTERMODALITÉ :

Possible avec les 3 lignes du bus à pied ou en vélo (dans la limite des places disponibles du bus)

4/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Arrêt en centre de hameau, stationnement possible, arrêt très visible (au sein d'une gare)

5/5

SÉCURITÉ :

Arrêt très sécurisé, stationnement et zébras définit pour les bus, espaces piétons, abri et éclairage

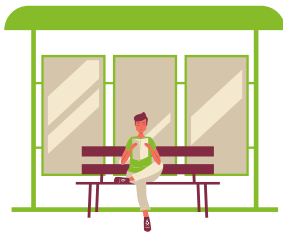
5/5

TOTAL :

Arrêt d'une excellente qualité : proche des lieux de vie, très bien équipé et sécurisé, avec un fort potentiel d'intermodalité

19/20

ROCHEFORT-MONTAGNE (CRÉDIT AGRICOLE)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 83

LOCALISATION :

Commune de Rochefort-Montagne ; Route de Bordeaux ; Arrêt au niveau du Crédit Agricole pour se rendre à Clermont-Ferrand, ou au niveau du lycée pour se rendre sur Laqueuille

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Parking du Crédit Agricole (10 places), et places de l'autre côté de la route : ancienne aire Covoit'ici (3 places)
- Commerces et services à proximité (Crédit Agricole, station-service, supermarché, commerces du centre bourg, services de santé)

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas d'horaires
- Pas d'abris
- Pas de toilettes
- Pas de poubelles
- Pas de totem

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Commerces, services et parking à proximité. Pas d'horaires, pas d'abris, pas d'équipement

3/5

INTERMODALITÉ :

Possible avec la ligne n°52, en covoiturage, avec un véhicule personnel, à pied ou en vélo (dans la limite des places disponibles du bus)

5/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Présence d'un parking, mais aucun élément ne matérialise l'arrêt (pas de bornes, pas de panneaux) dans les 2 sens

2/5

SÉCURITÉ :

Le manque d'équipement endommage la sécurité (pas de zébras, pas d'accotement, etc.), présence d'un éclairage

1/5

TOTAL :

Degré de qualité faible : Arrêt proche des lieux de vie, mais pas matérialisé, aucun élément ne montre son existence

11/20

ROCHEFORT-MONTAGNE (COLLÈGE-LYCÉE)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 52

LOCALISATION :

Commune de Rochefort-Montagne ; Ancienne RN 89 ; Totem au niveau du collège

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour (à partir de février 2022)
- Parking à 50 mètres (au dessus du lycée), 15 places environ
- Services et commerces à proximité (supermarché à 200 m; commerces du centre bourg à 500 m; banque à 500 m)

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas d'abris bus
- Pas de toilettes à proximité
- Pas de poubelles

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Arrêt à proximité de commerces, parking, présence des horaires

4/5

INTERMODALITÉ :

Présence de la ligne n°83, possible en covoiturage, avec un véhicule personnel, ou à pied, mais pas en vélo

4/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Présence d'un parking et d'une signalétique (totem, etc.), pas d'abri et arrêt pas matérialisé dans les 2 sens

3/5

SÉCURITÉ :

Présence d'un trottoir (étroit), d'un passage piétons, d'un zébras, et d'éclairage, mais pas d'accotement

4/5

TOTAL :

Arrêt de bonne qualité : Manque d'équipements (abris dans les 2 sens) qui favoriseraient la sécurité

15/20

SAINT-PIERRE-ROCHE (MASSAGES)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 52

LOCALISATION :

Commune de Saint-Pierre-Roche ; Lieu dit de Massages ; Borne le long de la D2089, en face du « Relais de Massages »

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour (à partir de février 2022)
- Parking à côté de l'arrêt, d'une trentaine de places (terrain privé)
- Commerces et services : Restaurant en face, sinon pas de services

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas d'abris bus
- Pas de toilettes publiques à proximité
- Pas de poubelles

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Seulement 1 commerce en face de l'arrêt, présence d'un parking et des horaires

3/5

INTERMODALITÉ :

Possible seulement avec véhicule personnel ou à pied, mais pas en vélo

2/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Présence d'un parking et d'une signalétique (totem, zébras), pas d'abri ni de matérialisation de l'arrêt dans les 2 sens

3/5

SÉCURITÉ :

Assez sécurisé, trottoir, passage piétons, accotement et zébras au sol pour que le bus s'arrête, présence d'un éclairage

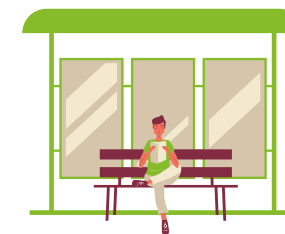
5/5

TOTAL :

Degré de qualité assez bien :
Manque d'intermodalité de services et commerces et de quelques équipements

13/20

SAINT-PIERRE-ROCHE (MASSAGETTES)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 52

LOCALISATION :

Commune de Saint-Pierre-Roch ; Lieu dit Massagettes ; Borne le long de la D2089, en face du garage Bony automobile

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour
- Parking à 50 m de l'arrêt (celui de l'ancien Covoit'ici), 20 places environ
- Services et commerces : Garage Bony Automobile à proximité, sinon pas de services

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas d'abris bus
- Pas de toilettes publiques à proximité
- Pas de poubelles

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Seulement 1 commerce en face de l'arrêt, présence d'un parking et des horaires

3/5

INTERMODALITÉ :

Possible en covoiturage, avec un véhicule personnel ou à pied mais pas en vélo

3/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Totem en bord de la D2089, présence d'un parking et de zébras au sol, manque un abri et des horaires dans les 2 sens

3/5

SÉCURITÉ :

Présence de zébras et d'un trottoir mais pas d'accotement, passage piétons, zone éclairée

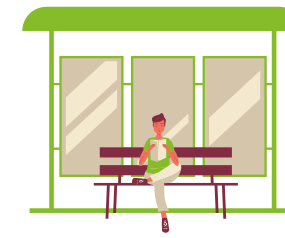
4/5

TOTAL :

Degré de qualité assez bien :
Manque d'intermodalité, d'équipements et de commerces et services

13/20

SAINT-PIERRE-ROCHE (LE LÉRY)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 52

LOCALISATION :

Commune de Saint-Pierre-Roche ; Lieu dit Le Léry ; Arrêt le long de la D2089

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Horaires à jour
- Abris bus, dans les 2 sens
- Poubelles

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas de toilettes publiques à proximité
- Pas de parking
- Pas de commerces ou services à proximité

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Pas de commerces et services ni de parking, présence de deux abris et des horaires

2/5

INTERMODALITÉ :

Possible uniquement avec une voiture personnelle, mais pas de parking, accessible à pied mais pas en vélo

2/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Bord de D2089, mais pas de parking, présence de zébras et de d'un abri dans les deux sens

3/5

SÉCURITÉ :

Assez sécurisé : zébras et accotement pour l'arrêt du bus, trottoir et abris pour l'attente des passagers, zone éclairée

4/5

TOTAL :

Degré de qualité moyen :
Manque d'intermodalité,
d'un parking, arrêt isolé des
lieux de vie

11/20

OLBY (LE PONT D'OLBY)



LES ARRÊTS DE BUS DE LA LIGNE 52

LOCALISATION :

Commune d'Olby ; Arrêt le long de la D2089, Pont d'Olby

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉSENTS À L'ARRÊT :

- Abris bus, à 50 mètres en contrebas de l'arrêt (abris dos à la route et à destination des scolaires)
- Parking à 50 mètres en contrebas de l'arrêt (15 places environ), accessible par un sentier

LES AMÉNAGEMENTS MANQUANTS À L'ARRÊT :

- Pas de toilettes publiques à proximité, pas de poubelles
- Pas d'horaires
- Pas de commerces ou services à proximité : arrêt à 1 km du centre bourg d'Olby (10 minutes à pied)

DEGRÉ DE QUALITÉ :

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS :

Pas de commerces et services, pas d'horaires, présence d'un abri, d'un parking mais le tout éloigné de l'arrêt

2/5

INTERMODALITÉ :

Possible avec une voiture personnelle ou à pied

2/5

ACCESSIBILITÉ ET VISIBILITÉ :

Accès confus : présence d'un abri et d'un parking mais pas au même endroit que l'arrêt, présence de zébras et d'un panneau

3/5

SÉCURITÉ :

Sécurisé moyenne : présence d'un accotement, de zébras et d'un passage piéton mais pas d'éclairage

4/5

TOTAL :

Degré de qualité faible :
Manque d'intermodalité et de cohésion d'aménagement

11/20

Annexe 3 :
Questionnaire à destination des
usagers du bus des montagnes,
Stage mobilité, 2022

Questions à destination des utilisateurs du Bus des Montagnes

1) Nom et Prénom

Nom :

Prénom :

2) Profil des personnes enquêtées

Age :

Commune d'habitation :

Les destinations régulières :

3) Comment avez-vous eu connaissance de ce service ?

.....

4) Vous utilisez le bus des montagnes de manière régulière à destination :

- ☐ Du Marché de Tauves
- ☐ De Clermont-Ferrand

5) Vous utilisez le service à quelle fréquence ?

- ☐ A chaque fois (toutes les semaines, ou tous les mois)
- ☐ De temps en temps : précisez :

6) Etes-vous récupérer à domicile, ou vous vous rendez sur un arrêt de bus ?

.....

7) Pourquoi utilisez-vous ce service ?

- ☐ Je n'ai pas le permis, je ne peux donc pas me déplacer
- ☐ C'est sympathique entre amis
- ☐ Ce n'est pas cher
- ☐ Pour les achats
- ☐ Autre :

8) Etes-vous satisfait du service proposé pour les destinations régulières ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

9) Est-ce que d'autres destinations vous intéresseraient ? (sur le territoire ou hors du territoire ; à Clermont un autre arrêt ?)

- ☐ Oui
- ☐ Non

10) Si oui, lesquelles ?

.....

11) Est-ce que le fonctionnement actuel vous convient-il ? (Appel la veille avant 12h)

- ☐ Oui
- ☐ Non

12) Est-ce que les horaires vous conviennent ? (Service à la demie journée) ?

13) Pour les utilisateurs du bus des montagnes à destination de Clermont-Ferrand, est ce que le jeudi après-midi est un créneau qui vous convient ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

14) Souhaiteriez-vous avoir un autre créneau pour vous rendre à Clermont-Ferrand ? Un créneau plus long (journée) ? Un autre jour de la semaine ?

.....

15) Y-a-t-il du monde qui utilise ce service ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

16) Est-ce que les tarifs vous conviennent-ils ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, pourquoi ?

17) Avez-vous parlé de ce service à d'autres personnes de votre entourage ?

.....

18) Connaissez-vous des personnes susceptibles d'être intéressés par ce service ?

.....

19) Connaissez-vous des personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce service ? Pourquoi elles ne veulent pas l'utiliser ?

.....

[Les destinations occasionnelles et les évènements](#)

20) Utilisez-vous le bus des montagnes pour les évènements occasionnels (sommets de l'élevage, bus de Noël) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

21) Si oui, êtes vous satisfait du service proposé ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

22) Si non, pourquoi n'utilisez-vous pas ce service ?

.....

23) Est-ce que d'autres destinations ou événements vous intéresserait pour ce service de transport occasionnel ?

- ☐ Oui, lesquelles ?
- ☐ Non

24) Est-ce que les tarifs vous conviennent-ils ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, pourquoi ?

Maintien et développement du service

25) Avez-vous des idées pour attirer plus d'utilisateurs ? Pour améliorer le service ?

.....

26) Avez-vous des problèmes à faire remonter ?

.....

27) Si ce service venait à être supprimé, par quels autres moyens pourriez-vous vous rendre sur les destinations proposées ?

.....

28) Ce service est-il indispensable pour vous ?

- ☐ Oui
- ☐ Non je peux m'en passer

29) Est-ce qu'un service similaire, mais à destination de plusieurs autres villages vous intéresserait (autres commerces, coiffeurs, bouchers, etc.) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Les personnes à contacter :

NOM	Contact	Commune d'habitation	Destination Bus
Mme LACHAISE	04.73.22.20.27	La Tour d'Auvergne	Marché de Tauves
Mme CHARBONNELLE	06.52.12.21.73	La Tour d'Auvergne	Marché de Tauves
Mme ANJULBAULT	04.73.87.87.16	Gelles	Clermont-Ferrand
Mme ROUQUIER	04.73.65.92.14	Rocheft Montagne	Clermont-Ferrand

Annexe 4 :
Fiches technique des aires de
covoiturage formelles et
informelles du territoire, Stage
covoiturage, 2022

AVRIL-SEPTEMBRE 2022

Diagnostic du covoiturage

Fiches Mobilité

Réalisé par Jonathan PAGE, Chargé de Mission Stagiaire Covoiturage

**RIOM LIMAGNE
& VOLCANS**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION




communauté de communes
Dômes Sancy Artense



**CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS**
COMMUNAUTÉ

AVRIL-SEPTEMBRE 2022

Méthodologie d'analyse

Fiches Mobilité

1. Recensement des aires de covoiturage



- **Recueil d'informations sur les aires formelles**

Pour cette première phase, il était nécessaire de se renseigner sur la localisation des aires formelles avec différents documents mis à disposition par les collectivités.

- **Questionnement des mairies sur les aires informelles**

Cette seconde étape s'est basée sur un court questionnaire envoyé aux différentes mairies des territoires afin d'obtenir un premier retour sur les potentielles aires informelles présentes sur les territoires.



- **Sorties terrains**

Dans un troisième temps, j'ai entrepris de me rendre sur les aires formelles et informelles dont les mairies m'avaient fait un retour. Ces phases de terrain m'ont permis de découvrir les aires et de créer une première base de données.

- **Elaboration des critères déterminant l'intérêt et la pertinence**

Ensuite, il a fallu donner un moyen de classer les aires. Les qualités (accessibilité, sécurité, visibilité) définissent le niveau d'intérêt tandis que des aspects plus précis (position par rapport aux axes routiers, aux services, etc.) donnent un degré de pertinence de l'aire.



- **Rédaction des fiches d'identité des aires de covoiturage**

Une fois toutes les données récoltées, il ne manquait plus que la rédaction de chacune des 52 fiches d'identité des aires recensées (formelles et informelles) du territoire d'étude. De plus, des informations sur le foncier ont été recherchées via plusieurs sources (CRAIG, XMAP, Intr@Géo).

2a. Construction des fiches covoiturage - Recto

Localisation : Adresse

Position : Zone dans laquelle se situe l'aire (résidentielle, commerciale, bourg, etc.)

Territoire de rattachement : RLV, DSA ou CCV

Type : Formelle ou Informelle, Si formelle, est-elle labellisée ?

Capacité : Nombre de stationnements possibles

Usage : A quoi sert actuellement l'aire ?

PHOTO DE L'AIRE

Aménagements de l'aire

PHOTO DE L'AIRE

PHOTO DE L'AIRE

PHOTO DE L'AIRE

- **Revêtement sol** : Matériau utilisé pour l'aménagement du sol
- **Stationnement** : Places visibles et délimitées ?
- **Luminaires** : Présence d'éclairage sur l'aire ?
- **Autres équipements** : Y a-t-il des poubelles ? Bancs ? Tables ? Etc. ?

- **Sécurité** : Présence d'aménagements qui sécurisent l'aire de la route (haies, barrières, etc.) ?
- **Indications** : L'aire est-elle indiquée en amont, où, comment, etc.
- **Végétation** : Trouve-t-on des arbres, haies, etc. aux abords de l'aire ?

2b. Construction des fiches covoiturage - Verso

Quelle intermodalité ?

Présence ou non d'arrêts de bus, etc

PHOTO DE L'ARRET DE BUS

Aspects qualité

Accessibilité



- Est-il facile de se rendre sur l'aire via différents modes de transport ?

Visibilité



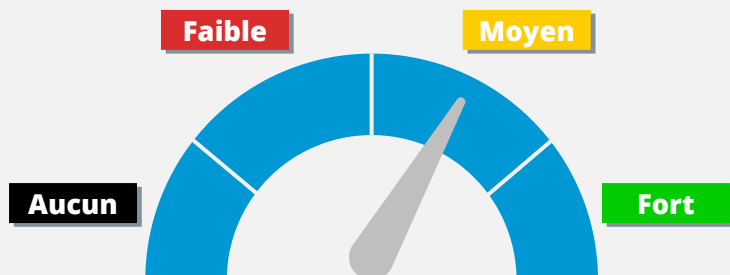
- L'aire est-elle assez bien visible depuis la route ? Est-elle bien indiquée ?
- Est-on proche d'un grand axe routier ?
- Quels panneaux sont présents ?

Sécurité



- L'aire se trouve-t-elle dans une zone dynamique ou isolée ?
- Est-elle éclairée la nuit ?
- Y a-t-il du flux qui passe à proximité de l'aire ?

Degré d'intérêt



Au vu des critères précédemment cités (accessibilité, visibilité, sécurité), l'aire est-elle intéressante ?

Degré de pertinence

Aucune **Faible** **Moyen** **Fort**

- Au vu des critères évoqués sur toute la fiche, est-il pertinent qu'une aire se situe sur cet emplacement ?
- Qu'est-ce qui fait que cette aire est pertinente (axes routiers, intermodalité, aménagements, potentiels, etc.) ?

3. Bilan et vision générale des aires



- **Elaboration de tableaux pour approfondir la pertinence des aires**

Au regard des différents critères sélectionnés, on observe que certaines aires sont pertinentes et d'autres non. Selon plusieurs critères, on a pu approfondir la pertinence de ces aires. Ces tableaux servent à avoir une vision plus globale des aires tout en approfondissant sur leur situation géographique.

- **Quels critères retenir ?**

Pour cet approfondissement, nous avons besoin d'éléments plus globaux. Les services et commerces proches, la typologie du bâti, les équipements, le type de routes proches et la présence d'un ou plusieurs réseaux de transports sont des éléments intéressants pour obtenir une vision plus profonde sur la pertinence des aires.



- **Bilan : quel rôle joué par ces fiches mobilité ?**

A partir des différentes fiches et tableaux réalisés, il nous est possible de définir un bilan sur les aires de covoiturage. Certaines ressortent comme étant très pertinentes tandis que d'autres ne le sont pas du tout. Ces fiches ont pour but d'identifier les aires les plus intéressantes pour la deuxième phase du projet : les scénarii.

Catégories de pertinence des aires de covoiturage

1

Aires pertinentes



- Situation très intéressante
- Proximité avec de grands axes routiers ou un carrefour routier important, avec beaucoup de flux
- Aménagements déjà présents
- Peu ou pas d'aménagements sont nécessaires pour la rendre plus pertinente

2

Aires moyennement pertinentes



- Situation assez intéressante
- Proximité avec des axes structurants ou des carrefours routiers intéressants
- Présence de quelques aménagements
- Quelques aménagements nécessaires pour rendre l'aire pertinente

3

Aires peu pertinentes



- Situation peu intéressante
- Manque de proximité avec des axes routiers structurants
- Aucun ou très peu d'aménagements
- Des aménagements ou une relocalisation sont nécessaires pour rendre l'aire pertinente

4

Aires non pertinentes



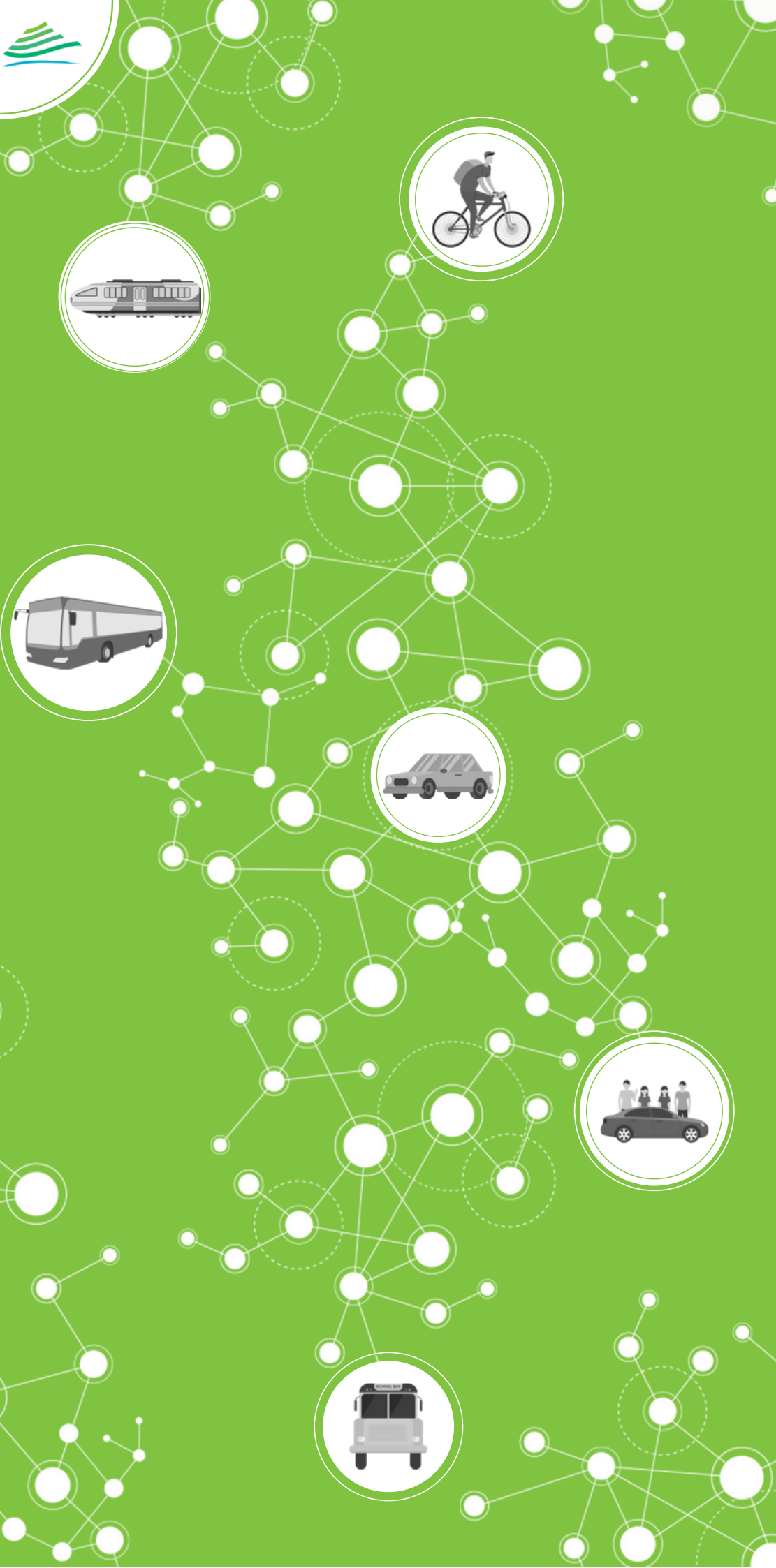
- Situation non intéressante
- Absence de proximité avec des axes routiers structurants
- Aucun aménagement
- Des modifications trop complexes pour rendre l'aire pertinente

AVRIL-SEPTEMBRE 2022

Dômes Sancy Artense

Fiches Mobilité





Transport en commun :

- 1 ligne TER SNCF n°83
Clermont Gare SNCF-Ussel /
Mauriac / Le Mont-Dore
avec 5 arrêts sur le territoire
- 1 ligne quotidienne n°52 du
réseau interurbain (Bourg-
Lastic - Clermont gare
routière) avec 5 arrêts sur le
territoire
- Bus des Montagnes pour un
aller-retour hebdomadaire
(jeudi) au marché de Tauves
et un aller-retour mensuel
(deuxième jeudi du mois)
vers Clermont-Fd Gare
routière et vers des
événements
départementaux (Sommet
de l'élevage, etc.)
- 62 lignes de transport
scolaire

Covoiturage :

- 9 aires formelles, dont 3
anciennes Covoit'Ici
- 14 aires informelles
signalées
- Fin de l'expérimentation
Covoit'Ici entre Rochefort et
Clermont-Fd au 30/09/2021



AIRES DE COVOITURAGE FORMELLES



Répartition et typologie des aires de covoiturage formelles sur DSA

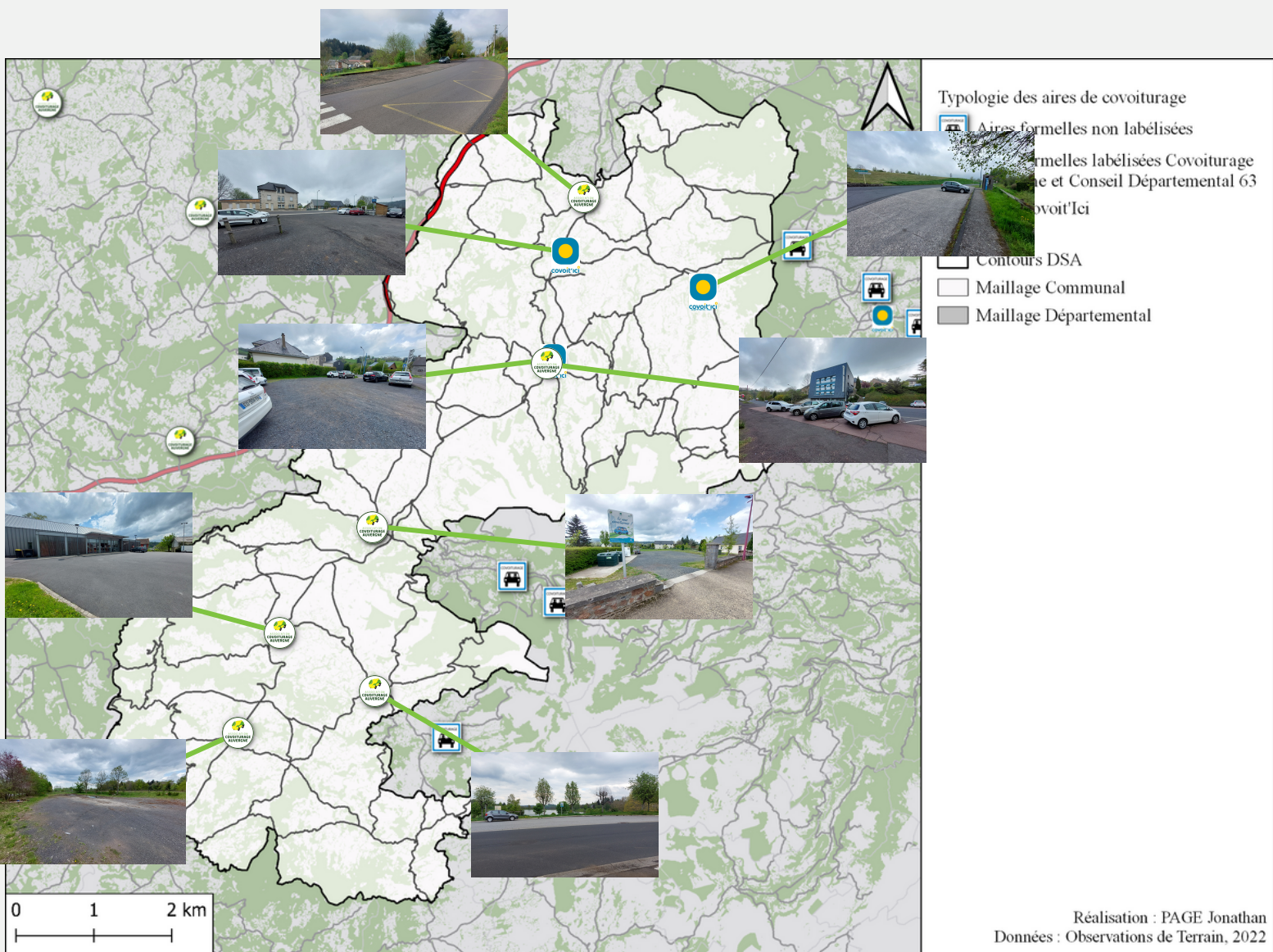


Figure 107 : Répartition des aires formelles sur DSA

Source : Photographie personnelle, 2022

Aire n°1 : Bourg, Nébouzat

Localisation : Le Bourg, Nébouzat

Position : Entrée de bourg

Territoire de rattachement : DSA

Type : Covoit'Ici

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 8-10 places + ~10 places

Usage : Parking de covoiturage / pour poser les enfants à l'école & terrain vague à côté



Figure 108 : Aire Covoit'Ici située à Nébouzat
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 109 : Quelques détails sur le parking de l'aire Covoit'Ici de Nébouzat
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron & gravier à côté
- **Stationnement :** Places délimitées, tracés effacés sur le premier parking
- **Luminaires :** Oui
- **Autres équipements :** Présence d'un abri et d'une borne Covoit'Ici (ne marche plus)
- **Sécurité :** Séparation entre la route et l'aire par une petite surélévation
- **Indications :** Maintien des anciens panneaux de Covoit'Ici
- **Végétation :** Quelques arbres, pelouse

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située en entrée de bourg, à proximité de la D2089
- Un trottoir permet aux usagers de se rendre sur l'aire à pied depuis le bourg

Visibilité



- Panneau de Covoit'Ici peu visible, mais un panneau est visible depuis la D2089
- Aire située en contre-bas de la D2089, il faut sortir de la route pour se rendre à l'aire
- Aire bien visible lorsqu'on sort du bourg

Sécurité



- Proximité avec le cœur du bourg, les commerces et les habitations
- Proximité avec la D2089 qui voit passer beaucoup de flux
- Présence de quelques luminaires

Degré d'intérêt

Faible

Moyen

Aucun

Fort



Degré de pertinence

Fort

- Aire située en entrée de bourg le long d'un axe important, mais peu visible depuis la RD2089
- Equipements de Covoit'Ici à valoriser (abri)

Aire n°2 : Covoit'Ici, Saint-Pierre-Roche

Localisation : Hameau Massagettes

Position : Entrée/Sortie Est du bourg, bord de la D2089

Territoire de rattachement : DSA

Type : Covoit'Ici

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 10 places, potentiellement plus

Usage : Parking de covoiturage / Coin propre



Figure 110 : Aire Covoit'Ici située à Saint-Pierre-Roche
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 111 : Détails sur le parking de l'aire Covoit'Ici de Saint-Pierre-Roche
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Mi gravier-mi goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaires :** Non
- **Autres équipements :** Présence d'un abri et de poubelles de tri, machine à pain, borne Covoit'Ici qui ne marche plus
- **Sécurité :** Séparation entre la route et l'aire par un trottoir, reliée à la partie Nord du village par un passage souterrain, sous la D2089
- **Indications :** Maintien des anciens panneaux de Covoit'Ici
- **Végétation :** Aucune

Quelle intermodalité ?

Bus Région Ligne 52 : Messeix - Bourg-Lastic - Clermont-Fd

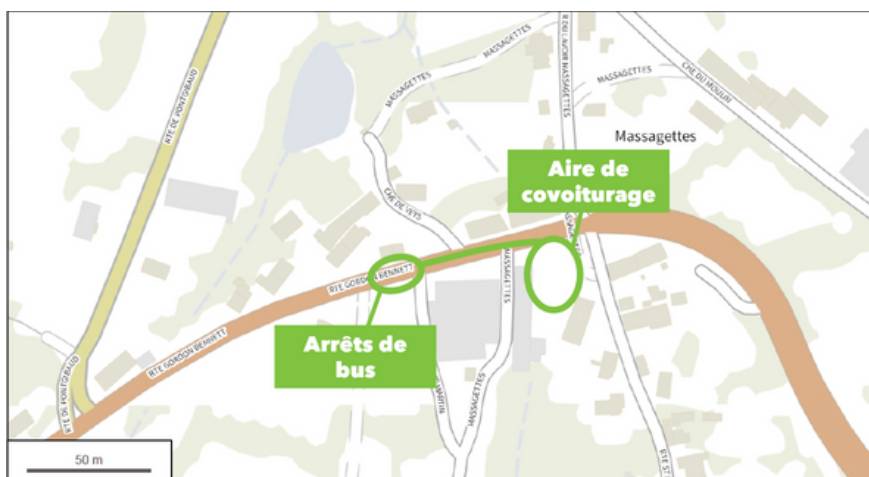


Figure 112 : Localisation des arrêts de bus proches de l'aire de Massagettes

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située en entrée de bourg, à proximité de la D2089
- Proximité avec un arrêt de bus
- Présence d'un trottoir pour se rendre sur l'aire à pied

Visibilité



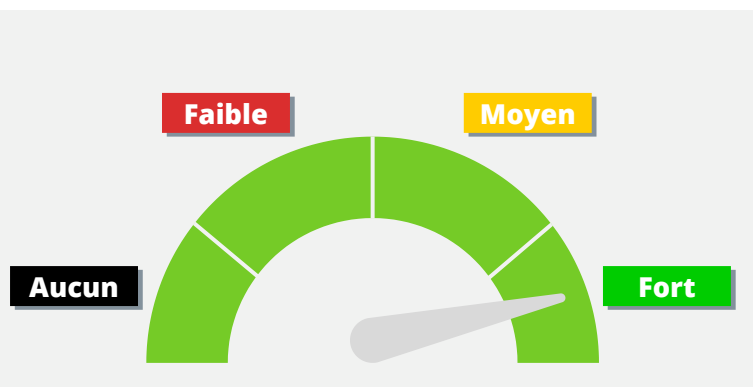
- Panneau de Covoit'Ici visible, et situé en amont de l'aire
- Espace bien visible et identifiable depuis la route

Sécurité



- Proximité avec les commerces (garage) et quelques habitations
- Proximité avec la D2089 qui voit passer beaucoup de flux
- Absence de luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire située en entrée de bourg le long d'un axe important et proche d'un arrêt de bus
- L'expérimentation Covoit'Ici a donné aux usagers des habitudes qu'il faut conserver

Aire n°3 : La Miouze, Gelles

Localisation : La Miouze

Position : Carrefour routier entre la D986 et la D204

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 10 places

Usage : Aire de covoiturage a priori très peu utilisée



Figure 113 : Aire de covoiturage située à Gelles

Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 114 : Quelques détails sur le parking de l'aire de covoiturage de La Miouze

Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaires :** Non
- **Autres équipements :** Proximité avec un abribus à usage scolaire (primaire et collège)
- **Sécurité :** Aucun aménagement spécifique
- **Indications :** Aucune indication en amont, mais présence du panneau du Conseil Départemental
- **Végétation :** Arbres présents entre l'aire et la voie ferrée située en contre-bas

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée, mais présence d'un arrêt de bus utilisé pour le scolaire (primaire et collègue)



Figure 115 : Arrêts de bus situé à proximité de l'aire de La Miousze

Source : Photographie personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située au carrefour de la D204 et la D986
- Possibilité de se rendre à pied à l'aire (passage piéton, trottoirs, etc.)

Visibilité



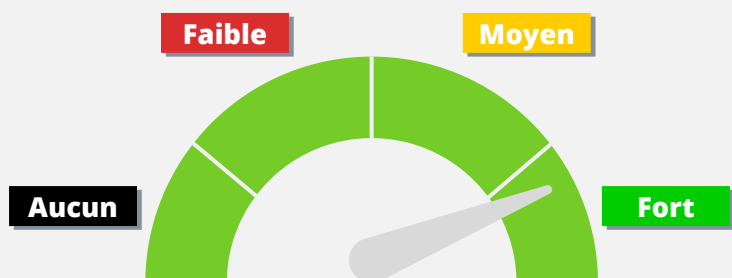
- Espace et panneau bien visible depuis la route
- Manque d'indication avant le carrefour

Sécurité



- Aire légèrement isolée
- Proximité avec la D986 qui voit passer beaucoup de flux
- Absence de luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Moyen

- Aire située à un carrefour routier mais très excentrée par rapport au centre-bourg de Gelles
- Proximité avec des axes importants

Aire n°4 : Entrée Nord, Rochefort-Montagne

Localisation : Bourg, Rochefort-Montagne

Position : Entrée/Sortie Nord de bourg, bord de D2089

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 15 places

Usage : Parking du Crédit Agricole et de covoiturage



Figure 116 : Aire de covoiturage située à Rochefort-Montagne
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 117 : Détails sur le parking de l'aire de covoiturage de Rochefort-Montagne
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places délimitées, tracés effacés
- **Luminaires :** Oui
- **Autres équipements :** Borne Covoit'Ici (ne marche plus), panneaux
- **Sécurité :** Aucun aménagement spécifique si ce n'est un passage piéton pour rejoindre l'autre côté de la route
- **Indications :** Maintien des anciens panneaux de Covoit'Ici et présence du panneau du Conseil Départemental
- **Végétation :** Aucune

Quelle intermodalité ?

Bus Région Ligne 52 : Messeix - Bourg-Lastic - Clermont-Fd

Ligne TER 83 : Mauriac - Clermont-Fd

Distance entre les deux arrêts de
400m

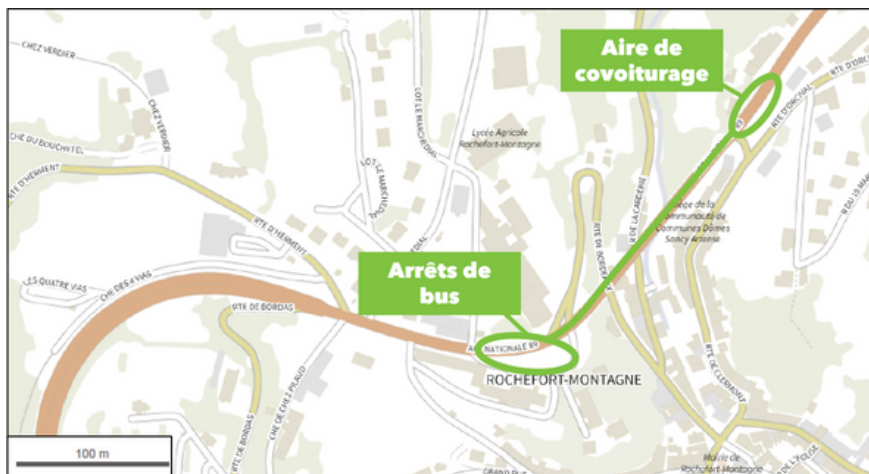


Figure 118 : Localisation des arrêts de bus proches de l'aire de Rochefort-Montagne

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située le long de la D2089
- Proximité avec le centre-bourg
- Possibilité de se rendre à pied à l'aire

Visibilité



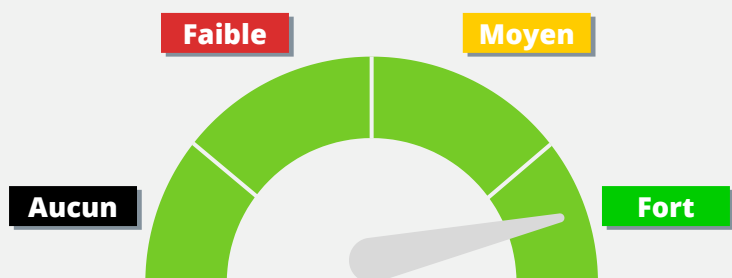
- Espace et panneau bien visibles depuis la route
- Maintien des équipements de Covoit'Ici qui indiquent en amont qu'une aire de covoiturage est présente

Sécurité



- Proximité avec les commerces
- Proximité avec la D2089 qui voit passer beaucoup de flux
- Présence de luminaires

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire située en entrée de bourg le long d'un axe important
- L'expérimentation Covoit'Ici a donné aux usagers des habitudes qu'il faut conserver

Aire n°5 : Entrée Sud , Rochefort-Montagne

Localisation : Bourg de Rochefort-Montagne

Position : Entrée/Sortie Sud de bourg, bord de D2089

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 8 places

Usage : Parking communal / de covoiturage



Figure 119 : Aire de covoiturage située à Rochefort-Montagne

Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 120 : Détails sur le parking de l'aire de covoiturage de Rochefort-Montagne

Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun
- **Sécurité :** Présence de barrières en bois
- **Indications :** Aucune indication en amont, panneau enlevé mais mât toujours présent
- **Végétation :** Haie située entre les habitations et l'aire

Quelle intermodalité ?

Bus Région Ligne 52 : Messeix - Bourg-Lastic - Clermont-Fd

Ligne TER 83 : Mauriac - Clermont-Fd



Figure 121 : Localisation des arrêts de bus proches de l'aire de Rochefort-Montagne

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située le long de la D2089
- Proximité avec le centre-bourg, le collège, le lycée et le supermarché
- Possibilité de se rendre à pied à l'aire

Visibilité



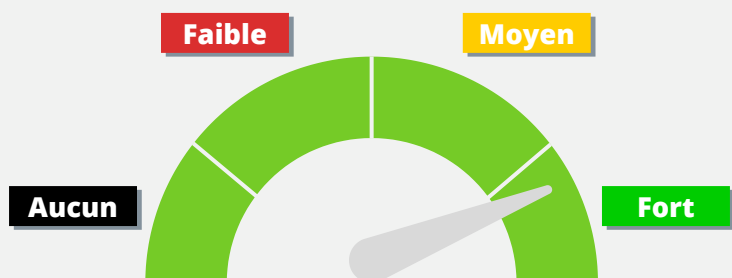
- Espace bien visible en fonction d'où on arrive mais panneau enlevé
- Possibilité de confondre cette aire avec un parking classique

Sécurité



- Proximité avec le lycée et des habitations
- Proximité avec la D2089 qui voit passer beaucoup de flux
- Absence de luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire située en sortie de bourg, proche d'un axe important et assez bien aménagée
- Des aménagements sont possibles pour améliorer cet espace

Aire n°6 : Saint-Sauves-d'Auvergne

Localisation : Bourg de St-Sauves

Position : Entrée/Sortie Nord du bourg, carrefour routier reliant Messeix à la Gare de Laqueuille

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 15 places

Usage : Parking du cimetière / Coin propre



Figure 122 : Aire située à Saint-Sauves-d'Auvergne
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 123 : Quelques détails sur le parking de l'aire de covoiturage de Saint-Sauves
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Oui
- **Autres équipements :** Poubelles de tri
- **Sécurité :** Aménagement d'une haie et d'un muret
- **Indications :** Seul le panneau du département est présent
- **Végétation :** Présence d'une haie, absence d'arbre

Quelle intermodalité ?

Arrêt SNCF située à moins de 150m



Figure 124 : Localisation des arrêts de bus proches de l'aire de Saint-Sauves

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située le long de la D31
- Le centre-bourg de la commune n'est pas loin
- Possibilité de se rendre à pied à l'aire

Visibilité



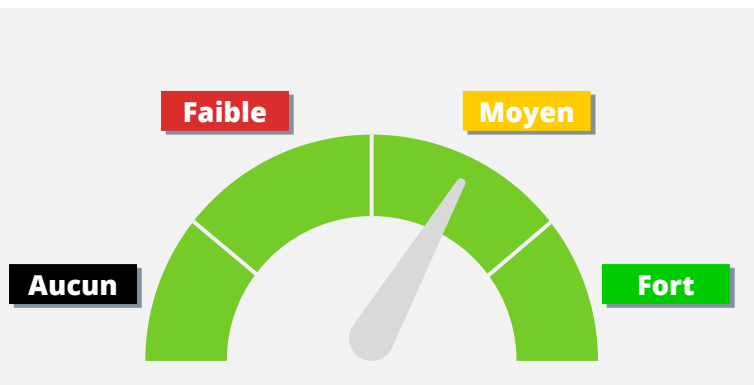
- Panneau bien visible
- Possibilité de confondre cette aire avec un parking classique

Sécurité



- Proximité avec quelques habitations
- Présence de luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire intéressante, située en sortie de bourg sur un espace qui peut être mieux aménagé mais qui manque en visibilité
- Les axes importants sont situés à l'opposé

Aire n°7 : La Bascule, Tauves

Localisation : Bourg de Tauves

Position : Centre-bourg

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 10-20 places

Usage : Parking de la salle des fêtes



Figure 125 : Aire située à Tauves

Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 126 : Quelques détails sur le parking de l'aire de covoiturage de Tauves

Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Oui
- **Autres équipements :** Tables, bancs, poubelles
- **Sécurité :** Aucun aménagement spécifique
- **Indications :** Aucune indication avant d'arriver sur l'aire, présence d'un panneau CD63 sur place
- **Végétation :** Proximité avec un jardin d'enfant, couverture végétale faible

Quelle intermodalité ?

Ligne TER 83 : Mauriac - Clermont-Fd
à 250 mètres de l'aire au niveau de la
D29

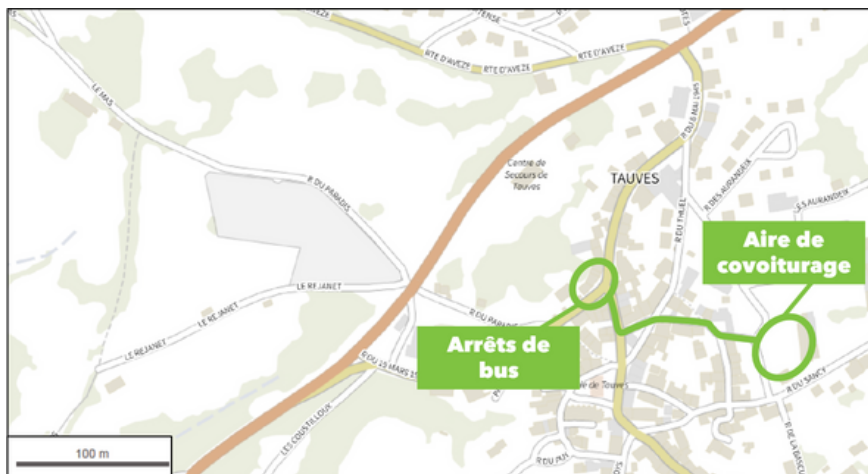


Figure 127 : Localisation des arrêts de bus par rapport à l'aire de Taupes

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située à l'intérieur du bourg, avec peu de panneau qui indiquent son emplacement
- Possibilité de se rendre à pied à l'aire

Visibilité



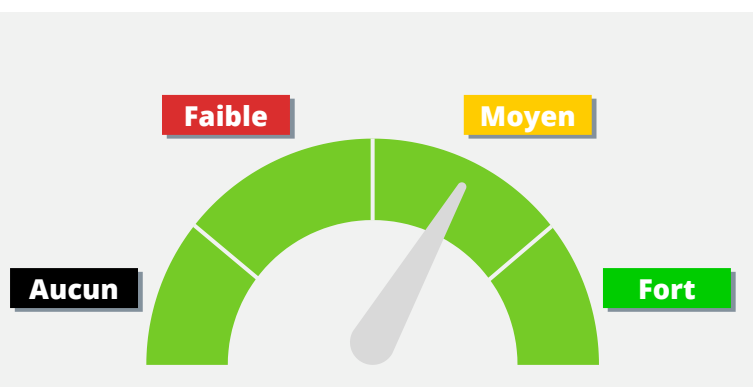
- Panneau bien visible une fois sur place
- Présence d'un seul panneau indiquant un parking le long de la D29

Sécurité



- Aire située entre les habitations et un jardin d'enfant, proche d'une école
- Présence de luminaires

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Moyen

- Aire située en cœur de bourg et proche d'un axe important reliant Clermont-Ferrand ou encore Bort-les-Orgues
- Aire d'intérêt local

Aire n°8 : La Tour d'Auvergne

Localisation : Lac de la Tour d'Auvergne

Position : Entrée de bourg

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 6-10 places

Usage : Parking touristique, de covoiturage



Figure 128 : Aire située au Lac de la Tour d'Auvergne
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 129 : Quelques détails sur l'aire de covoiturage du Lac de la Tour d'Auvergne
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Panneaux de départ de randonnées
- **Sécurité :** Aucun aménagement spécifique
- **Indications :** Aucune indication en amont, présence sur place du panneau du Conseil Départemental
- **Végétation :** Proximité avec le lac, présence d'arbres et de pelouse

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située le long de la D203 au bord du bourg
- Proximité avec un carrefour routier en direction de Besse et de Bagnols
- Possibilité de se rendre à pied à l'aire

Visibilité



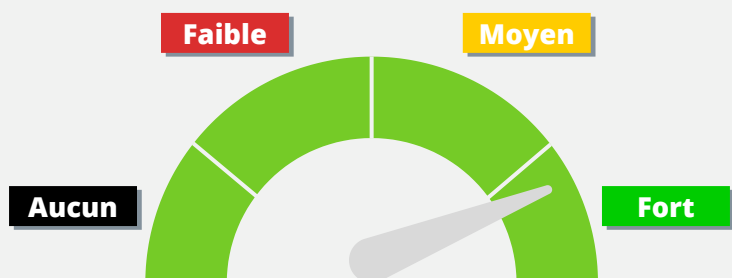
- Espace et panneau bien visibles
- Absence d'indications en amont de l'aire

Sécurité



- Proximité avec les restaurants et les habitations
- Présence de luminaires

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Moyen

- Aire assez peu aménagée mais située non loin du bourg, sur des axes desservant Besse et Clermont-Ferrand
- Des aménagements sont nécessaires

Aire n°9 : Stade de Bagnols

Localisation : Stade de Bagnols

Position : Isolée, bord de D922

Territoire de rattachement : DSA

Type : Formelle

Aire labellisée : ☒ Oui ☐ Non

Capacité : 15 places

Usage : Terrain vague, parking du stade



Figure 130 : Aire située au stade de Bagnols
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 131 : Détails sur le parking de l'aire de covoiturage du stade de Bagnols
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun
- **Sécurité :** Des arbres séparent la route de l'aire / Présence de clôtures cassées
- **Indications :** Aucune, un seul panneau présent sur l'aire, peu visible
- **Végétation :** Aire entourée de végétation

Quelle intermodalité ?

Bus TER Ligne 83 : Mauriac-
Clermont-Fd



Figure 132 : Arrêts de bus situé à proximité de l'aire de Bagnols

Source : Photographie personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire isolée, loin du bourg centre et située à 500m d'habitations
- Aire située au bord de la D922, un axe important du territoire
- Aucune indication préalable

Visibilité



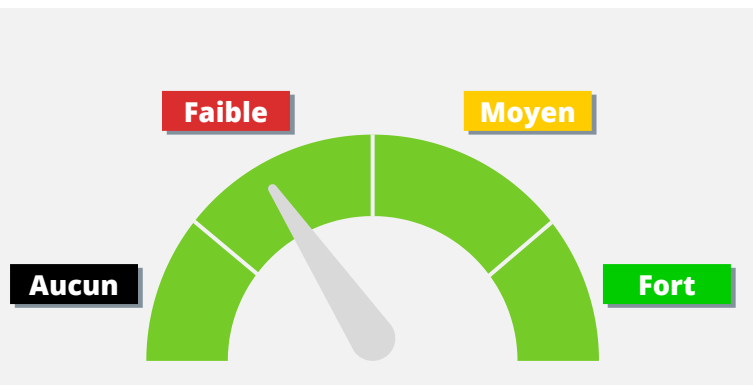
- Aire et panneau cachés par la végétation

Sécurité



- Aire isolée, loin d'habitations
- Terrain non propice au stationnement (ornières, flaques d'eaux, etc.)
- Aucune lumière

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire isolée, cachée et non sécurisée
- Aucun usager ne se sert de cette aire qui s'apparente plutôt à un terrain vague

Propriétés foncières des aires formelles à DSA

Aire n° 1 : Covoit' Ici, Nébouzat



N° Cadastral :
Sans
AE179

Propriété :
Domaine public
communal
Etat

Aire n° 2 : Covoit' Ici, Saint-Pierre-Roche



N° Cadastral :
AC80
AC173, 172, 175, 177

Propriété :
Propriété privée
Commune de
Saint-Pierre-Roche

Aire n° 3 : La Miouze, Gelles



N° Cadastral :
Sans

Propriété :
Domaine public
routier

Aire n° 4 : Entrée Nord, Rochefort-Montagne



N° Cadastral :
AB564
Sans

Propriété :
Crédit Agricole
Domaine public
routier

Aire n° 5 : Entrée Sud, Rochefort-Montagne



N° Cadastral :
ZI94

Propriété :
Commune de
Rochefort-Montagne

Aire n° 6 : Cimetière, Saint-Sauves



N° Cadastral :
YH36

Propriété :
Commune de
Saint-Sauves

Aire n° 7 : Tauves



N° Cadastral :
AB643

Propriété :
Commune de Tauves

Aire n° 8 : La Tour-d'Auvergne



N° Cadastral :
AC603
Sans

Propriété :
Commune de la
Tour-d'Auvergne
Domaine public

Aire n° 9 : Stade, Bagnols



N° Cadastral :
YP84, YP3

Propriété :
Commune de
Bagnols

Figure 133 : Détails des aspects foncières des aires de covoiturage formelles de DSA

Source : CRAIG, Plan cadastral, 2022



AIRES DE COVOITURAGE INFORMELLES



Répartition et typologie des aires de covoiturage informelles sur DSA

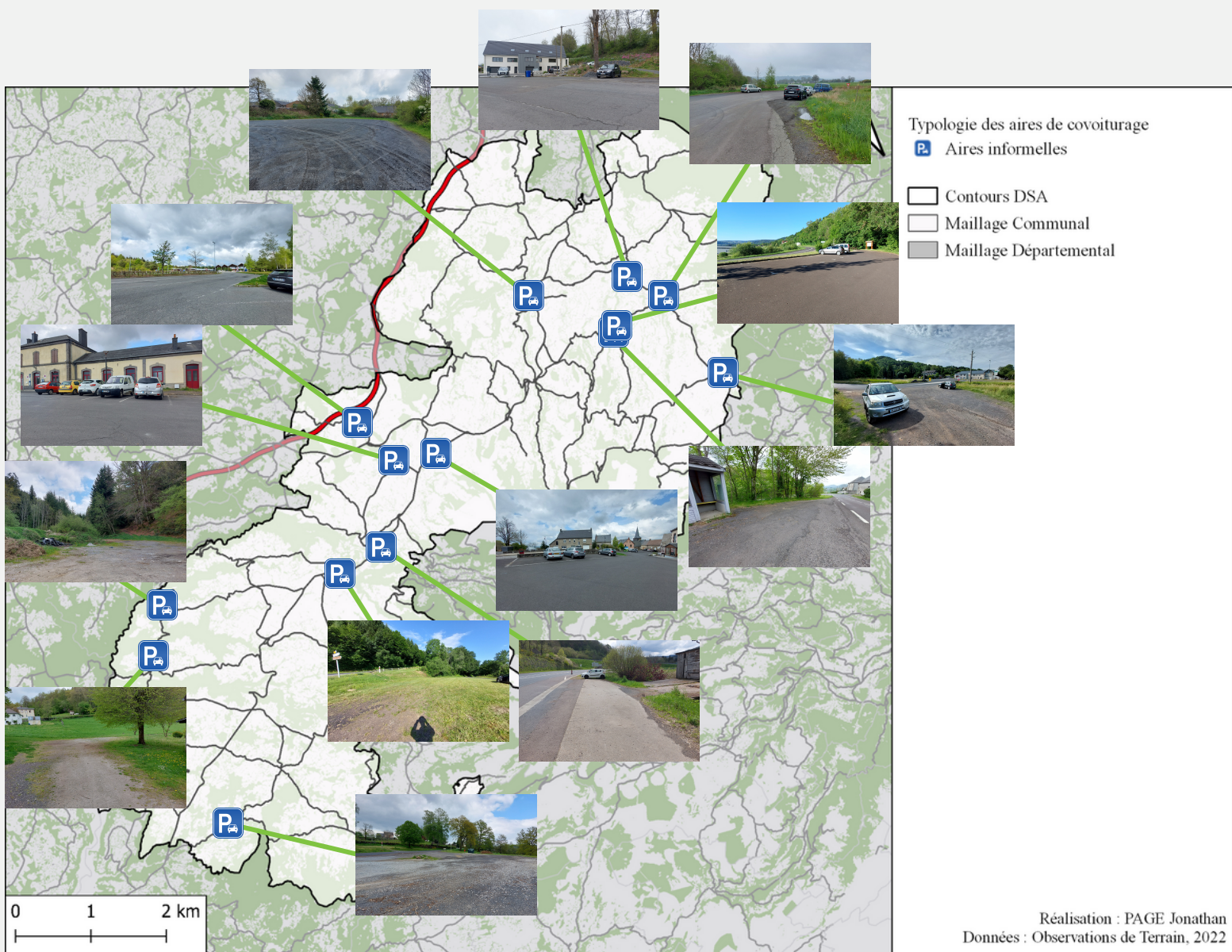


Figure 134 : Répartition des aires informelles sur DSA

Source : Photographie personnelle, 2022

Aire n°10 : Les 4 Routes, Nébouzat

Localisation : Rond-point des 4 Routes, Nébouzat

Position : Carrefour routier

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 5-10 places

Usage : Aire de covoiturage sauvage



Figure 135 : Aire sauvage située au rond-point des 4 Routes
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 136 : Détails sur l'aire sauvage située au rond-point des 4 Routes (Nébouzat)
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun

- **Sécurité :** Aucune, les voitures sont garées sur le bas-côté de la route
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Aire principalement entourée d'herbe

Quelle intermodalité ?

Arrêt scolaire pour les internes (lundi et vendredi)



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire informelle située au croisement de la D216, D942 et D2089
- Aucun cheminement piéton mais proximité avec un hôtel et un camping

Visibilité



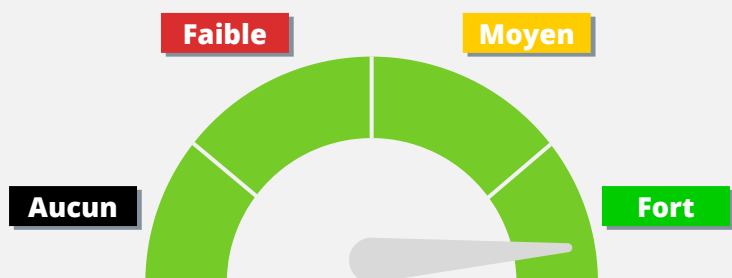
- Absence d'indication en amont de l'aire
- Aire située entre la route, un camping et un hôtel disposant d'un parking

Sécurité



- Aire située au bord de la D216, proche d'un gros rond-point
- Terrain non voué au stationnement (bord de route)
- Aucun luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire connue par les usagers et les mairies et reconnue comme étant une aire informelle proche de grands axes routiers
- Seule aire où l'on a vu des covoitureurs

Aire n°11 : Rond-point d'Olby

Localisation : Rond-point d'Olby

Position : Carrefour routier

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 5-10 places

Usage : Bordure d'une ancienne route, utile pour le cabinet dentaire



Figure 137 : Aire sauvage située au rond-point d'Olby
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 138 : Quelques détails sur l'aire sauvage située au rond-point d'Olby
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Mi-gravier, mi-goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun

- **Sécurité :** La route est très large, les voitures se garent sur le bas-côté
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Aire principalement entourée d'herbe, proximité avec quelques arbres

Quelle intermodalité ?

Bus Région Ligne 52 : Messeix - Bourg-Lastic - Clermont-Fd au Pont d'Olby, à 250m

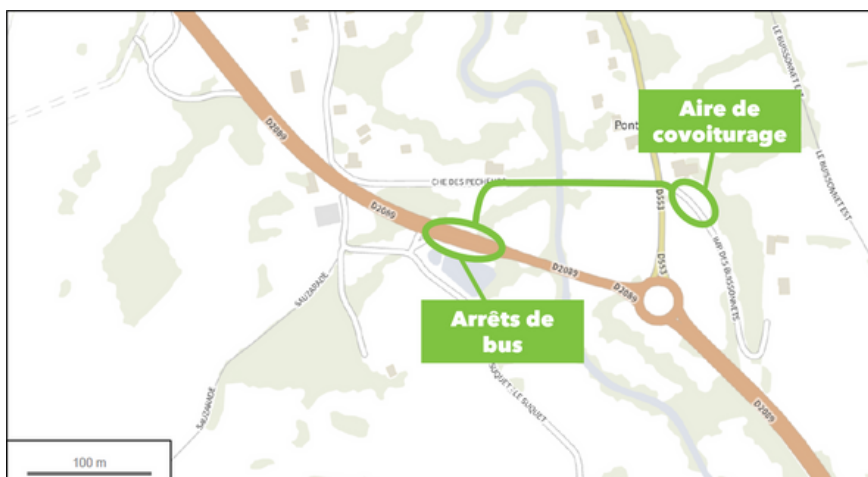


Figure 139 : Localisation des arrêts de bus proches de l'aire informelle d'Olby

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire informelle située au croisement de la D553 et la D2089
- Aucun cheminement piéton

Visibilité



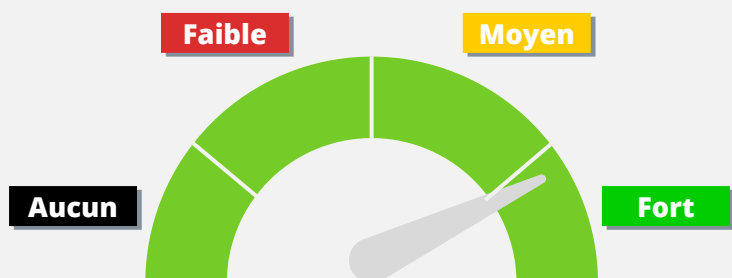
- Absence d'indication en amont de l'aire
- Aire située au bord d'une route, proche du parking du cabinet dentaire

Sécurité



- Aire située proche d'un grand axe de communication (D2089)
- Proximité avec le cabinet dentaire
- Aucun luminaire mais vue dégagée

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Fort

- Aire avec un potentiel intéressant car située proche d'axes de communication
- Est-elle utilisée par les usagers ?

Aire n°12 : Le Relais de Massages

Localisation : Hameau de Massages

Position : Bourg de Massages, le long de la D2089

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 30 places

Usage : Terrain vague, parking du restaurant



*Figure 140 : Aire sauvage située à Massages
Source : Photographie personnelle, 2022*

Aménagements de l'aire



*Figure 141 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à Massages
Source : Photographies personnelles, 2022*

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Aire entourée d'arbres et de buissons, mais la taille du terrain fait qu'il n'y a pas beaucoup d'ombre

Quelle intermodalité ?

Bus Région Ligne 52 : Messeix -
Bourg-Lastic - Clermont-Fd



Figure 142 : Arrêts de bus situé à proximité du restaurant Le Relais de Massages

Source : Photographie personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située directement au bord de la D2089
- Aucun vrai cheminement piéton, mais possibilité d'y prendre le bus

Visibilité



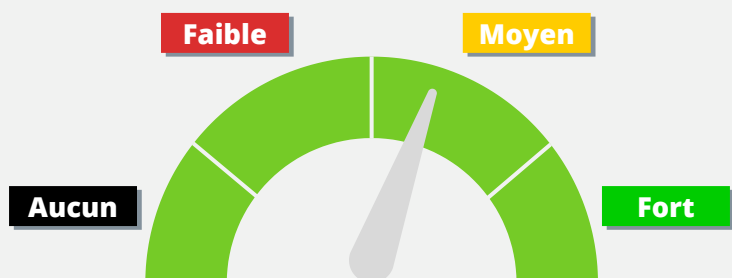
- Aucune indication en amont de l'aire
- L'aire est un terrain vague, manque d'évidence sur sa nature d'aire informelle

Sécurité



- Aire située proche d'un grand axe de communication (D2089)
- Proximité avec quelques habitations et le restaurant
- Aucun luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Moyen

- Aire peu intéressante, elle ne sert pas vraiment pour le covoiturage mais plutôt comme parking pour le restaurant
- Terrain privé un peu caché malgré sa taille

Aire n°13 : Saint-Bonnet-près-Orcival

Localisation : La Baraquette

Position : Carrefour routier entre la D216 et la D27

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 3 places

Usage : Arrêt de bus scolaire



Figure 143 : Aire sauvage située à La Baraquette
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 144 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à La Baraquette
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Mi-gravier, mi-goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Abribus pour le ramassage scolaire
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Aire située le long de la D27 dont les abords sont herbacés et arborés

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité recensée, malgré la présence d'un abribus pour le ramassage scolaire



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située à un carrefour routier, mais vraiment isolée
- Aucun cheminement piéton

Visibilité



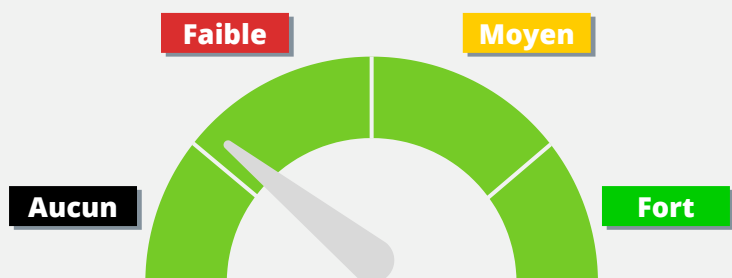
- Aucune indication en amont de l'aire
- L'aire est très peu visible, ressemble à un ancien arrêt de bus

Sécurité



- Aire isolée malgré qu'elle soit proche d'un carrefour routier (peu de flux)
- Proximité avec quelques habitations
- Aucun luminaire, mais présence d'un abri

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire non pertinente, isolée et trop petite (seulement 3 places)
- Terrain qui semble avoir perdu son usage (présence d'un abri)

Aire n°14 : Villejacques, Saint-Bonnet-près-Orcival

Localisation : Villejacques, Saint-Bonnet-près-Orcival

Position : Bord de D216, proche du carrefour entre la D27 et D216

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 8 places

Usage : Parking tout usage (covoit., pique-nique, etc.)



Figure 145 : Aire sauvage située à Villejacques
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 146 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à Villejacques
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Poubelles, tables de pique-nique
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique, aire séparée de la route par une bande de pelouse
- **Indications :** Aucune indication en amont, absence de panneau
- **Végétation :** Aire située proche d'une forêt, des arbres sont plantés

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité recensée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située le long de la D216 entre Villejacques et La Baraquette, proche du bourg
- Aucun cheminement piéton mais possibilité de se rendre sur l'aire en vélo

Visibilité



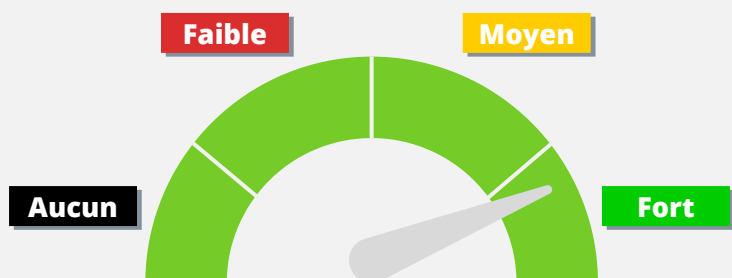
- Aucune indication en amont de l'aire
- L'aire est très bien visible depuis la route et assez bien aménagée

Sécurité



- Aire légèrement isolée malgré qu'elle soit proche d'un petit carrefour
- Quelques habitations se situent à 500 m
- Aucun luminaire

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Moyen

- Aire assez bien aménagée située le long d'un axe de communication intéressant mais qui voit passer assez peu de flux
- Visibilité et accessibilité améliorables

Aire n°15 : Laqueuille

Localisation : Place du Foirail, Bourg de Laqueuille

Position : Centre bourg

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 10 places

Usage : Place de village, parking communal



Figure 147 : Aire sauvage située au Foirail de Laqueuille
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 148 : Détails sur l'aire sauvage située à la Place du Foirail de Laqueuille
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Oui
- **Autres équipements :** Poubelles, murets
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Un seul panneau situé à 150m le long de la route départementale
- **Végétation :** Place goudronnée, quelques petits arbres présents

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située au cœur du bourg
- Indications très faibles (un seul panneau indiquant un parking)
- Possibilité de se rendre sur place à pied

Visibilité



- Manque d'indications
- Aire cachée dans le centre-bourg

Sécurité



- Place située au centre-bourg, au milieu d'habitations
- Présence de luminaires

Degré d'intérêt

Faible

Moyen

Aucun

Fort



Degré de pertinence

Fort

- Aire assez bien placée, proche d'un grand axe de communication (D922) et au centre du bourg
- Espace assez grand pour aménager une aire

Aire n°16 : Aire de repos, Saint-Julien-Puy-Lavèze

Localisation : Aire de repos, sortie d'A89

Position : Sortie d'autoroute, péage

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 15 places, 2 places PMR

Usage : Aire de repos, sortie de péage



Figure 149 : Aire sauvage située à Saint-Julien-Puy-Lavèze
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 150 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à Saint-Julien-Puy-Lavèze
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places délimitées, tracés effacés
- **Luminaire :** Oui
- **Autres équipements :** Poubelles
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Espace assez végétalisé pour séparer la route de l'aire de repos, aucun arbre

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située après un péage, difficile d'accès en fonction d'où l'on vient
- Impossibilité de se rendre à pied sur cette aire

Visibilité



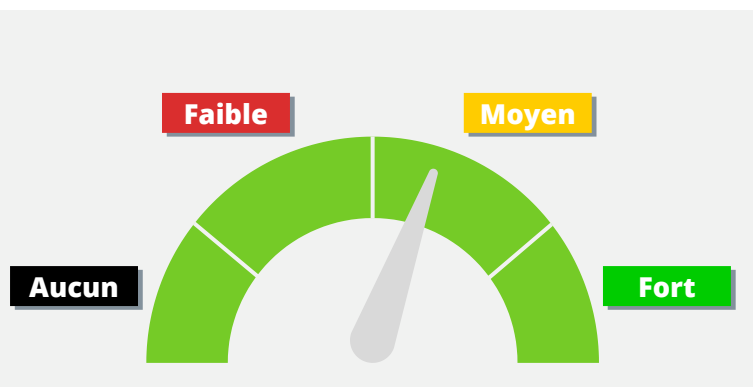
- Aucune indication
- Fonction première d'aire de repos

Sécurité



- L'aire est assez isolée malgré que beaucoup de flux passent
- Aire de sortie d'autoroute, si l'on vient de la départementale, il faut traverser au niveau du péage

Degré d'intérêt



Degré de pertinence

Faible

- Aire mal située en sortie d'autoroute avec aucune équivalence dans l'autre sens
- Fonction d'aire de repos, usage pour les poids lourds

Aire n°17 : Gare de Laqueuille, Saint-Julien-Puy-Lavèze

Localisation : Gare de Laqueuille

Position : Parking de la gare

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 15 places, 2 places PMR

Usage : Parking de la gare (fermée)



Figure 151 : Aire sauvage située à la gare de Laqueuille
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 152 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à la gare de Laqueuille
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places délimitées
- **Luminaires :** Oui
- **Autres équipements :** Poubelles, sanitaires en travaux
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Quelques indications sont présentes le long de la route
- **Végétation :** Espace assez végétalisé (herbe, arbres, buissons) mais en manque d'ombre

Quelle intermodalité ?

Bus TER SNCF Ligne 83 : Ussel -
Clermont-Fd

Arrêt scolaire (internes)



Figure 153 : Arrêts de bus situé sur le parking de la gare de Laqueuille

Source : Photographie personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située entre deux bourgs et proche de l'A89
- Présence d'indications en amont
- Possibilité de se rendre à pied sur cette aire

Visibilité



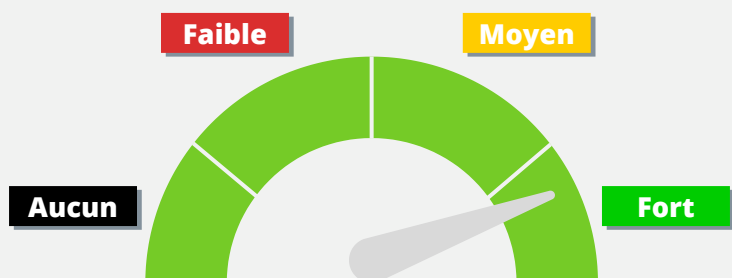
- Grand espace dédié au stationnement
- La présence de la gare (bien que fermée) est à l'origine des indications sur la route

Sécurité



- Proximité avec quelques habitations et commerces
- Présence de flux modérés sur la D82 située face au parking
- Gare à vendre, diminution des flux et la présence sur place

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Aire bien située entre la D2089 et la D922 qui dispose d'un grand espace
- Gare à vendre, parking potentiellement aménageable

Aire n°18 : Saint-Sauves-d'Auvergne

Localisation : La Palle, Sud de St-Sauves

Position : Entrée/Sortie du bourg, carrefour routier

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 5 places

Usage : Inconnu



*Figure 154 : Aire sauvage située à La Palle
Source : Photographie personnelle, 2022*

Aménagements de l'aire



*Figure 155 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à La Palle (Saint-Sauves-d'Auvergne)
Source : Photographies personnelles, 2022*

- **Revêtement sol :** Goudron
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Quelques espaces herbacés

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité proche repérée, présence d'un arrêt TER SNCF à 900m (Ligne 83)



Figure 156 : Localisation des arrêts de bus proches de l'aire informelle de La Palle

Source : Fond de carte IGN, réalisation personnelle, 2022

Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située au croisement de la D996 et la D922
- Impossibilité de se rendre à pied sur cette aire

Visibilité



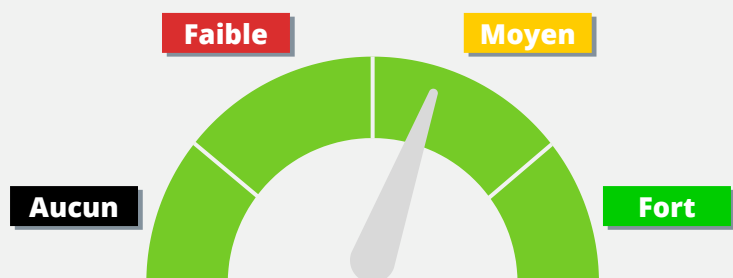
- Aucune indication préalable
- S'apparente à un parking privé situé devant une maison

Sécurité



- Proximité avec quelques habitations
- Présence de la D996 et la D922 à l'origine de flux conséquents

Degré d'intérêt



Degré de pertinence



- Si cette aire est située à un carrefour routier, son emplacement n'est pas adapté (sortie de bourg, devant une maison)
- Espace situé devant une habitation

Aire n°19 : Singles

Localisation : Carrefour Mouilloux-Gioux-Messeix

Position : Isolée, croisement routier

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 10 places

Usage : Aucun, terrain vague



*Figure 157 : Aire sauvage située à Singles
Source : Photographie personnelle, 2022*

Aménagements de l'aire



*Figure 158 : Détails de l'aire sauvage située au carrefour Mouilloux-Gioux-Messeix
Source : Photographies personnelles, 2022*

- **Revêtement sol :** Sable
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Poubelle à verre
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Aire située entre une forêt et des prés

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située en pleine forêt

Visibilité



- Aucune indication préalable
- S'apparente à un terrain vague

Sécurité



- Rien à proximité

Degré d'intérêt

Faible

Moyen

Aucun

Fort



Degré de pertinence

Aucune

- Aire informelle sans potentiel, éloignée des flux et des habitations, située en pleine forêt
- Usage très local

Aire n°20 : La Guinguette, Singles

Localisation : La Guinguette

Position : Terrain proche des habitations

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 6 places

Usage : Terrain vague, propriété privée



Figure 159 : Aire sauvage située à La Guinguette

Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 160 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à La Guinguette (Singles)

Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Sable, herbe
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucune

- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Zone herbacée, présence d'un arbre

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située au croisement de la D73 et la D29
- Aucun cheminement piéton

Visibilité



- Aucune indication en amont
- Aire cachée entre une auberge et un garage privé

Sécurité



- Quelques habitations à proximité

Degré d'intérêt

Faible

Moyen

Aucun

Fort



Degré de pertinence

Aucune

- Aire informelle sans potentiel, c'est une propriété privée isolée et cachée entre deux bâtiments

Aire n°21 : Cros

Localisation : Coin propre, bourg de Cros

Position : Entrée/Sortie Sud-Ouest du bourg

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : 15-20 places

Usage : Terrain vague, coin propre



Figure 161 : Aire sauvage située à Cros
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 162 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à Cros
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Poubelle à verre, extincteur
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Proximité avec quelques arbres

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située en entrée / sortie de bourg, le long de la D47

Visibilité



- Aucune indication en amont
- Grand espace qui semble être un terrain vague

Sécurité



- Quelques habitations à proximité
- Absence de luminaire

Degré d'intérêt

Faible

Moyen

Aucun

Fort



Degré de pertinence

Aucune

- Aire informelle au potentiel limité, loin des axes de communication
- Usage très local

Aire n°22 : Saint-Sauves, Carrefour D601-D922

Localisation : Carrefour D601 et D922

Position : Carrefour routier

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : ~10-15 places

Usage : Terrain vague



Figure 163 : Aire sauvage située au carrefour de la D601 et D922
Source : Photographie personnelle, 2022

Aménagements de l'aire



Figure 164 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à Saint-Sauves
Source : Photographies personnelles, 2022

- **Revêtement sol :** Herbe
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Sol herbacé

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située proche d'un carrefour routier
- Aucun moyen d'y accéder autrement qu'en voiture

Visibilité



- Aucune indication en amont
- S'apparente à un terrain vague voire un espace "naturel"

Sécurité



- Sol non stabilisé, herbacé (risques en cas de pluie)
- Aire assez peu visible depuis la route
- Aucun équipement pour y laisser un vélo
- Absence de luminaire

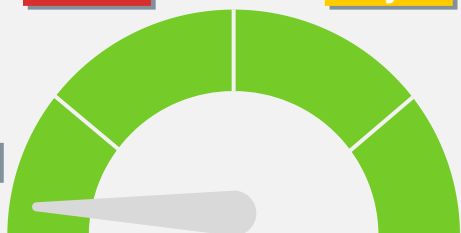
Degré d'intérêt

Faible

Moyen

Aucun

Fort



Degré de pertinence

Aucune

- Aire informelle au potentiel très limité (visibilité et sécurité faible) malgré la présence d'un carrefour routier
- Usage très local et ponctuel

Aire n°23 : Randanne, Aurières

Localisation : Randanne, Aurières

Position : Carrefour routier

Territoire de rattachement : DSA

Type : Informelle

Aire labellisée : ☐ Oui ☒ Non

Capacité : ~10 places

Usage : Parking de covoiturage, départ de randonnées



*Figure 165 : Aire sauvage située à Randanne
Source : Photographie personnelle, 2022*

Aménagements de l'aire



*Figure 166 : Quelques détails sur l'aire sauvage située à Randanne
Source : Photographies personnelles, 2022*

- **Revêtement sol :** Gravier
- **Stationnement :** Places non délimitées
- **Luminaire :** Non
- **Autres équipements :** Aucun
- **Sécurité :** Aucun équipement spécifique, aire bien séparée de la route
- **Indications :** Aucune
- **Végétation :** Présence de quelques arbres et buissons autour de l'aire

Quelle intermodalité ?

Aucune intermodalité repérée



Aspects qualité

Accessibilité



- Aire située proche d'un carrefour routier important (D2089, D983, D5)
- Impossibilité de se rendre à pied sur l'aire de manière sécurisée, mais elle sert de point de départ pour des randonnées

Visibilité



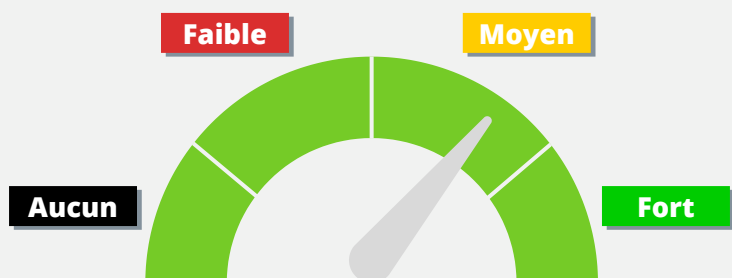
- Aucune indication en amont
- Aire assez visible malgré le manque d'indications
- Terrain bien visible depuis la route

Sécurité



- Présence d'un axe important à proximité (D2089)
- Manque d'équipements
- Absence de luminaire

Degré d'intérêt



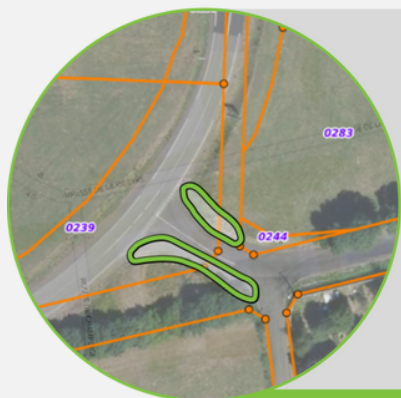
Degré de pertinence



- Aire informelle assez bien située malgré un manque d'équipement et de sécurité
- Quelques aménagements permettraient de la rendre plus attractive

Propriétés foncières des aires formelles à DSA

Aire n° 10 : 4 Routes, Nébouzat



N° Cadastral :

ZB239

Sans

Propriété :

Etat

Domaine public

Aire n° 11 : Rond-Point, Olby



N° Cadastral :

ZI247

Sans

Propriété :

Propriété privée

Domaine public

Aire n° 12 : Restaurant, Massages



N° Cadastral :

AB140, AB143

Propriété :

Propriété privée

Aire n° 13 : La Baraquette



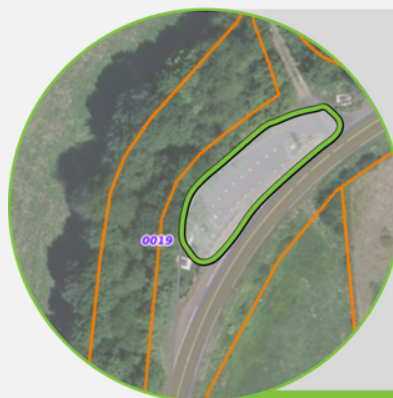
N° Cadastral :

AD98

Propriété :

Commune de Saint-Bonnet-près-Orcival

Aire n° 14 : Villejacques



N° Cadastral :

Sans

Propriété :

Domaine public
routier

Aire n° 15 : Place du Foirail, Laqueuille



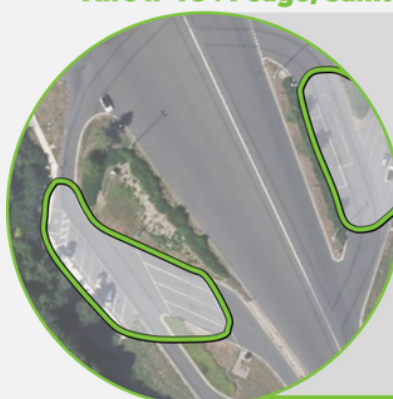
N° Cadastral :

Sans

Propriété :

Domaine public
communal

Aire n° 16 : Péage, Saint-Julien-Puy-Lavèze



N° Cadastral :

Sans

Propriété :

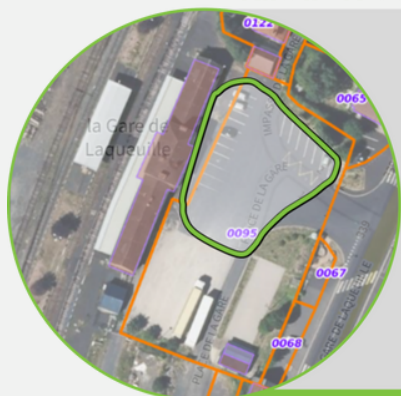
Etat

Figure 167 : Détails des aspects foncières des aires de covoiturage formelles de DSA

Source : CRAIG, Plan cadastral, 2022

Propriétés foncières des aires formelles à DSA

Aire n° 17 : Gare de Laqueuille



N° Cadastral :

ZC95
ZC155

Propriété :

Commune de
Saint-Julien-Puy-
Lavèze
SNCF

Aire n° 18 : La Palle, Saint-Sauves



N° Cadastral :

Sans

Propriété :

Domaine public
routier

Aire n° 19 : Forêt, Singles



N° Cadastral :

ZB65

Propriété :

Commune de Singles

Aire n° 20 : La Guinguette, Singles



N° Cadastral :

ZN48
ZN50

Propriété :

Commune de Singles
Propriété privée

Aire n° 21 : Cros



N° Cadastral :

B445, B311

Propriété :

Commune de Cros

Aire n° 22 : D601-D922, Saint-Sauves



N° Cadastral :

Sans

Propriété :

Domaine public
routier

Aire n° 23 : Randanne, Aurières



N° Cadastral :

Sans

Propriété :

Domaine public
routier

Figure 168 : Détails des aspects foncières des aires de covoiturage formelles de DSA

Source : CRAIG, Plan cadastral, 2022

AVRIL-SEPTEMBRE 2022

Bilan sur les aires : Quels enjeux ?

Fiches Mobilité

Bilan des aires pertinentes à l'étude sur le territoire de DSA

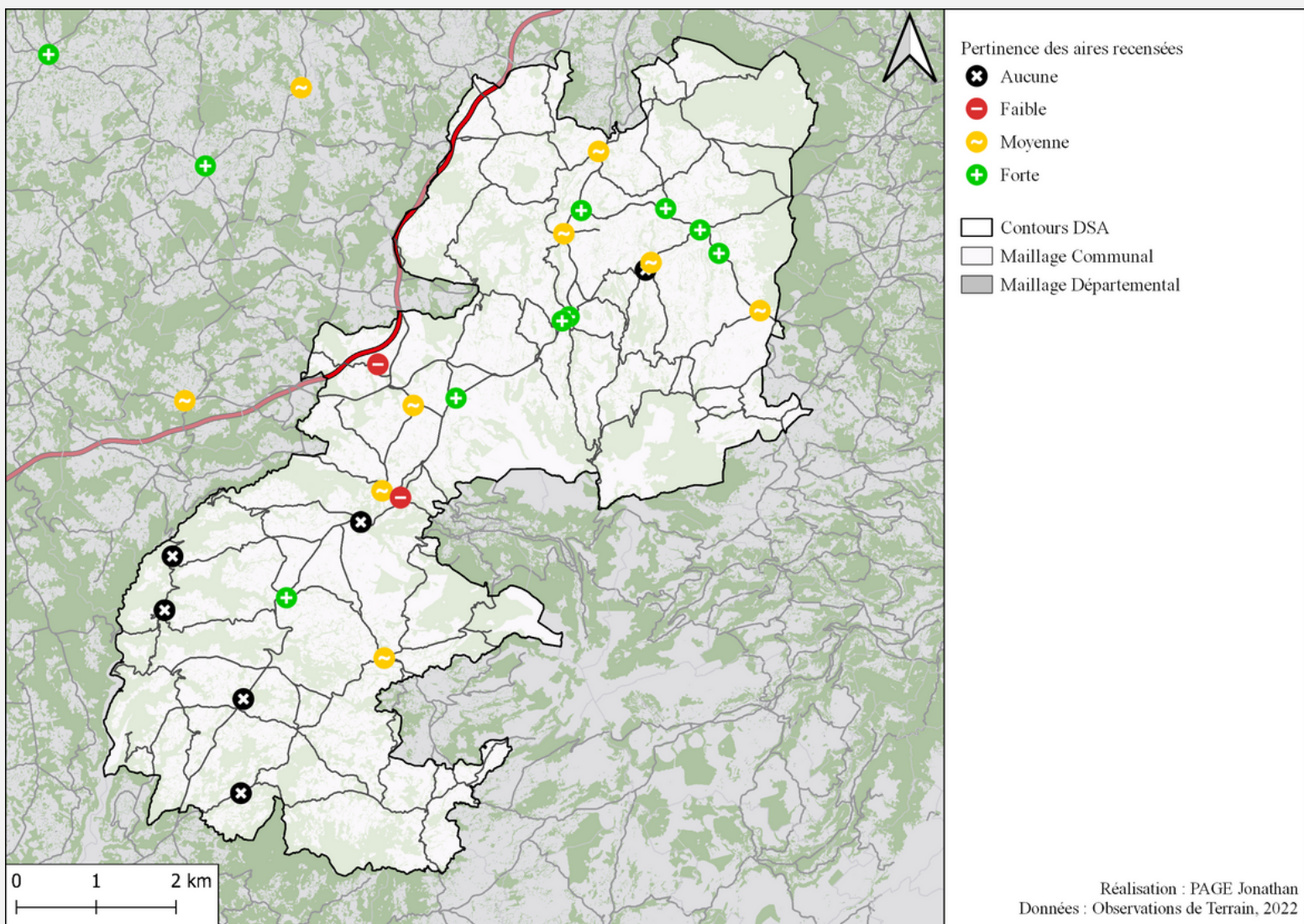


Figure 171 : Pertinence des aires de covoiturage sur DSA

Source : Photographie personnelle, 2022

Annexe 5 :

**Fiches technique des aires de
covoiturage formelles et
informelles du territoire, Stage
covoiturage, 2022**



Grande enquête mobilité

2022-2023

PARLONS DE VOS TRAJETS
AU QUOTIDIEN !

Les indicateurs clés

2024



www.smtc-clermont-agglo.fr

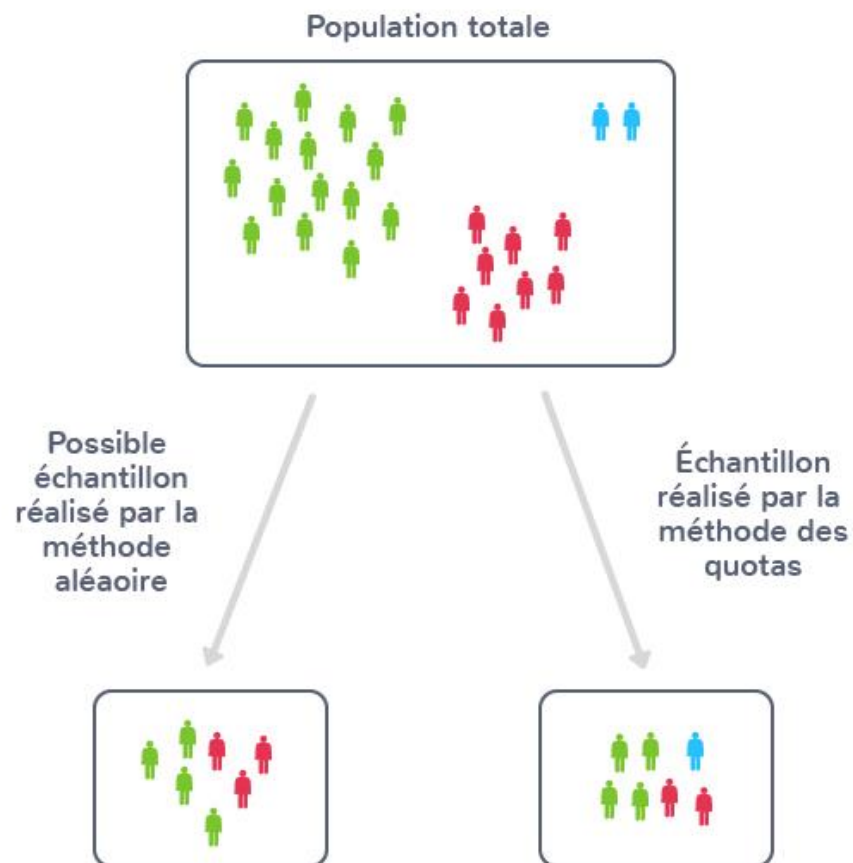
Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le FEDER

Objectifs de l'enquête

- **EMC² = une enquête qui fait la photographie à une période donnée des mobilités des habitants d'un territoire**
- Elle répond aux questions : Qui se déplace ? Combien de fois par jour ? Pour quoi faire ? De quelles façons ?
- Cette enquête correspond au recensement de la population sur la mobilité
- La méthode est celle du CEREMA : elle permet la comparaison dans le temps (d'une enquête à l'autre) et dans l'espace (d'un territoire à l'autre) et garantit la représentativité



Rappel de la méthodologie de l'enquête

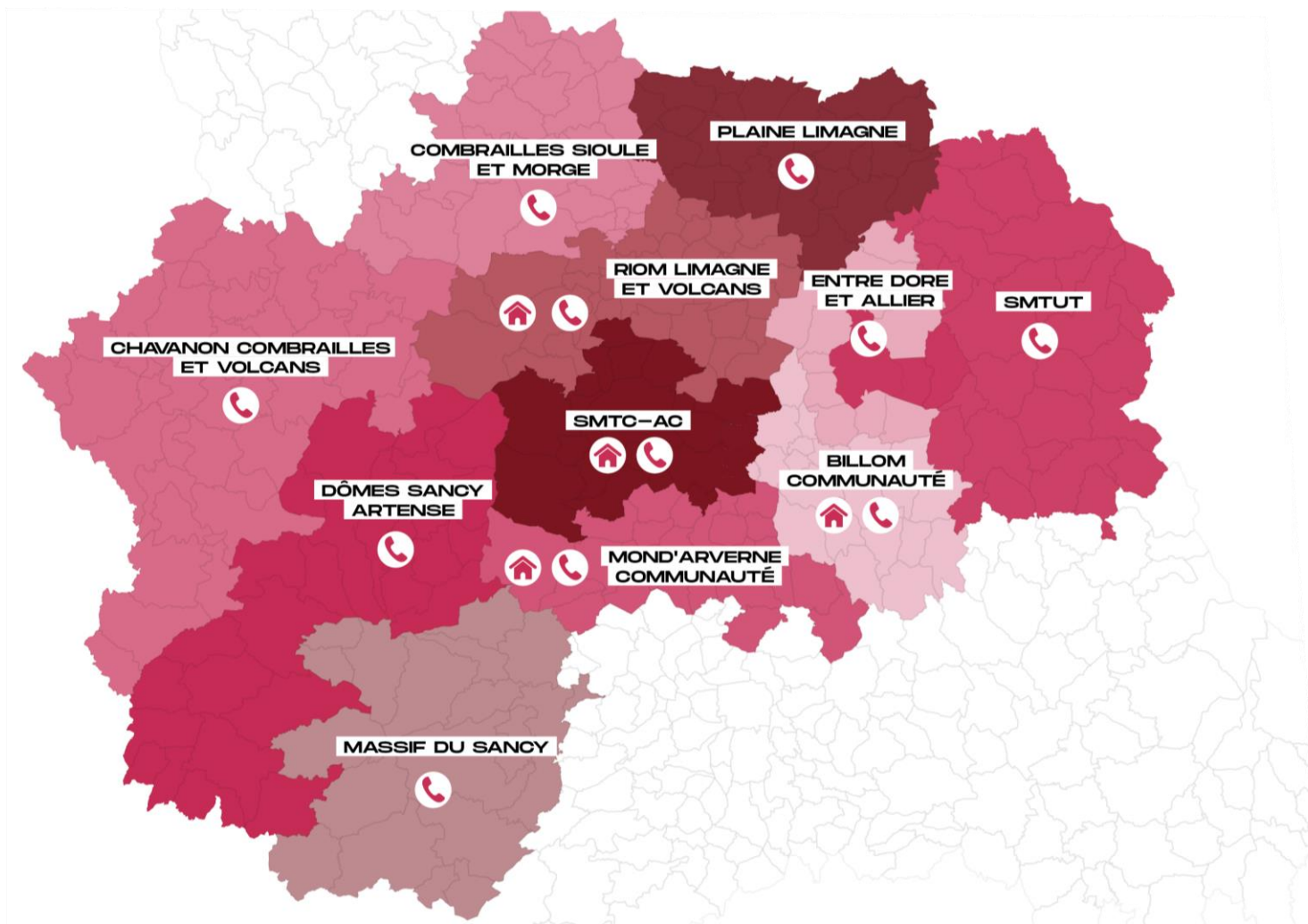


Représentativité statistique, source : Kartable

- 1 secteur : 160 personnes interrogées de différents âges, sexes, activités et zones fines de résidence qui représentent la population totale du secteur (méthode des quotas sur le schéma)
- Dômes Sancy Artense : 1 secteurs, 160 personnes de plus de 5 ans interrogées
- Pour passer de la donnée d'enquête à la donnée du secteur le CEREMA procède à un redressement des données
- En général les données sont représentatives, si elles ne le sont pas c'est indiqué en rouge.



Rappel périmètre



11 EPCI qui ont contribué à la
réalisation de la Grande
Enquête Mobilité 2022-2023

Faisons naître ensemble les mobilités de demain !



Rappel périmètre

**Périmètre d'enquête
EMC2**

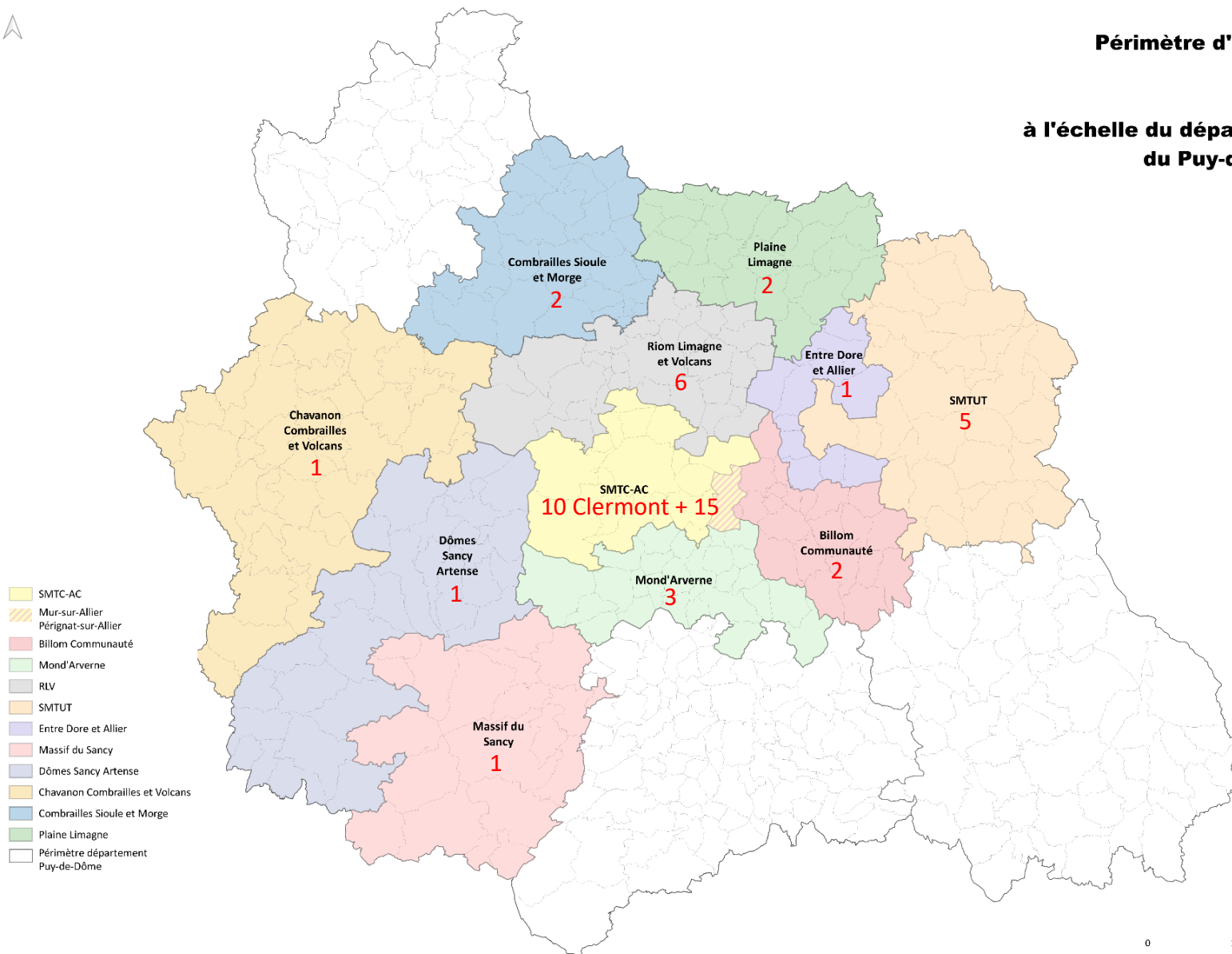
**à l'échelle du département
du Puy-de-Dôme**

**11 EPCI/AOM
285 communes
560 000 habitants**

Le nombre de secteur de tirage est déterminé en fonction du poids de la population de chaque territoire.

Les données qui sont transmises seront disponibles à différentes échelles :

- Secteur de tirage
- EPCI
- Plusieurs EPCI
- L'ensemble du périmètre



Realisation : SMTUT-AC / DM1 / AP - Juin 2022

0 10 20 km

Faisons naître ensemble les mobilités de demain !



Déplacements

38 700 déplacements réalisés par les habitants de Dômes Sancy Artense un jour moyen de semaine en 2022

Pour avoir un ordre de grandeur, le tronçon Saint-Julien-Puy-Lavèze-Pontgibaud de la A89 c'est environ 11 000 véhicules par jour (sources : Ministère de la transition écologique, data.gouv)

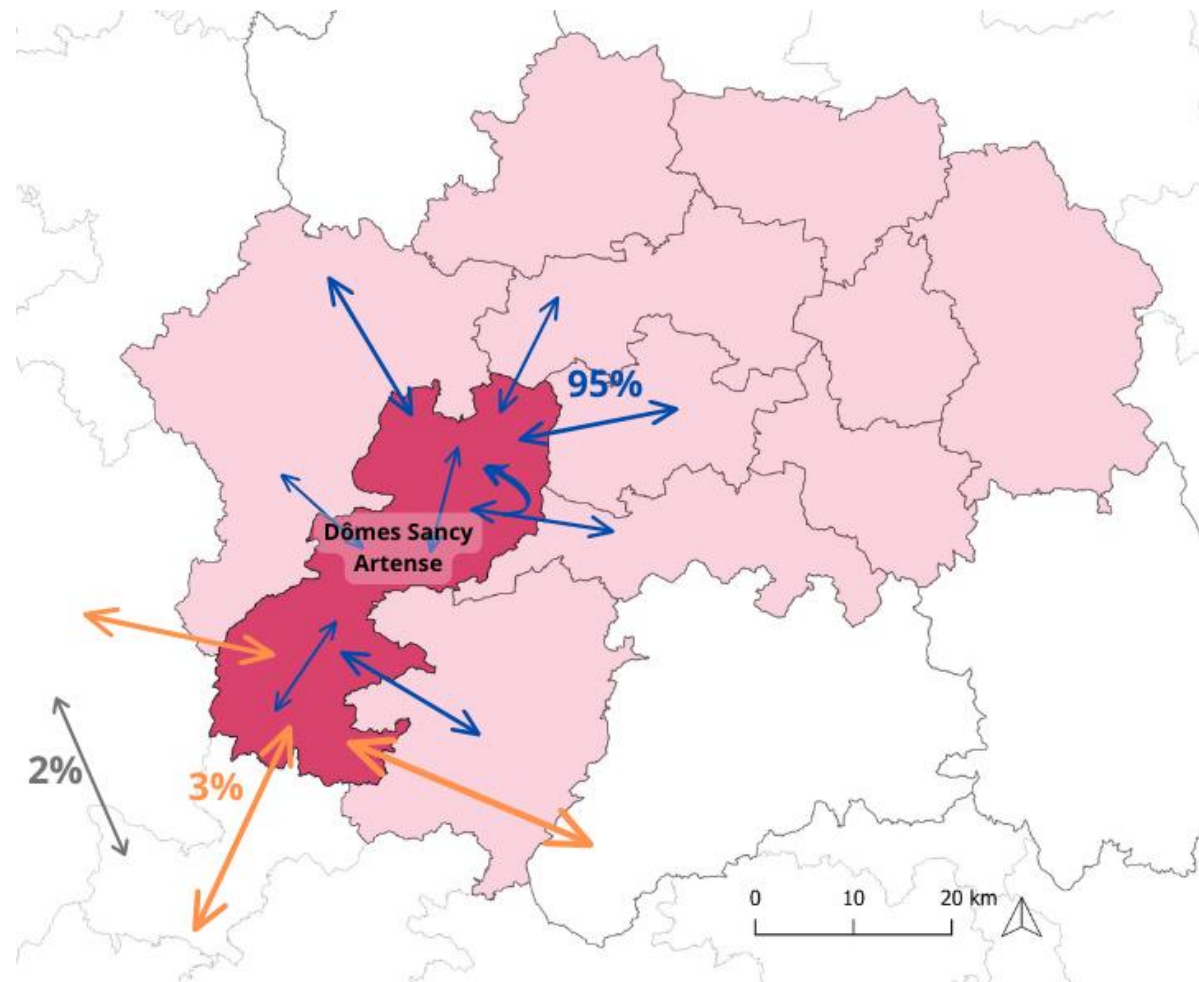
95% des déplacements réalisés par les habitants de Dômes Sancy Artense se font **au sein du périmètre d'enquête** (vers Dômes Sancy Artense et les autres EPCI du périmètre d'enquête)

➤ Le périmètre de l'enquête est pertinent pour étudier la mobilité du quotidien

2 % sont des déplacements d'échange : le départ ou la destination est dans le périmètre d'enquête (*exemple : Tauves-Ussel*).

3 % sont des déplacements externes : ce sont des déplacements réalisés par les habitants de Dômes Sancy Artense, mais dont le départ et la destination sont en dehors du périmètre d'enquête.

Exemples : J'habite à Tauves et je travaille à Ussel. Le midi je vais acheter à manger près de mon lieu de travail : je fais un déplacement externe



Caractéristiques de la population et des ménages de Dômes Sancy Artense

Environ 12 500 habitants à Dômes Sancy Artense (source: INSEE),
répartis en 5 700 ménages

Une forte proportion de 35-49 ans

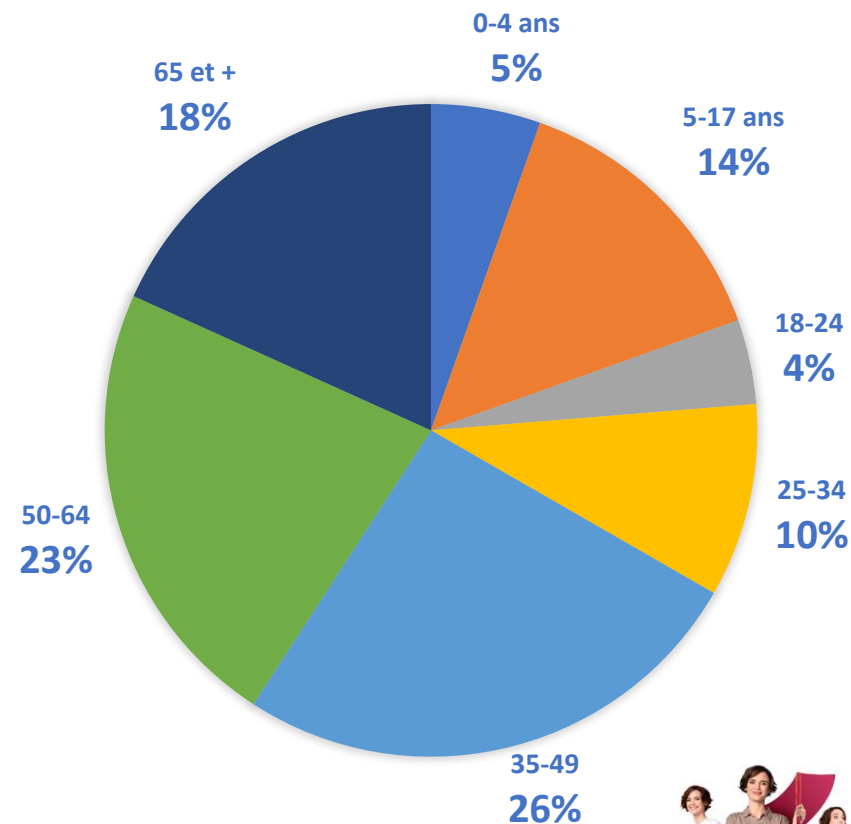
Taille moyenne des ménages : 2,15

Légèrement supérieur à la moyenne du périmètre d'enquête

Environ 1 actif occupé par ménage, c'est l'un des EPCI où cette valeur est la plus haute

Cela aura des conséquences sur le nombre de déplacements sur le territoire

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES CLASSES D'ÂGES



Les voitures à disposition :

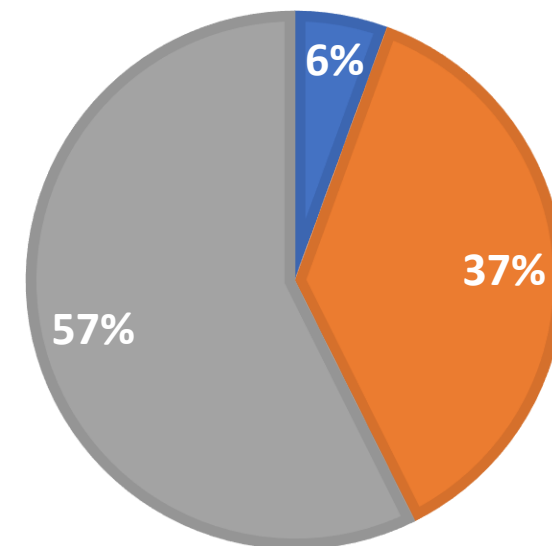
Environ 9 600 voitures

1,68 voiture par ménage

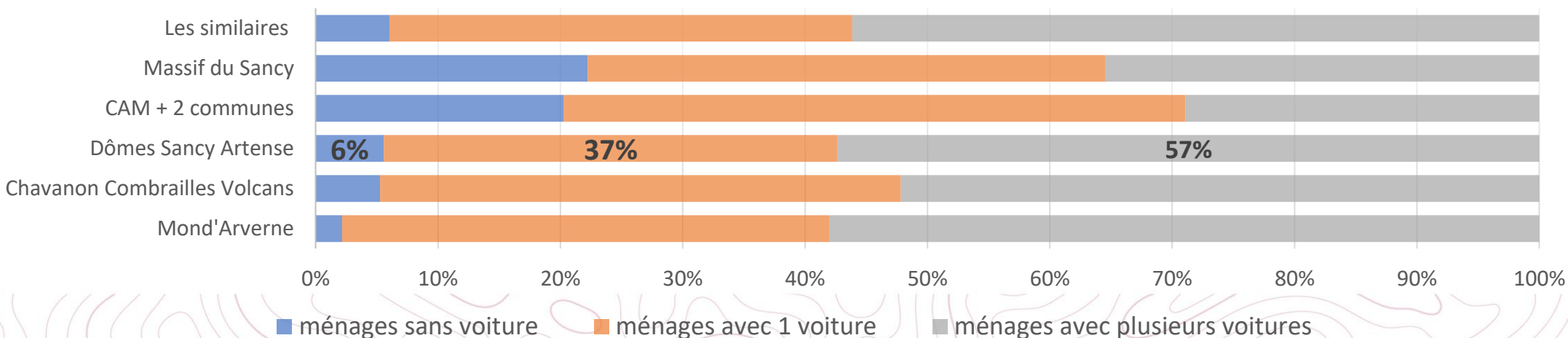
- Plutôt au-dessus de la moyenne (1,33 véhicules par ménage)
- Une forte proportion de ménages avec plusieurs voitures
- **Combien de ménages, parmi ceux qui ont 1 seul véhicule sont réellement contraints dans leur mobilité ?**
- **Y-a-t-il une évolution technologique des équipements ? Qui y a accès ?**

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VOITURES À DISPOSITION

- Part des ménages sans voiture
- Part des ménages avec 1 voiture
- Part des ménages avec 2 voitures ou plus



RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VOITURES À DISPOSITION



**Les similaires : moyenne des résultats des EPCI périurbains et ruraux qui fonctionnent à peu près pareil*

Faisons naître ensemble les mobilités de demain !



Les vélos à disposition :

Environ 7 100 vélos

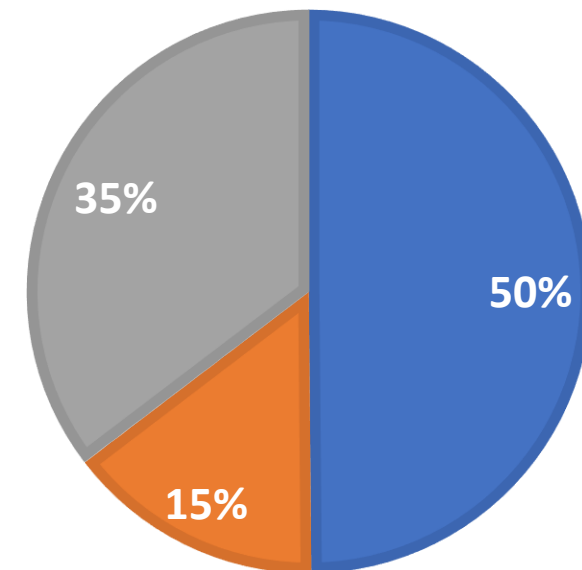
1,2 vélo par ménage

- Proche de la moyenne dans le périmètre d'enquête
- La moitié des ménages n'a pas de vélo
- Un faible équipement en vélo certainement en lien avec la topographie
- Le nombre de ménage sans vélo est peut-être aussi un indicateur du fait que les personnes interrogées ne se sentent pas de l'utiliser.

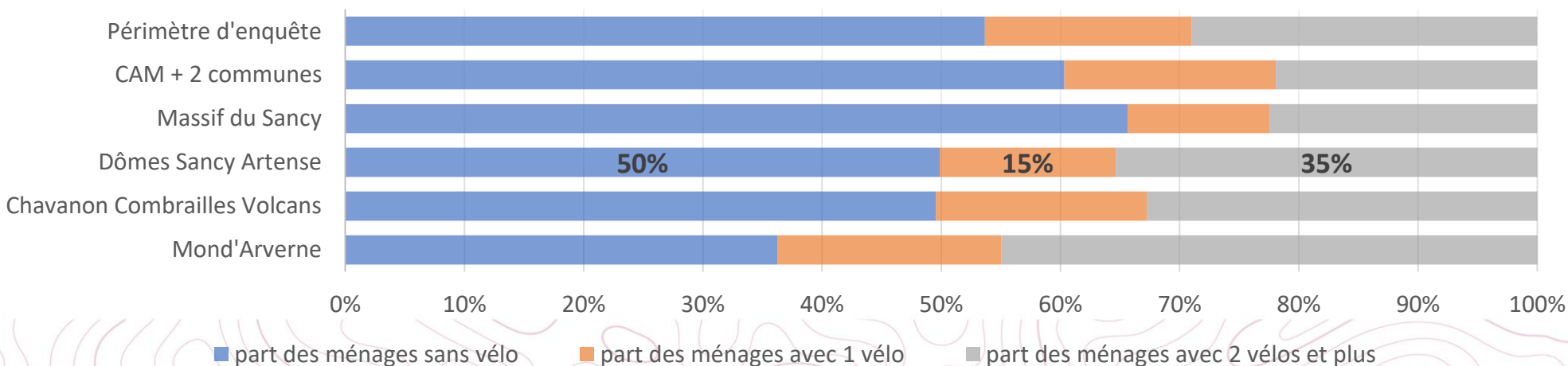
La présence d'un ou plusieurs vélos dans le ménage ne signifie pas que ce dernier est réellement utilisé, même si on questionne sur la présence de vélo en état de marche. Cela reflète la génération du « tout voiture » (6 % des ménages n'ont pas de voiture mais 50% n'ont pas de vélo).

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION

- part des ménages sans vélo
- part des ménages avec 1 vélo
- part des ménages avec 2 vélos et plus



RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION

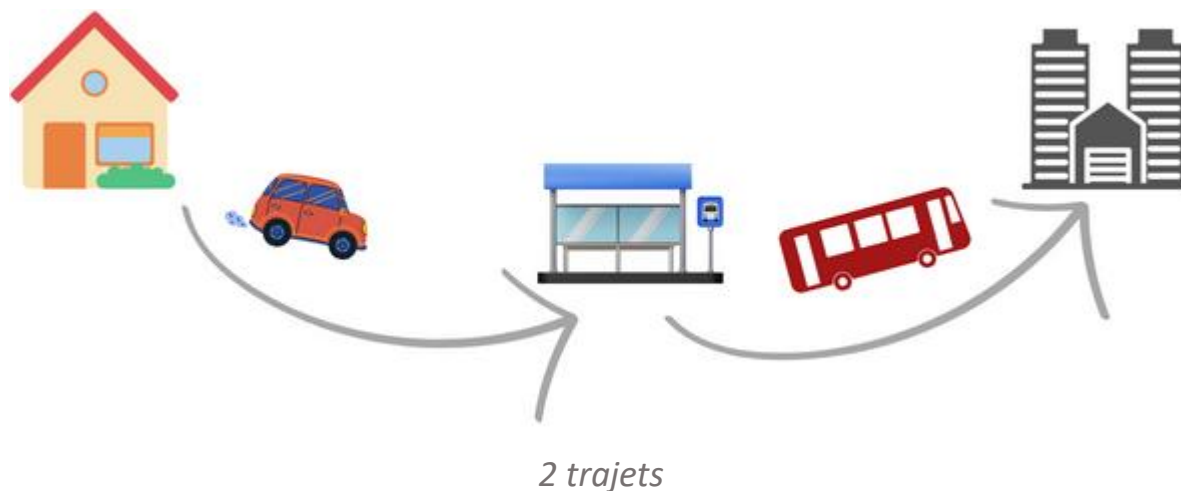


Rappel de la méthodologie et du vocabulaire de l'enquête

- Un « déplacement » peut contenir plusieurs « trajets » (déplacements multimodaux).

*Exemple : j'habite à Orcival et je vais travailler à Clermont. Je me rends à Rochefort-Montagne en voiture puis je prends le bus jusqu'à Clermont : dans ce cas j'ai fait un déplacement et deux trajets. **Le trajet change quand le mode de transport change.***

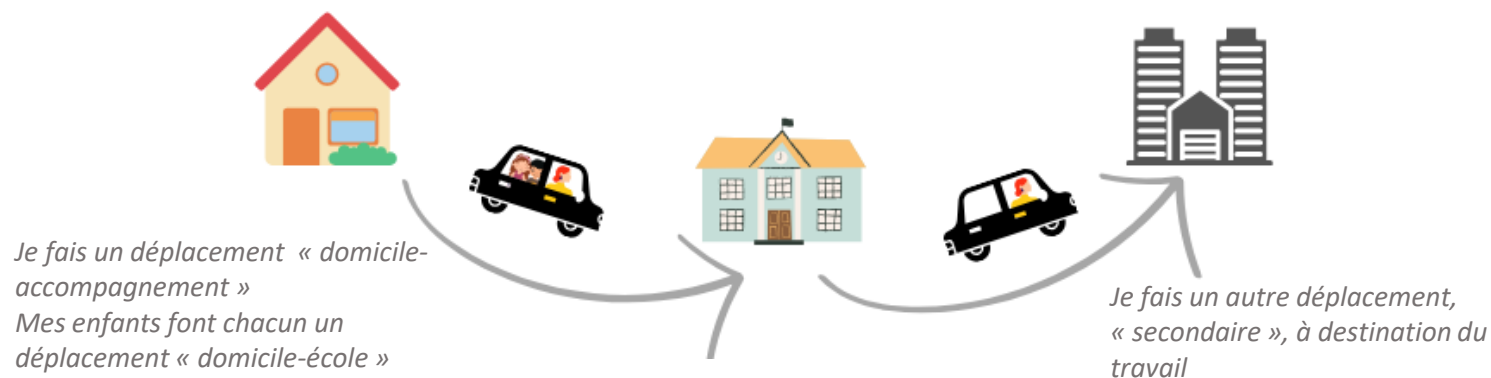
- Attention :
 - la marche n'est pas comptée dans les déplacements multimodaux
 - Si on utilise deux modes différents de la même classe de mode, cela reste un déplacement multimodal (exemple : correspondances entre deux lignes T2C)



Rappel de la méthodologie et du vocabulaire de l'enquête

- Autre point de vigilance : **quand le motif change, le déplacement change**, même si on a l'impression de ne faire qu'un trajet.

Exemple : Le matin je pars travailler en voiture et sur le chemin je dépose mes enfants à l'école, je fais alors deux déplacements : un premier déplacement d'accompagnement en voiture, puis un déplacement « secondaire », à destination du travail, toujours en voiture



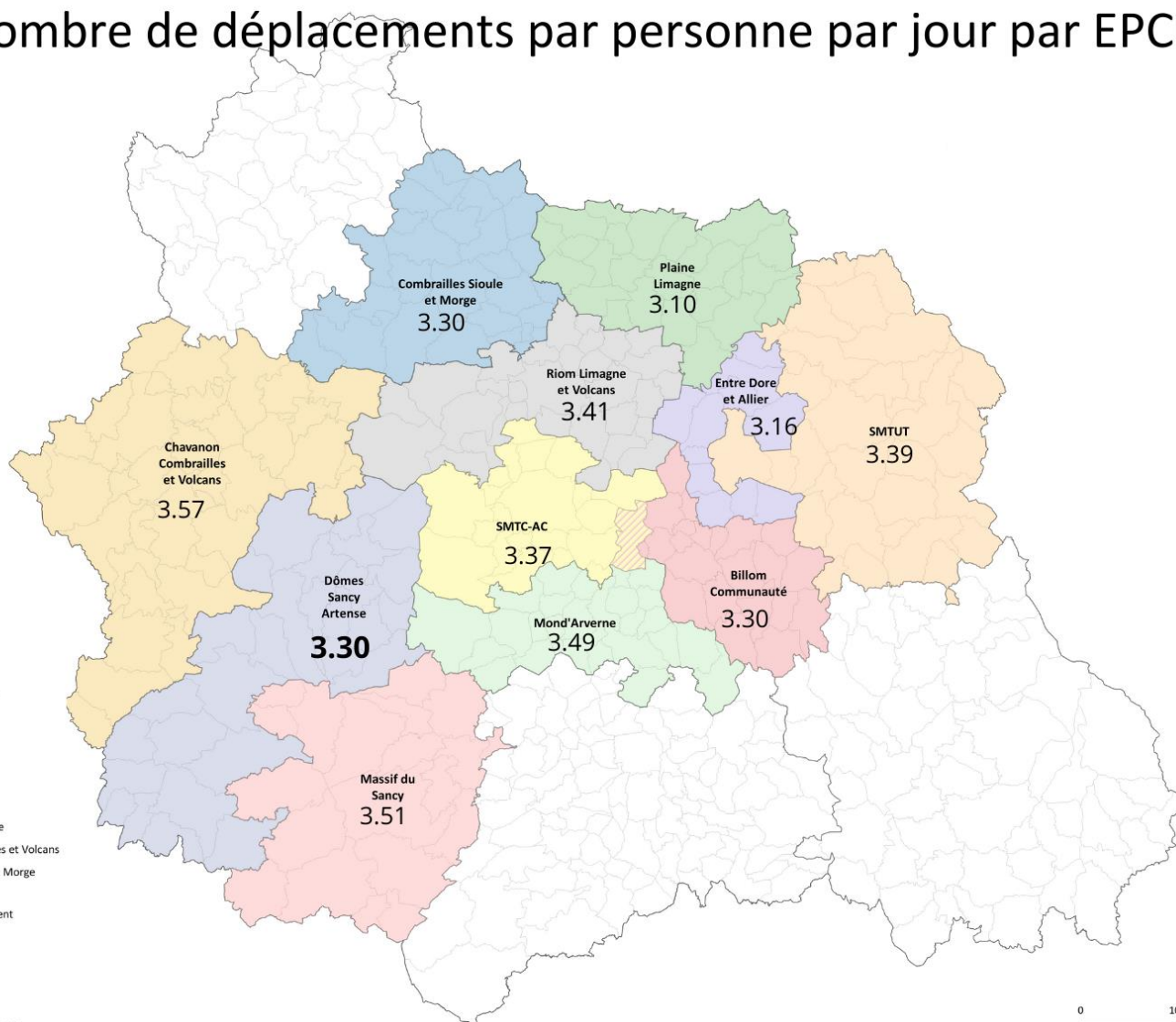
- Attention : parfois, on peut faire deux déplacements successifs de même motif et même mode mais à deux endroits différents.

Exemple : je pars en voiture au supermarché de Rochefort-Montagne faire des achats puis en rentrant je m'arrête à la boulangerie de mon village faire d'autres achats, je fais alors deux déplacements successifs en voiture au motif de destination « achats »



Déplacements

Nombre de déplacements par personne par jour par EPCI



Evolution du nombre de déplacements sur tout le périmètre d'enquête



3,30 déplacements par personne par jour

- On se déplace légèrement moins que la moyenne
 - On observe une forte baisse du nombre de déplacements par personne depuis 2012 sur tout le périmètre d'enquête
 - On l'observe aussi dans les autres territoires en France qui ont fait des enquêtes récemment, mais pas de cette ampleur
- Elle questionne sur les catégories de population qui se déplacent moins, pour quels motifs, ainsi que les causes de cette diminution

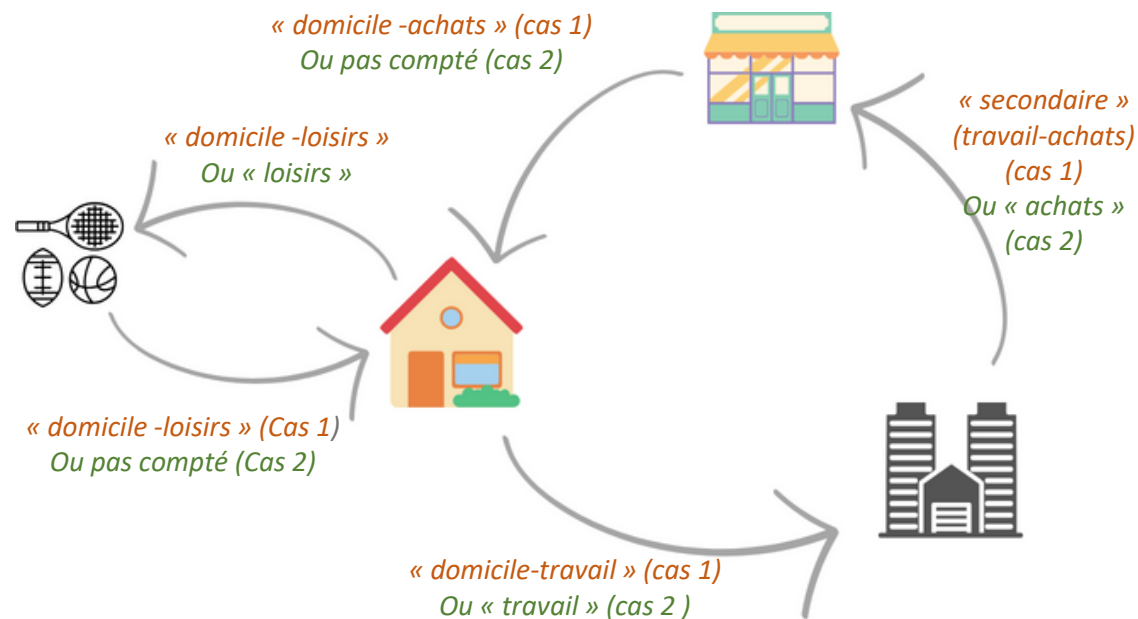


Motifs de déplacements

Différentes façons d'exprimer les motifs de déplacements

- Motifs combinés (cas 1): classification des déplacements avec le motif de départ et le motif d'arrivée, peu importe l'ordre
 - Exemple : « domicile-travail », « domicile-études »
 - Lorsque le déplacement n'a pas de lien avec le domicile (travail-achats par exemple), c'est un déplacement secondaire
- Motifs de destination (cas 2) : classification des déplacements uniquement avec les motifs d'arrivée
 - Exemple : « travail », « études »
 - Ne prend pas en compte les retours au domicile

Il faut comprendre les déplacements comme une chaîne :



Motifs de déplacements

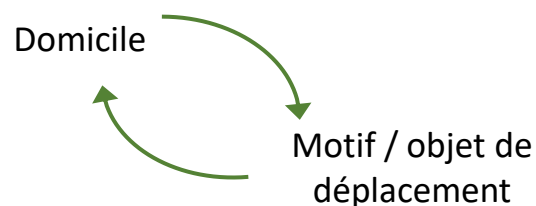
77 % des déplacements sont orientés vers un motif précis et se réalisent en boucle :

20 % des boucles concernent le Travail

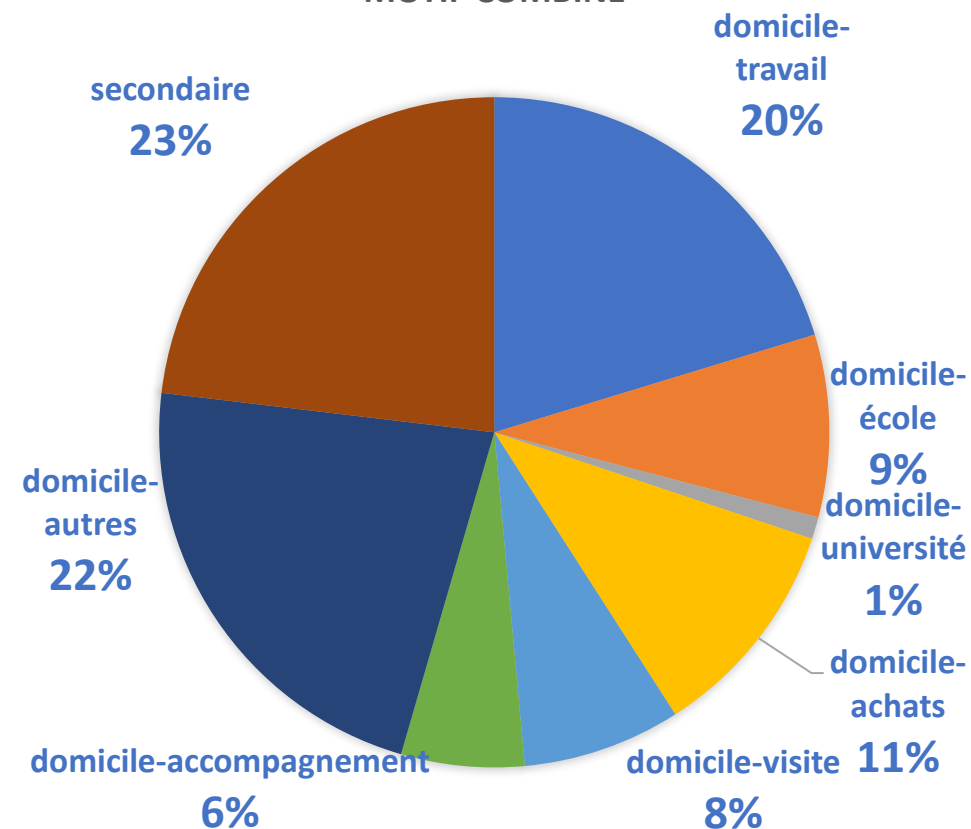
10 % les études

11 % les achats

6 % l'accompagnement



RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LE
MOTIF COMBINÉ



Autres : sport, loisirs, démarches, promenades...

Secondaire : aucun lien avec le domicile (ex : du lieu de travail au magasin)

A l'intérieur des déplacements secondaires, on peut trouver beaucoup de motifs de destination dont le travail

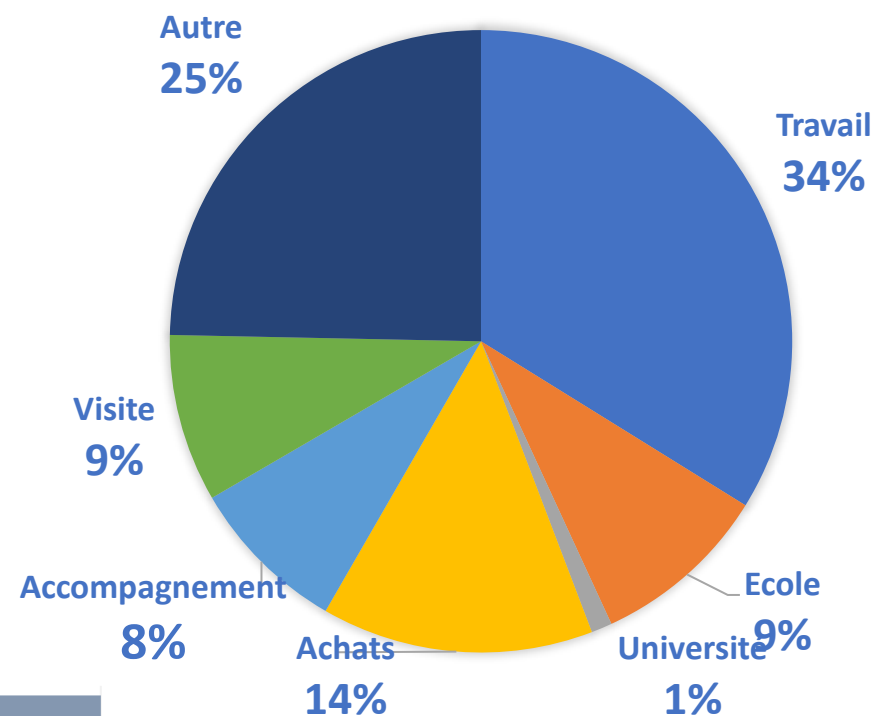


Motifs de déplacements

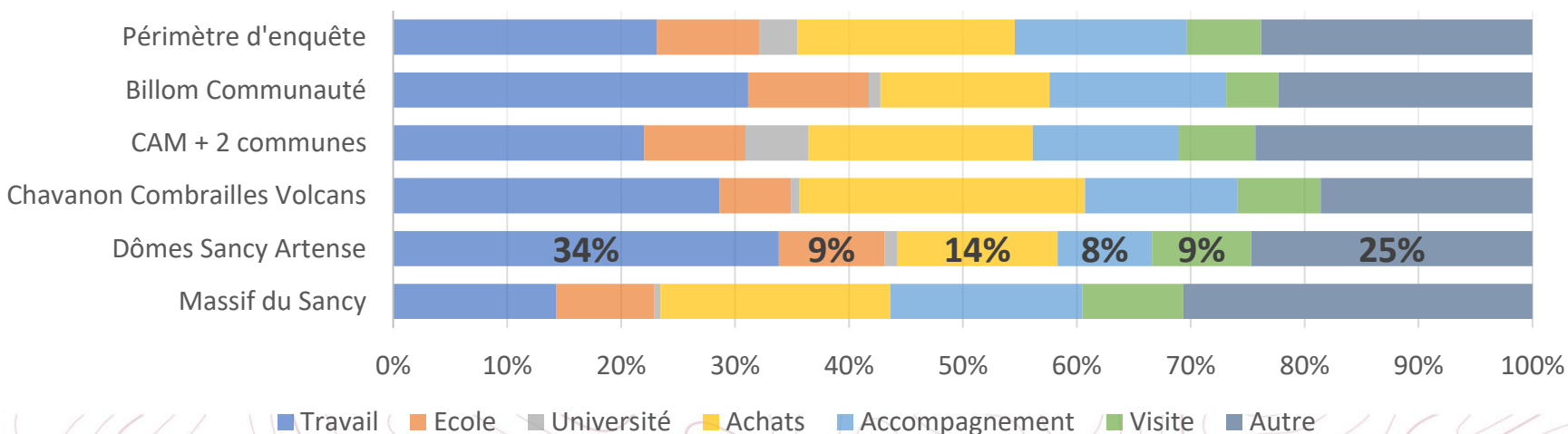
Motifs :

Le motif travail représente plus d'un tiers des destinations, certainement dû à la grande proportion d'actifs sur le territoire

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF DE DESTINATION (HORS RETOUR AU DOMICILE)



RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF DE DESTINATION

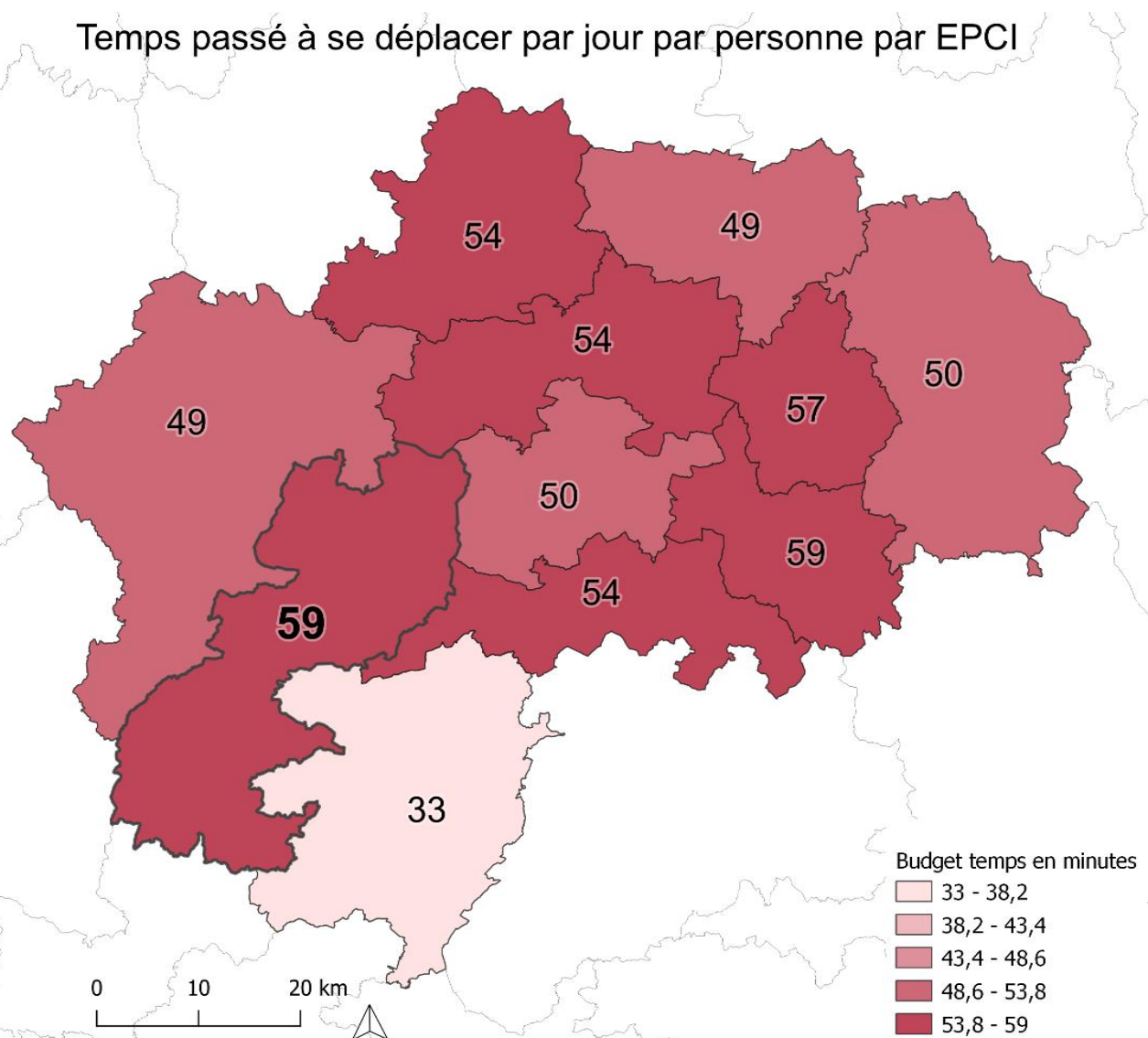


*Autre : sport, loisirs, démarches, promenades...



Budget temps

Temps passé à se déplacer par jour par personne par EPCI

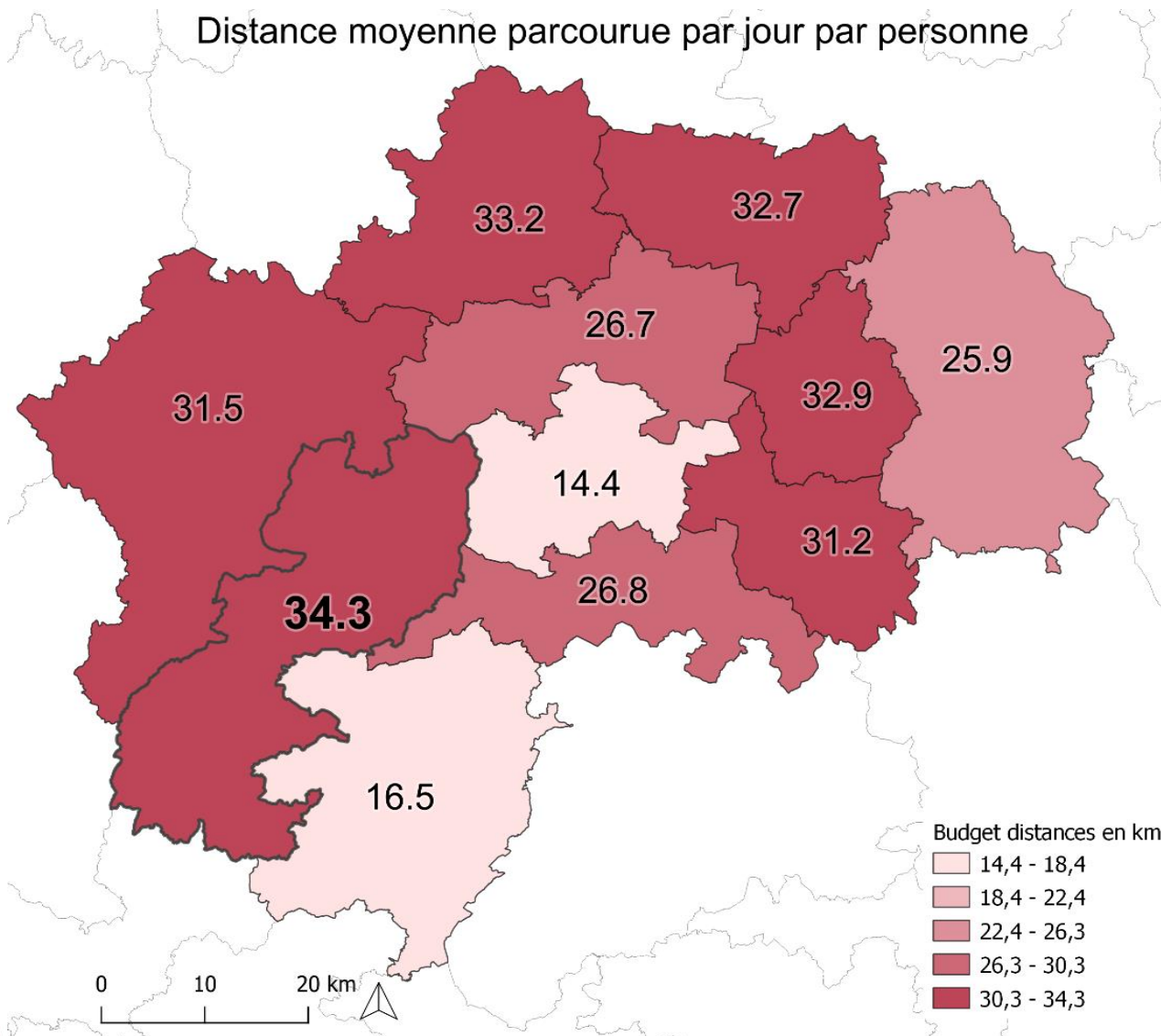


- **Un habitant de Dômes Sancy Artense passe en moyenne 59 minutes à se déplacer par jour**
 - C'est l'un des EPCI où le budget temps est le plus haut
- Attention : c'est une moyenne, dans le lot, certains ne font peut-être que 10 minutes de déplacements (enfants de 5 ans), d'autre 2h (quelqu'un qui travaille loin)*
- Assez classique, on observe très souvent, partout un budget temps autour de 1h
- **Quels différents services mettre en place pour que les gens se déplacent moins ?**
- **Est-ce une question à creuser pour vous ? (qui passe beaucoup de temps à se déplacer...)**



Budget distance

Distance moyenne parcourue par jour par personne



- Un habitant de Dômes Sancy Artense réalise en moyenne **34,3 km** pour l'ensemble de ses déplacements
- C'est l'EPCI où le budget distance est le plus élevé



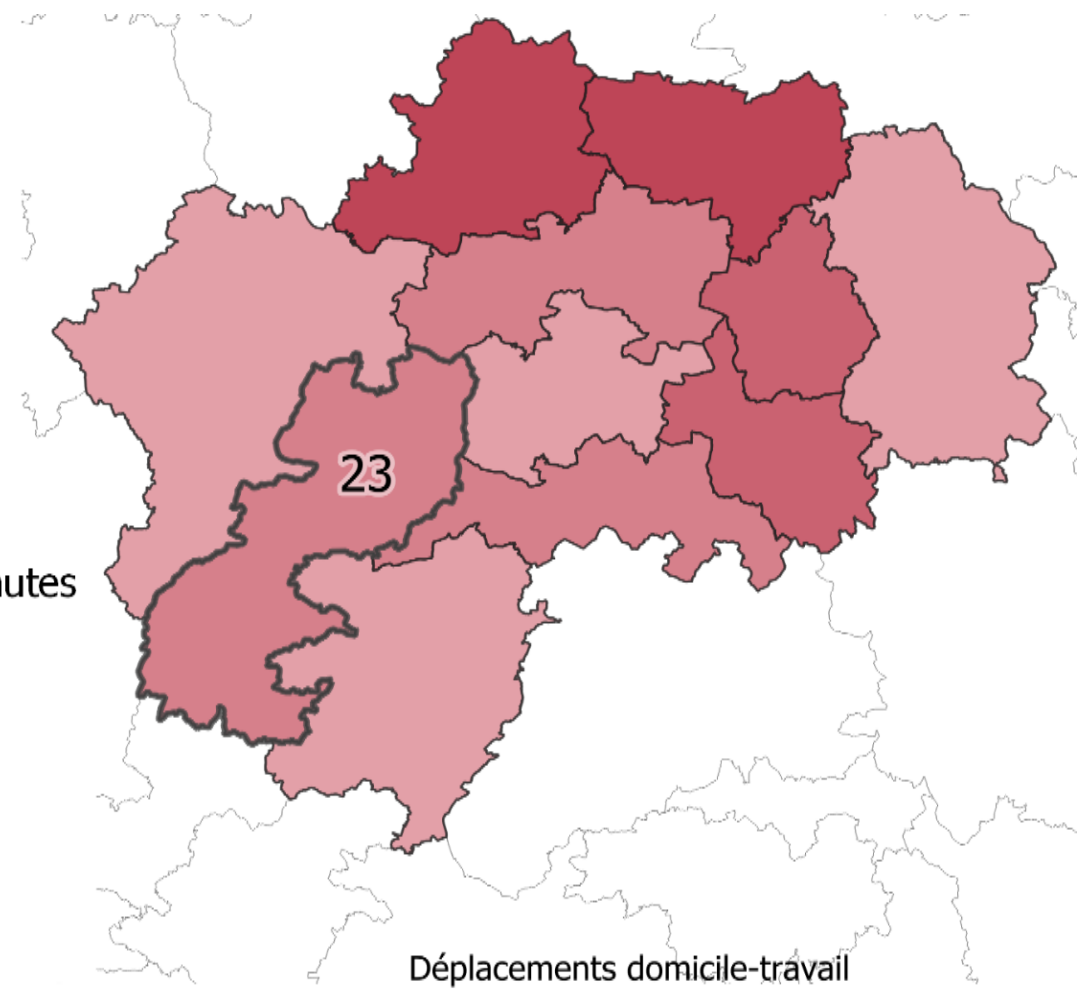
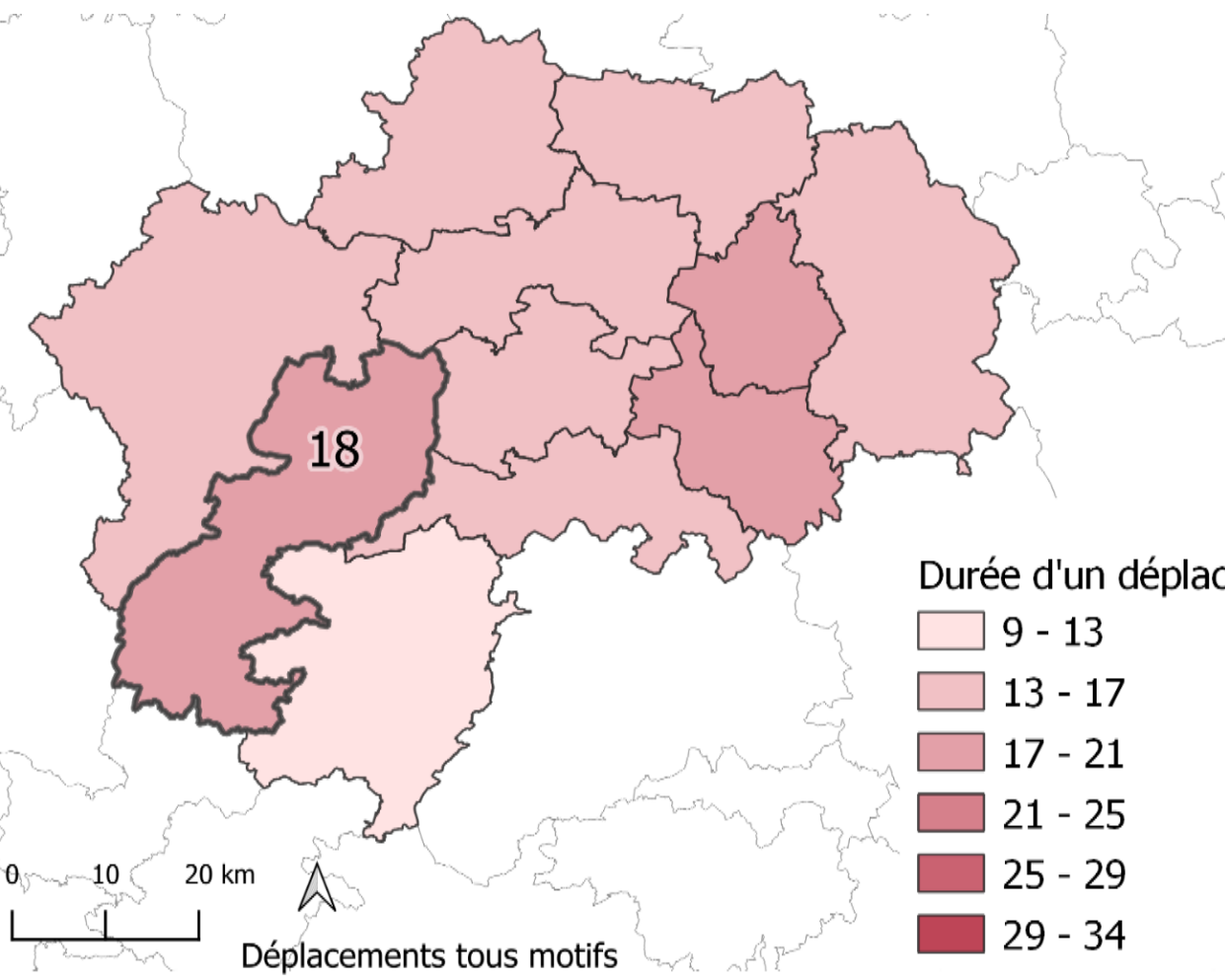
Durée d'un déplacement moyen

- 18 minutes pour un déplacement tous motifs
- 23 minutes pour un déplacement domicile-travail

Des déplacements tous motifs parmi les plus longs, en revanche les déplacements domicile-travail ne sont pas beaucoup plus longs que les déplacements tous motifs

- Distance moyenne d'un déplacement tous motifs : 10,4 km
- Distance moyenne d'un déplacement domicile-travail : 14,3 km

➤ **Un certain éloignement des commodités ?**

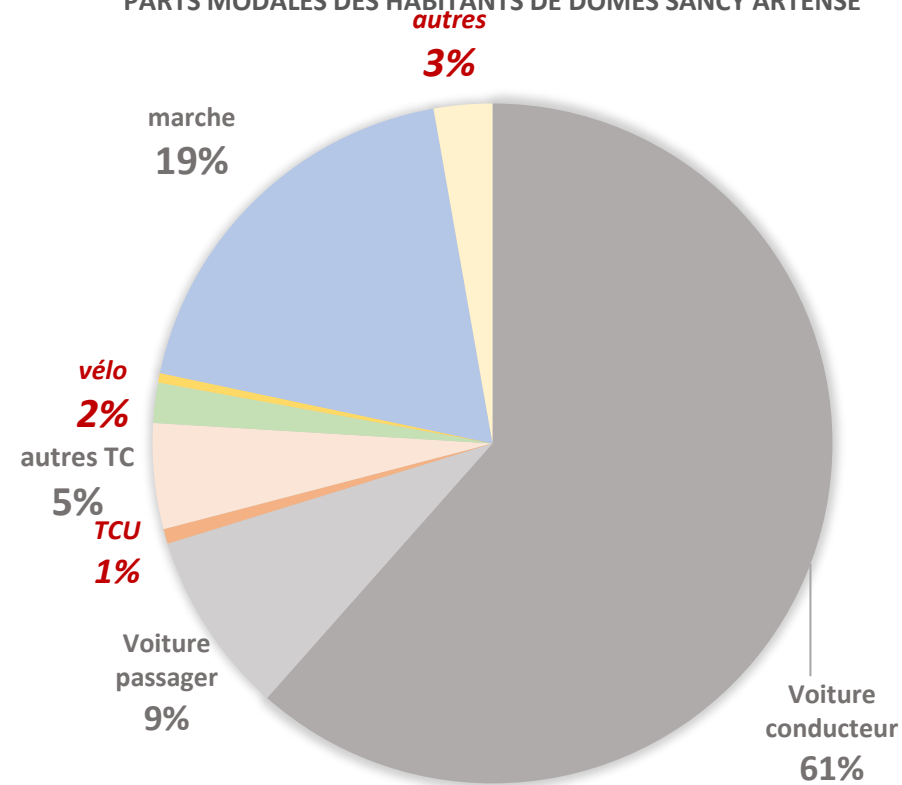


Parts modales

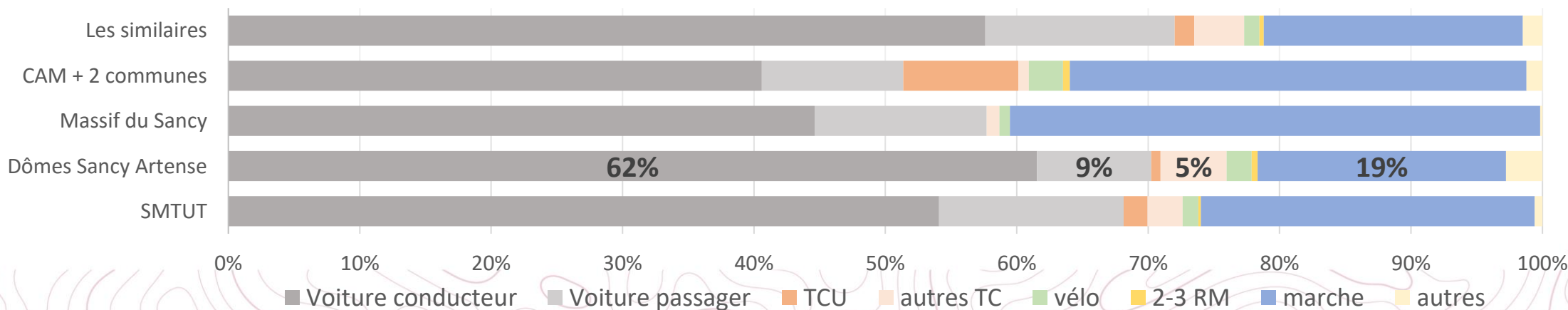
Répartition des déplacements selon le mode principal

- Une part modale de la voiture très haute, similaire à ce qu'on retrouve dans les autres EPCI ruraux et périurbains
- 70% des déplacements se font en voiture
- 19% se font à pied

PARTS MODALES DES HABITANTS DE DÔMES SANCY ARTENSE



PARTS MODALES



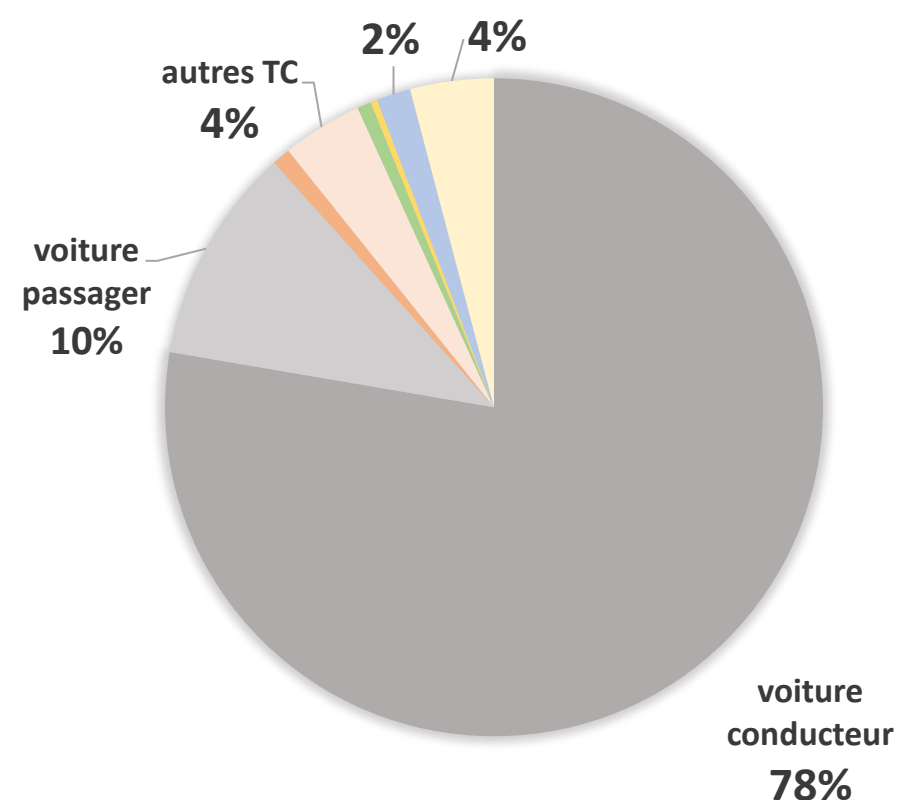
Parts modales

Parts modales aux kilomètres parcourus

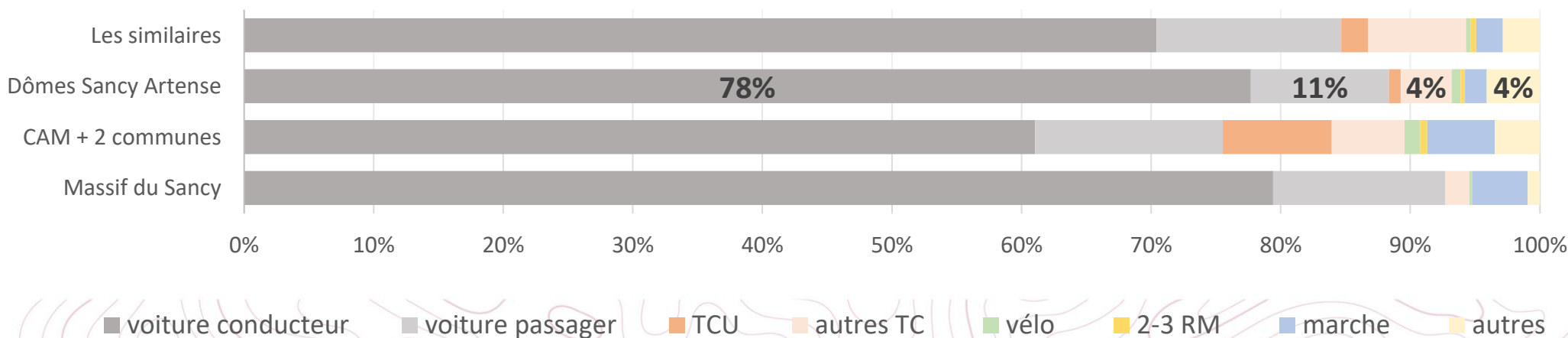
- Une part modale de la voiture au km parcouru plutôt haute par rapport aux autres EPCI

Est-ce qu'il y a une évolution technologique des équipements ? Qui a accès à cette évolution ?

PARTS MODALES AUX KILOMÈTRE PARCOURUS



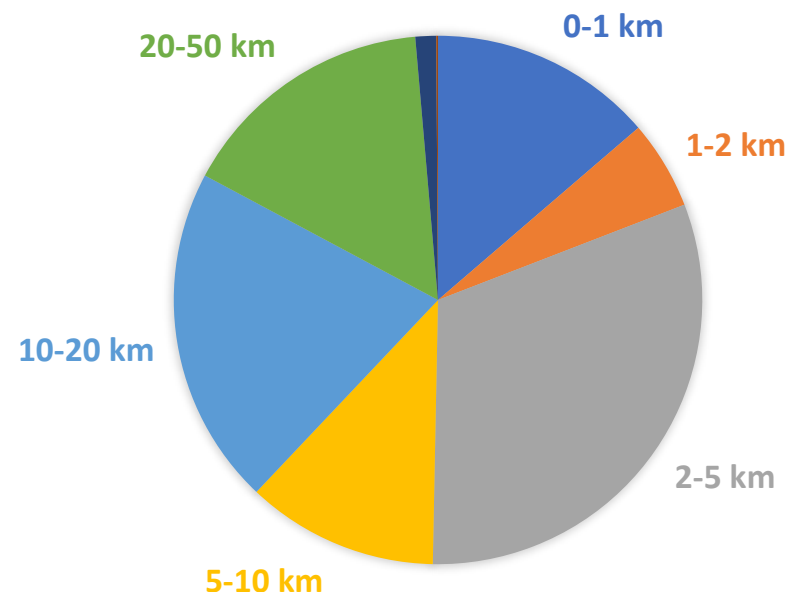
PARTS MODALES AUX KILOMÈTRES PARCOURUS



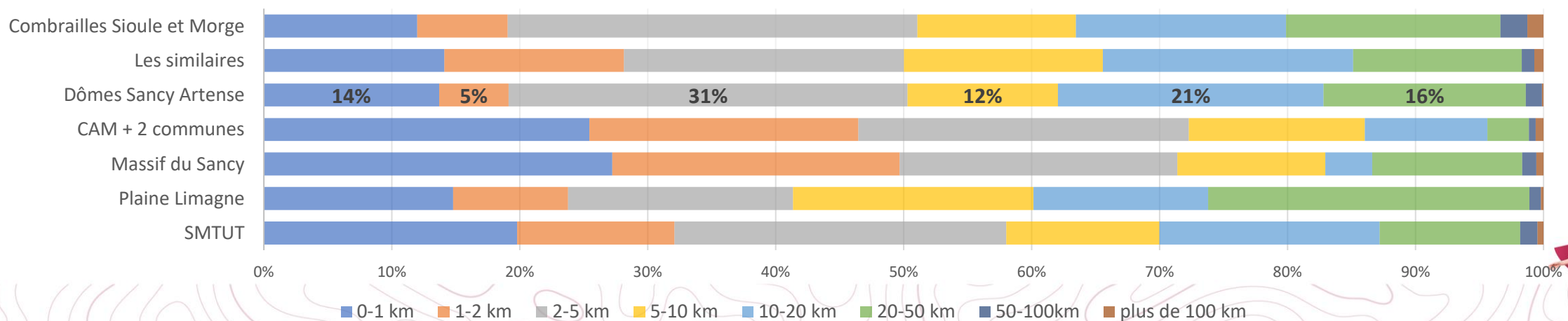
Longueur des déplacements

- Des déplacements plutôt longs
- Près d'un tiers de déplacements de 2 à 5 km
- 19% des déplacements font moins de 2 km, c'est certainement eux qu'on retrouve dans les 19% de part modale de la marche
- La moitié des déplacements font moins de 5 km : faisables en vélo électrique ?

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS PAR CLASSES DE DISTANCES

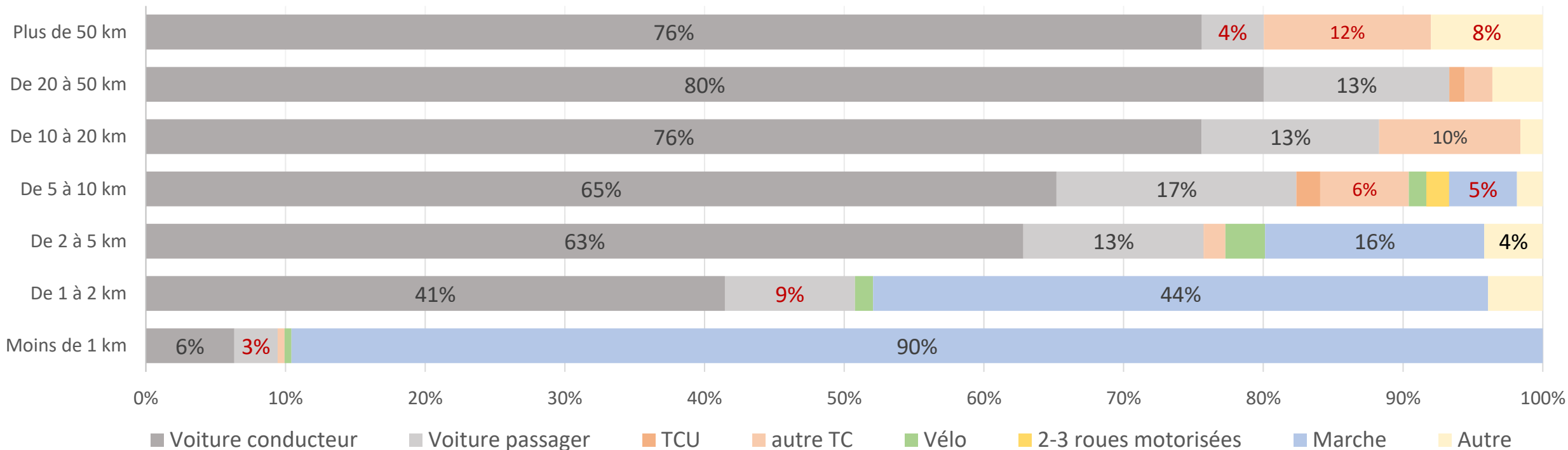


RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS PAR CLASSES DE DISTANCES



Parts modales

PARTS MODALES PAR CLASSES DE DISTANCES - SANCY DÔMES COMBRAILLES*



La voiture prédomine largement à partir de 2 km

* CC Combrailles Sioule et Morge, Chavanon Combrailles et Volcans, Dômes Sancy Artense et Massif du Sancy (peu de données significatives à l'échelle des EPCI)



Premiers résultats de l'enquête

- **Ce document présente les premiers chiffres clés et indicateurs issues de l'EMC² sur les territoires partenaires (EPCI / AOM).** Ces données sont issues des exploitations dites « standard » réalisées par le CEREMA.
- **Certaines données peuvent ne pas être représentatives sur le plan statistique pour les territoires les moins peuplés avec un seul secteur de tirage. Les données concernées peuvent donc être ponctuellement regroupées. Par ailleurs, les comparaisons temporelles avec l'EDGT de 2012 ne sont possibles que pour certains territoires, et parfois sous réserve (certains périmètres ont pu évoluer à la marge avec des retraits ou ajouts de communes)**
- **Ce document n'a pas vocation à faire une présentation détaillée et exhaustive des nombreux résultats de l'EMC². D'autres exploitations ultérieures suivront.** Il n'a pas non plus pour objet de chercher à expliquer les évolutions de pratiques ou les spécificités locales observées. Ces explications nécessitent des analyses approfondies en croisant les résultats de l'EMC² avec d'autres données.
- Les données sous le seuil de significativité (qui ont été répondues par trop peu d'individus pour pouvoir être représentatives de la population) sont indiquées en rouge.



Annexe : Rappel du contenu de l'enquête

Composition

- **Enquête « cœur »** : questions Mobilité sur l'ensemble des déplacements d'un ménage.
- **Enquête « week-end »** : connaissance de la mobilité des résidents du territoire le samedi et le dimanche (déplacements commerciaux et de loisirs notamment).
- **Enquête web** : enrichir le recueil de l'enquête cœur et week-end avec des questions locales.



A quelle échelle

Socle commun pour l'ensemble du périmètre en face à face ou au téléphone

Socle commun pour l'ensemble du périmètre au téléphone et sur la base du volontariat + questions sur la gratuité des transports en commun le WE

Questions sur les opinions, les services de mobilité et des questions spécifiques selon les territoires

Compléments sur le coût résidentiel : cette notion exprime la dépense des ménages, combinant logement et transport

Global 9 370 personnes enquêtées



Annexe : Les données représentatives

- Dans le cadre de sa méthodologie, le CEREMA considère qu'une donnée est représentative, si cette donnée est présente au moins 30 fois à l'échelle du secteur.
- Dans le cas contraire, on peut « associer » des secteurs, pour communiquer sur la donnée, mais uniquement à la nouvelle échelle.
 - *Exemple 1 : on interroge les personnes sur le nombre de déplacement la veille (0, 1, 2, 3, 4, 5 et plus). Si dans un secteur, seulement 18 personnes interrogées répondent « 4 déplacements », la donnée n'est pas représentative. Mais si on regroupe ce secteur avec un secteur voisin où 13 personnes ont répondu « 4 déplacements », alors à l'échelle du nouveau secteur regroupé on obtient 31 personnes qui ont réalisé 4 déplacements, la donnée est donc bien représentative dans ce nouveau secteur.*
 - *Exemple 2 : on interroge les personnes sur le mode de déplacement de chacun de leurs trajets. Si dans un secteur, sur tous les déplacements récoltés (différent de toutes les personnes interrogées, une personne peut faire plusieurs déplacements d'un même mode dans la journée), seulement 15 déplacements sont réalisés en transports en commun urbains, alors la donnée n'est pas représentative. En revanche, si on décide de fusionner les classes « transports en commun urbains » et « autres transports en commun » en une classe « transports en commun » et si la somme des deux modalités est supérieure à 30, alors la donnée correspondant à « transport en commun » est représentative*



Annexe - Lexique

Déplacement : On appelle « déplacement, l'action pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transports sur la voie publique. Les déplacements recensés sont ceux effectués par les habitants à l'intérieur du périmètre enquêté, mais également lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent, et également ceux réalisés complètement à l'extérieur du périmètre (origine et destination à l'extérieur).

Déplacements internes : Il s'agit des déplacements effectués à l'intérieur du périmètre d'enquête.

Déplacements d'échanges : Il s'agit des déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le périmètre d'enquête.

Déplacements externes : Il s'agit des déplacements dont l'origine ET la destination ne sont pas situées sur le périmètre d'enquête.

Mobilité : La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par une personne (âgée de 5 ans et plus) au cours d'un jour de semaine.



Annexe - Lexique

Activité ou motif à destination : On appelle activité, le motif à destination du déplacement, en dehors des retours au domicile. Le domicile ne constitue pas un motif de destination, mais il s'agit « d'un retour d'activité » (le même motif que celui d'origine est utilisé : par exemple pour le retour du travail vers le domicile).

Mode de déplacement ou de transport : Les moyens de déplacement ou de transport sont regroupés de la manière suivante :

- La voiture particulière, avec parfois une distinction entre l'usage comme conducteur ou passager ;
- La marche à pied qui correspond à son usage exclusif ;
- Les transports collectifs urbains du réseau : T2C, autre réseau urbain du périmètre (TUT(Thiers), RLV (Riom))
- Les autres transports collectifs, appelés les Autres TC : TGV, TER, Autres trains (Intercités, TET), Transports interurbains routiers et autres autocars (TER routiers, cars régionaux, dessertes scolaires, périscolaires, occasionnelles,...), cars longues distances de la loi Macron, Transport employeur) ;
- Le vélo ;
- Les autres modes : deux roues motorisés, petits engins électriques hors vélos, roller/skate/trottinette non électriques fourgon/camionnette/camion, engins agricoles, passagers taxis, passagers VTC, passager d'un autre réseau urbain (extérieur au périmètre), avion, transport fluvial ou maritime, fauteuil roulant.



Annexe - Lexique

Mode principal d'un déplacement : C'est le mode utilisé pour effectuer un déplacement. Il sert dans tous les indicateurs « déplacements », dont la part modale. Si plusieurs modes = plusieurs trajets au sein du déplacement.

Quand seule la marche est utilisée, le mode principal est la marche.

Lorsqu'on utilise 1 seul mode mécanisé (1 seul trajet dans le déplacement), le mode principal est le mode mécanisé.

Lorsque on utilise plusieurs modes mécanisés (donc au moins 2 trajets), il faut privilégier un des modes utilisés. Ce choix se fait par une hiérarchie définie par la méthodologie standard :

- Une version urbaine qui privilégie les TC de proximité
- Une version interurbaine qui privilégie les TC lourds

Ces choix ne sont pas définitifs, les données sources peuvent être analysées à nouveau selon d'autres hiérarchies.

Part modale : Par rapport à un ensemble de déplacements tous modes, c'est la répartition des déplacements en fonction du mode principal utilisé (rapport entre le nombre de déplacements effectués avec ce mode / nombre total de déplacements)

Taux d'occupation : Le taux d'occupation est le nombre moyen de personnes présentes dans une voiture (y compris le conducteur). Il s'agit donc de l'occupation moyenne des voitures.

Taux de motorisation : Le nombre moyen de voitures à disposition par ménage.



Annexe 6 :
Questionnaire de l'enquête
mobilité grand public, Stage
mobilité, 2022

Questionnaire enquête comportementale

La Communauté de communes Dômes Sancy Artense lance son grand questionnaire mobilité

- ➔ Questionnaire à destination des habitants de la CCDSA
- ➔ Questionnaire avec une entrée par les ménages : 1 ménage répond à 1 questionnaire

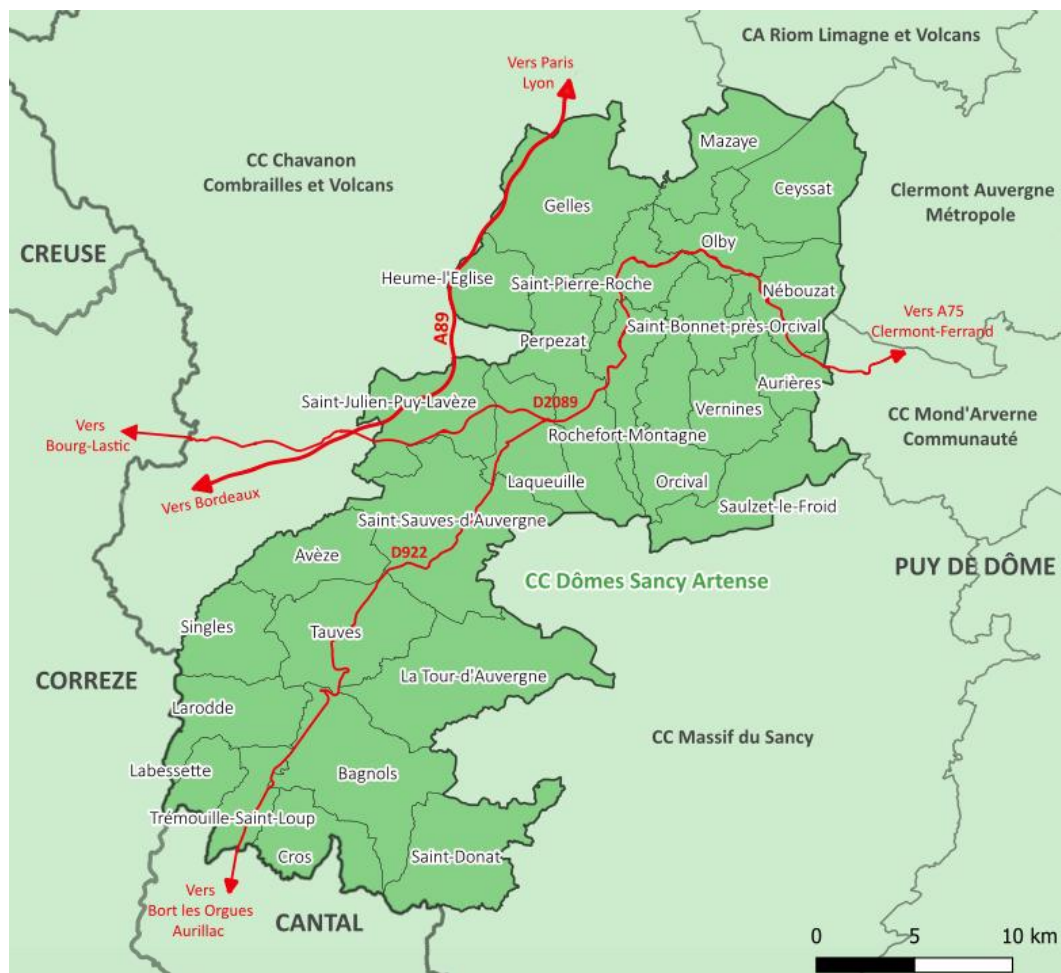
Vous habitez sur la Communauté de communes Dômes Sancy Artense ? Nous avons besoin de vous !

Dans le cadre de la prise de compétence mobilité, la communauté de commune réfléchit à l'élaboration et la mise en place de solutions de mobilité sur notre territoire. Nous avons donc besoin de vous pour recenser vos comportements et vos besoins en termes de déplacements, de transports et de mobilité.

Ce questionnaire se remplit en 15 à 20 minutes environ. Il est totalement anonyme et réservé aux ménages du territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense.

Merci de faire un seul retour du questionnaire par ménage.

Merci de votre participation.



**Communauté de
Communes
Dômes Sancy
Artense**

-  Communauté de communes
Dômes Sancy Artense
 Autoroutes
 Routes
Départementales

Source : BD Cartho - IGN France - 2022

Réalisation : CC Dômes Sancy Artense -
Elisa DE SOUSA

Partie 1 : Vous et vos déplacements

Votre profil nous intéresse, il nous aidera dans la mise en place de solutions de mobilité.

Partie commune à tous les répondants

1) Quelle est votre commune de résidence ? (1 choix)

- ☐ Aurières
- ☐ Avèze
- ☐ Bagnols
- ☐ Ceyssat
- ☐ Cros
- ☐ Gelles
- ☐ Heume-l'Église
- ☐ La Tour-d'Auvergne
- ☐ Labessette
- ☐ Laqueuille
- ☐ Larodde
- ☐ Mazayes
- ☐ Nébouzat
- ☐ Olby
- ☐ Orcival
- ☐ Perpezat
- ☐ Rochefort-Montagne
- ☐ Saint-Bonnet-près-Orcival
- ☐ Saint-Donat
- ☐ Saint-Julien-Puy-Lavèze
- ☐ Saint-Pierre-Roche
- ☐ Saint-Sauves-d'Auvergne
- ☐ Saulzet le Froid
- ☐ Singles
- ☐ Tauves
- ☐ Trémouille-Saint-Loup
- ☐ Vernines
- ☐ Autre :

→ *Les personnes qui habitent sur la communauté de communes font la totalité du questionnaire*

→ *Les personnes qui n'habitent pas sur la communauté de communes (celles ayant coché « autre ») sont envoyées à la fin du questionnaire.*

2) Quelle est la composition de votre ménage ? (1 choix)

- ☐ Ménage d'une personne
- ☐ Autre ménage sans famille (colocation)
- ☐ Couple sans enfants
- ☐ Couple avec enfants
- ☐ Famille monoparentale

3) A quelle catégorie d'âge appartiennent les personnes au sein de votre foyer ? (1 choix par ligne, possibilité de ne pas donner de choix pour certaines lignes)

	Moins de 18 ans	18 - 29 ans	30 – 49 ans	50 – 64 ans	65 – 80 ans	Plus de 80 ans
Personne 1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Personne 2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Personne 3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Personne 4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Personne 5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Personne 6	☐	☐	☐	☐	☐	☐

4) Les personnes au sein de votre foyer ont-elles le permis de conduire ? (1 choix par ligne, possibilité de ne pas donner de choix pour certaines lignes))

	OUI	NON
Personne 1	☐	☐
Personne 2	☐	☐
Personne 3	☐	☐
Personne 4	☐	☐
Personne 5	☐	☐
Personne 6	☐	☐

5) Votre ménage possède combien de voitures, vélos, deux roues, etc. ? (1 choix par ligne)

	Aucun	1	2	3	Plus de 3
Véhicule thermique (voiture, camion, camionnette, moto, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
Véhicule électrique ou hybride	☐	☐	☐	☐	☐
Vélo classique	☐	☐	☐	☐	☐

Vélo ou trottinette électrique	☐	☐	☐	☐	☐
--------------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

6) Avez-vous un ou plusieurs abonnement(s) aux transports collectifs au sein de votre foyer ? *(1 choix)*

- ☐ Oui
- ☐ Non

Partie 2 : Vous êtes actif ou à la recherche d'un emploi ? Expliquez-nous comment votre activité influence vos déplacements !

Nous allons maintenant nous intéresser à vos déplacements liés à votre activité. Comment vous et les personnes de votre ménage se déplacent pour se rendre sur leur lieu de travail ? Comment l'offre de mobilité influence-t-elle votre recherche d'emploi ?

(Commun à tous les répondants)

7) Au sein de votre foyer, y-a-t-il des personnes actives avec un emploi ? **(1 choix)**

- ☐ Oui
- ☐ Non

→ Les personnes répondant Oui font le questionnaire « Actif avec un emploi » ci-dessous

→ Les personnes répondant Non passent à la question 8

8) Au sein de votre foyer, y-a-t-il des personnes à la recherche d'un emploi ? **(1 choix)**

- ☐ Oui
- ☐ Non

→ Les personnes répondant Oui font le questionnaire « A la recherche d'un emploi » ci-dessous

→ Les personnes répondant Non passent à la partie 3 du questionnaire

Questionnaire Actifs avec un emploi	Questionnaire A la recherche d'un emploi																																
9) Quelle est la commune de travail de la personne 1 du ménage ? (1 choix) <i>*A remplir uniquement par les actifs, ne pas tenir compte des enfants ou étudiants</i> ☐ Aurières ☐ Avèze ☐ ... ☐ Vernines ☐ Autre : 10) Quelle est la commune de travail de la personne 2 du ménage ? (1 choix) <i>*A remplir uniquement par les actifs, ne pas tenir compte des enfants ou étudiants</i> ☐ Aurières ☐ Avèze ☐ ... ☐ Vernines ☐ Autre :	21) Où se rendent les personnes à la recherche d'un emploi de votre ménage pour accomplir leurs démarches ? (1 choix par ligne) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th></th><th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pers 1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Pers 2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Pers 3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> 1) Pôle Emploi Chamalières 2) Pôle Emploi Clermont-Ferrand 3) Pôle Emploi Ussel 4) Espace France Service de Rochefort-Montagne 5) Espace France Service de La Tour d'Auvergne 6) Je ne me déplace pas 7) Autre		1	2	3	4	5	6	7	Pers 1								Pers 2								Pers 3							
	1	2	3	4	5	6	7																										
Pers 1																																	
Pers 2																																	
Pers 3																																	

11) Quelle est la commune de travail de la personne 3 du ménage ? (1 choix)

**A remplir uniquement par les actifs, ne pas tenir compte des enfants ou étudiants*

- ☐ Aurières
- ☐ Avèze
- ☐ ...
- ☐ Vernines
- ☐ Autre :

12) Combien de jours par semaine vous rendez-vous sur votre lieu de travail ? (1 choix par ligne)

	1 j.	2 j.	3 j.	4 j.	5 j.	6 j.	7 j.
Pers 1							
Pers 2							
Pers 3							

13) Au sein de votre ménage, les personnes actives réalisent-elles des jours de télétravail ? (1 choix par ligne)

	Aucun	1 j.	2 j.	3 j.	4 j.	5 j.	6 j.	7 j.
Pers 1								
Pers 2								
Pers 3								

14) Combien de kilomètres faites-vous pour vous rendre sur votre lieu de travail (1 trajet aller) ? (1 choix par ligne)

	0 à 5 km	6 à 15 km	16 à 40 km	41 à 60 km	Plus de 60 km
Pers 1	☐	☐	☐	☐	☐
Pers 2	☐	☐	☐	☐	☐
Pers 3	☐	☐	☐	☐	☐

15) Combien de temps consacrez-vous à vos déplacements pour vous rendre au travail (1 trajet aller) ? (1 choix par ligne)

	0 à 5 min	6 à 15 min	16 à 30 min	31 à 45 min	De 46 min à 1h	Plus de 1h
Pers 1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pers 2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pers 3	☐	☐	☐	☐	☐	☐

22) Pour accomplir vos démarches de recherche d'emploi, quelles solutions de mobilité avez-vous ? (Plusieurs choix)

	1	2	3	4	5	6
Pers 1						
Pers 2						
Pers 3						

- 1) J'utilise ma voiture personnelle
- 2) Je fais appel à un amis, à de la famille, à un voisin pour me transporter
- 3) J'utilise les transports en communs
- 4) J'utilise un outil de covoiturage
- 5) Je n'ai pas de solutions
- 6) Autre

23) Quelles difficultés liées à vos déplacements rencontrez-vous dans la recherche d'un emploi ? (Plusieurs choix)

	1	2	3	4	5	6
Pers 1						
Pers 2						
Pers 3						

- 1) Je n'ai pas de véhicule
- 2) Je n'ai pas le permis
- 3) Le manque d'offre de transports collectif freine ma recherche d'emploi
- 4) Je suis éloigné des services de recherche d'emploi
- 5) Le coût des carburants
- 6) Autre

24) Quels types de besoins en termes de mobilité auriez-vous pour trouver un emploi ? (Plusieurs choix)

	1	2	3	4	5	6
Pers 1						
Pers 2						
Pers 3						

- 1) J'ai besoin d'aide pour financer mon permis de conduire
- 2) J'ai besoin d'aide pour financer l'achat d'un véhicule
- 3) J'ai besoin d'une offre de transport collectif (type bus)
- 4) J'ai besoin d'une offre de transport type covoiturage
- 5) J'ai besoin d'une solution de transport actif (type vélo)
- 6) Autre

16) Quels est le mode de déplacement principal que vous utilisez pour vous rendre au travail (utilisation très régulière de ce mode) ? (Plusieurs choix par ligne)

	1	2	3	4	5	6	7	8
Pers 1								
Pers 2								
Pers 3								

- 1) Voiture individuelle
- 2) Covoiturage
- 3) Bus / Car
- 4) Vélo ou trottinette
- 5) Marche à pied
- 6) Autopartage (Utilisation partagée d'une flotte de véhicules par différents usagers, pour une courte durée et par abonnement)
- 7) Bus de ville
- 8) Tram
- 9) Travail à domicile

17) Quels est le mode de déplacement secondaire que vous utilisez pour vous rendre au travail (utilisation occasionnelle de ce mode) ? (Plusieurs choix par ligne)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Pers 1									
Pers 2									
Pers 3									

- 1) Voiture individuelle
- 2) Covoiturage
- 3) Bus
- 4) Vélo ou trottinette
- 5) Marche à pied
- 6) Autopartage (Utilisation partagée d'une flotte de véhicules par différents usagers, pour une courte durée et par abonnement)
- 7) Bus de ville
- 8) Tram
- 9) Aucun autre mode de déplacement

18) Quel est votre système de stationnement sur votre lieu de travail ? (1choix par ligne)

	1	2	3	4	5	6
Pers 1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pers 2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pers 3	☐	☐	☐	☐	☐	☐

- 1) Parking de l'entreprise
- 2) Stationnement dans la rue gratuit
- 3) Stationnement dans la rue payant

- 4) Stationnement sur un parking payant (relais, sous terrain, parking privé, etc.)
- 5) Stationnement sur un parking gratuit (terrain vague, chez un ami, etc.)
- 6) Autre :

19) Cette solution de stationnement vous pose-t-elle problème ? (1choix par ligne)

	Oui	Non
Pers 1	☐	☐
Pers 2	☐	☐
Pers 3	☐	☐

20) Vous et les personnes actives de votre ménage, pour vos déplacements liés à votre travail, êtes-vous prêt à : (1choix par ligne)

	Oui	Non
Covoiturer	☐	☐
Prendre les transports en commun	☐	☐
Télétravailler ou travailler dans un espace de coworking	☐	☐

Partie 3 : Vos habitudes de consommation et l'accès aux services

Nous allons maintenant nous intéresser à vos habitudes de déplacement pour vous rendre sur les bourgs de proximité, lieux où un certain nombre de services sont disponibles (commerces, administrations, établissements de santé et soin, etc.)

(Commun à tous les répondants)

25) Sur quelles communes vous rendez-vous le plus souvent pour vos consommations ?

(Plusieurs choix par colonne et par ligne)

	Pour vos courses alimentaires	Pour vos soins et services de santé	Pour d'autres services (banques, etc.) et les administrations locale
Bagnols			
Gelles			
La Tour d'Auvergne			
Laqueuille			
Nébouzat			
Olby			
Orcival			
Rocheft-Montagne			
Saint Bonnet près Orcival			
Saint Donat			
Saint Sauves d'Auvergne			
Tauves			
Clermont-Ferrand et alentours			
Pontgibaud			
Vallée de la Bourboule – le Mont Dore			
Bort les Orgues			
Ussel			
Je ne me déplace pas, livraisons à domicile			

26) Quel est le mode de déplacement que vous utilisez le plus pour vous rendre au sein de ces communes ? (1choix)

- ☐ Voiture individuelle
- ☐ Covoiturage
- ☐ Bus / Car
- ☐ Vélo ou trottinette
- ☐ Marche à pied
- ☐ Autopartage (Utilisation partagée d'une flotte de véhicules par différents usagers, pour une courte durée et par abonnement)
- ☐ Bus de ville
- ☐ Tram
- ☐ Autre :

27) La communauté de communes souhaite encourager l'accès aux lieux de consommation de son territoire. Selon vous, quelles solutions seraient les plus adaptées pour se rendre dans les commerces et services des villages ? (Plusieurs choix)

- ☐ Un service de transport collectif (type bus)
- ☐ Un service de covoiturage
- ☐ Un stationnement facilité dans les bourgs (par exemple : augmentation du nombre de places, stationnement mieux défini au sol, etc.)
- ☐ Un accès cycliste facilité et sécurisé
- ☐ Un accès piéton facilité et sécurisé (passages piétons, trottoirs, etc.)
- ☐ Autre :

28) Si des services et des aménagements étaient mis en place dans les communes, seriez-vous prêt à les utiliser pour avoir un accès aux services et commerces ? (1 choix par ligne)

	OUI	NON
Utilisation des aménagements cyclables et piétons	☐	☐
Utilisation des transports collectifs (bus, navettes, etc.)	☐	☐
Utilisation du covoiturage	☐	☐

Orcines – St Genès Champanelle – Aydat	☐	☐	☐	☐	☐	☐
La Bourboule – Le Mont Dore	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pontgibaud – Pontaumur	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Bort les Orgues	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ussel	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐	☐	☐

30) Quel sont les modes de déplacement que votre ménage utilise le plus pour les loisirs ? (1choix par ligne)

	Voiture individuelle	Covoiturage	Bus / Car	Vélo ou trottinette	Marche à pied	Autopartage (Utilisation partagée d'une flotte de véhicules par différents usagers, pour une courte durée et par abonnement)	Bus de ville	Tram	Autre
Mode principal	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mode secondaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

31) Quelle(s) solution(s) vous intéresserai(en)t le plus pour vos déplacements liés à vos loisirs ? Vous pouvez graduer vos choix de 1 à 3 en fonction de votre préférence) (1 Choix par ligne)

	Organisation en réseau de covoiturage régulier entre les participants d'un même loisir	Une ligne de covoiturage tout public (via un dispositif, une application, etc.)	Ligne bus	Service de transport collectif pour des événements spécifiques (matchs, concerts, spectacles, etc.)	Service de covoiturage pour des événements spécifiques (matchs, concerts, spectacles, etc.)	Aucune solution
Choix 1						
Choix 2						
Choix 3						

Partie 5 : La mobilité de vos enfants

La mobilité de vos enfants est également importante. Pour se rendre sur leurs lieux d'étude vous et vos enfants rencontrez parfois des difficultés, faites-nous part de votre ressenti.

(Commun à tous les répondants)

32) Au sein de votre foyer, y-a-t-il des écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

→ Les personnes répondant Oui font cette partie du questionnaire

→ Les personnes répondant Non sont redirigés vers la partie 6 du questionnaire

33) Quels modes de déplacement utilisent vos enfants pour se rendre sur leurs lieux d'étude ? (1 choix pour chaque ligne)

	Je n'ai pas d'enfants allant dans ces lieux	Voiture individuelle des parents ou personnelle	Covoiturage	Bus	Vélo ou trottinette	Marche à pied	Autopartage	Bus de ville	Tram
Ecole	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Collège	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Lycée	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Universités	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

34) Quelle solution vous intéresserait le plus pour le déplacement de vos enfants vers leurs lieux d'étude ? (1 choix)

- ☐ Une ligne de bus quotidienne vers les lycées / universités
- ☐ Une ligne de covoiturage tout public (via un dispositif, une application, etc.) vers les lycées / universités
- ☐ Autre : ...

Partie 6 : L'offre de mobilité du territoire

Sur le territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense il existe quelques infrastructures de transport et de mobilité. Les connaissez-vous ? Les utilisez-vous ? Nous allons vous les présenter et essayer de comprendre vos habitudes.

(Commun à tous les répondants)

Les lignes de bus régulières de la région existantes sur la communauté de communes

Sur la communauté de communes plusieurs services de bus régionaux sillonnent le territoire pour se rendre à différentes destinations.

- Le bus régional interurbain (ligne 52), qui permet de rejoindre la métropole clermontoise tous les matins, et de revenir sur le territoire tous les soirs. Avec un départ de Rochefort-Montagne et plusieurs autres arrêts sur le territoire (Massages, Massagettes, Le Léry, Le Pont d'Olby), et une arrivée à la gare routière de Clermont-Ferrand (place des Salins).
- Le bus régional TER SNCF (ligne 83), qui permet quant à lui de rejoindre la métropole clermontoise, mais également les villes d'Ussel, de Mauriac et du Mont-Dore. Ce service propose plusieurs arrêts (Stade de Bagnols, Tauves, Saint Sauves, Gare de Laqueuille et Rochefort-Montagne) et plusieurs horaires sur le territoire.

35) Au sein de votre foyer, y-a-t-il des personnes qui utilisent ces services de bus mis en place par la région ? (1 choix pour chaque ligne)

	Oui	Non
Bus interurbain (Ligne 52)	☐	☐
Bus TER SNCF (Ligne 83)	☐	☐

36) Si personne n'utilise ces services, pouvez-vous nous préciser pour quelles raisons ? (Plusieurs choix pour chaque ligne)

	Je ne connais pas cette ligne de bus	Les horaires ne me conviennent pas	Les destinations ne me conviennent pas	Les arrêts sur la communauté de commune ne me conviennent pas	Le tarif ne me convient pas	Je ne sais pas où me renseigner sur les horaires, les arrêts, etc.	Je ne suis pas habitué(e) à prendre le bus, j'ai l'habitude de prendre ma voiture personnelle pour me déplacer	J'ai des craintes ou des peurs à utiliser les transports collectifs
--	--------------------------------------	------------------------------------	--	---	-----------------------------	--	--	---

Bus interurbain (Ligne 52)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Bus TER SNCF (Ligne 83)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

37) Pour que ces services de bus soient les plus adaptés à vos attentes, quelles destinations seraient les plus intéressantes pour vous et votre ménage ? *(Plusieurs choix)*

- ☐ Le centre-ville de la métropole clermontoise (les Salins, Centre Jaude, Place Delille, universités Gergovia, etc.)
- ☐ Le nord de la métropole clermontoise (les Pistes, Cébazat, Gerzat, Riom, etc.)
- ☐ Le sud de la métropole clermontoise (Beaumont, Aubière, Cournon, etc.)
- ☐ Le massif du Sancy (Le Mont Dore, La Bourboule, etc.)
- ☐ Les Combrailles (Pontgibaud, Pontaumur, etc.)
- ☐ Ussel
- ☐ Bort les Orgues
- ☐ Autre :

38) Pour que ces services de bus soient les plus adaptés à vos attentes, sur quelles communes du territoire des arrêts seraient les plus intéressants pour vous et votre ménage ? *(Plusieurs choix)*

- ☐ Bagnols
- ☐ Laqueuille
- ☐ Nébouzat
- ☐ Olby
- ☐ Rochefort-Montagne
- ☐ Saint Pierre Roche
- ☐ Saint-Sauves d'Auvergne
- ☐ Tauves
- ☐ Autre :

Le service de bus à la demande de la communauté de communes : le bus des montagnes

La Communauté de communes Dômes Sancy Artense dispose d'un service de bus à la demande pour se rendre sur le marché de Tauves tous les jeudis, ou au centre-ville de Clermont-Ferrand (arrêt aux salins) tous les deuxièmes jeudis de chaque mois.

39) Au sein de votre foyer, y-a-t-il des personnes qui utilisent ce service de bus à la demande ? *(1 choix)*

- ☐ Oui
- ☐ Non

40) Si non, pourquoi n'utilisez-vous pas ce service de bus à la demande ? (Plusieurs choix)

- ☐ Je ne connais pas ce service
- ☐ Les horaires ne me conviennent pas
- ☐ Les jours proposés ne me conviennent pas
- ☐ Les destinations ne me conviennent pas
- ☐ Le tarif ne me convient pas
- ☐ Je ne sais pas où me renseigner sur les horaires, les arrêts, etc.
- ☐ Je ne suis pas habitué(e) à prendre le bus, j'ai l'habitude de prendre ma voiture personnelle pour me déplacer
- ☐ Je rencontre des craintes ou des peurs à utiliser les transports collectifs
- ☐ Autre :

41) Pour que ce service de bus soit le plus adapté à vos attentes, quelles destinations seraient les plus intéressantes pour vous et votre ménage ? (Plusieurs choix)

- ☐ Les villages du territoire (marchés, commerces, services, etc.)
- ☐ Le centre-ville de la métropole clermontoise (les Salins, Centre Jaude, Place Delille, universités Gergovia, etc.)
- ☐ Le nord de la métropole clermontoise (les Pistes, Cébazat, Gerzat, Riom, etc.)
- ☐ Le sud de la métropole clermontoise (Beaumont, Aubière, Cournon, etc.)
- ☐ Le massif du Sancy (Le Mont Dore, La Bourboule, etc.)
- ☐ Les Combrailles (Pontgibaud, Pontaumur, etc.)
- ☐ Ussel
- ☐ Bort les Orgues
- ☐ Autre :

Le covoiturage sur la communauté de communes

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense recense 7 aires de covoiturage aménagées sur son territoire (Stade de Bagnols, Saint-Sauves-d'Auvergne, Tauves, La Tour-d'Auvergne, la Miouze commune de Gelles, Rochefort-Montagne et Massagettes commune de Saint-Pierre-Roche). En 2019, le Parc des Volcans d'Auvergne et le SMTC ont expérimenté une ligne de covoiturage sur le territoire, la ligne Covoit'Ici, qui a fermé en septembre 2021. Aujourd'hui, la collectivité souhaite connaître vos habitudes concernant le covoiturage et porte une réflexion sur l'opportunité de développer des offres de covoiturage.

42) Aujourd'hui, votre ménage pratique-il le covoiturage ? (1 choix)

- ☐ Oui, régulièrement (plusieurs fois par semaine)
- ☐ Oui, occasionnellement (quelques fois par mois / quelques fois par an)
- ☐ Non jamais

→ Les personnes répondant Oui font les questions de la colonne « Si oui »

→ Les personnes répondant Non font les questions de la colonne « Si non »

Si oui régulièrement	Si oui occasionnellement	Si non
43) Le pratiquez-vous pour : (plusieurs choix) ○ Votre travail ○ Vos loisirs ○ Les loisirs de vos enfants ○ Vous rendre sur des lieux d'achats (commerces, marchés, etc.) ○ Vous rendre sur les lieux administratifs ○ Votre accès aux services de santé ○ Autre : 44) Le pratiquez-vous en tant que : (un choix) ○ Conducteur ○ Passager ○ Les deux 45) Quel système de covoiturage utilisez-vous ? (Plusieurs choix) ○ Mise en réseau entre connaissances (amis, collègues, voisins, famille, etc.) ○ Plateforme Internet (ex. : Mov'Ici) ○ Application mobile ○ Autre : <i>La question 46 est accessible seulement si les répondants cochent « plateforme internet » ou « application mobile » à la question 45</i> 46) Veuillez préciser quelle plateforme, quelle application, etc. (Texte) 47) Où vous retrouvez-vous ? (Plusieurs choix) ○ Domicile	43) Le pratiquez-vous pour : (plusieurs choix) ○ Votre travail ○ Vos loisirs ○ Les loisirs de vos enfants ○ Vous rendre sur des lieux d'achats (commerces, marchés, etc.) ○ Vous rendre sur les lieux administratifs ○ Votre accès aux services de santé ○ Autre : 44) Le pratiquez-vous en tant que : (un choix) ○ Conducteur ○ Passager ○ Les deux 45) Pour quelles raisons votre ménage ne covoiture-t-il pas plus régulièrement ? (Plusieurs choix) ○ Contraintes liées à notre profession ○ Contraintes liées à des raisons personnelles ○ Contraintes liées à des raisons pratiques ○ Nous avons d'autres alternatives (vélo, bus, etc.) ○ Autre : 46) Quel système de covoiturage utilisez-vous ? (Plusieurs choix) ○ Mise en réseau entre connaissances (amis, collègues, voisins, etc.) ○ Plateforme Internet (ex. : Mov'Ici) ○ Application mobile ○ Autre :	43) Pour quelles raisons votre ménage ne pratique pas le covoiturage ? (Plusieurs choix) ○ Ça nous fait perdre du temps (détours pour récupérer des covoitureurs, pour aller sur une aire, etc.) ○ Nous avons peur d'arriver en retard si le conducteur ou un passager arrive en retard ○ Nous avons un manque de confiance en la conduite des autres conducteurs ○ Nous avons peur de monter avec des personnes qu'on ne connaît pas ○ Nous avons peur de laisser la voiture stationnée toute la journée sur une aire de covoiturage ○ Nous ne trouvons pas de personnes pour covoiturer avec nous ○ Nous préférons conduire seuls ○ Autre : 44) Qu'est ce qui serait susceptible de vous faire changer d'avis ? (Plusieurs choix) ○ Augmentation des prix du carburant ○ Une meilleure information autour du covoiturage ○ Mise en place d'une offre de covoiturage par la collectivité ○ Mise en place de dispositifs d'aides par nos employeurs (mise en place d'un forfait de mobilité durable, mise en réseaux entre employés, etc.) ○ Des tarifs attractifs (tarification kilométrique, tarif unique, tarification minimum par trajet)

○ L'aire du stade de Bagnols ○ L'aire de Massagettes (Saint-Pierre-Roche) ○ L'aire de La Miouze (Gelles) ○ L'aire de Rochefort-Montagne ○ L'aire de Saint-Sauves-d'Auvergne ○ L'aire de Tauves ○ L'aire du la Tour-d'Auvergne ○ Autre :	<i>La question 53 est accessible seulement si les répondants cochent « plateforme internet » ou « application mobile » à la question 49</i> 47) Veuillez préciser quelle plateforme, quelle application, etc. (Texte) 48) Où vous retrouvez-vous ? (Plusieurs choix) ○ Domicile ○ L'aire du stade de Bagnols ○ L'aire de Massagettes (Saint-Pierre-Roche) ○ L'aire de La Miouze (Gelles) ○ L'aire de Rochefort-Montagne ○ L'aire de Saint-Sauves-d'Auvergne ○ L'aire de Tauves ○ L'aire du la Tour-d'Auvergne ○ Autre :	○ Conscience écologique, volonté de réduire son empreinte carbone ○ Autre : 45) Dans l'hypothèse où vous covoiturez, le pratiqueriez-vous en tant que : (un choix) ○ Conducteur ○ Passager ○ Indifférent 46) Pour quels motifs le pratiqueriez-vous : (plusieurs choix) ○ Votre travail ○ Vos loisirs ○ Les loisirs de vos enfants ○ Vous rendre sur des lieux d'achats (commerces, marchés, etc.) ○ Vous rendre sur les lieux administratifs ○ Votre accès aux services de santé ○ Autre :
--	---	--

49) Quel est selon vous le principal avantage au covoiturage ? (1 choix)

- Ça permet de réaliser des économies (essence, entretien du véhicule, etc.)
- Ça permet de rencontrer des gens, de dialoguer, de rendre service (covoiturage solidaire, etc.)
- Ça rend service à l'environnement (réduction des gaz à effets de serre, diminution du nombre de voiture sur les routes, etc.)
- Aucun avantage
- Autre :

50) Aujourd'hui, la collectivité réfléchit à différentes solutions de covoiturage. Quel système serait le plus adapté aux besoins de votre ménage ? (Plusieurs choix)

- En réseau avec vos proches (amis, collègues, voisins, famille, etc.)
- De manière organisée avec des conducteurs lambdas (mise en contact et organisation à l'avance)
- De manière ponctuelle sur des arrêts formels avec des conducteurs lambdas (aucune mise en contact préalable, je me rends sur une aire / un arrêt et j'attends qu'un covoitreur passe me prendre)
- Un système de type autostop
- Autre :

Les modes actifs

Les « modes actifs » sont des modes de déplacement alternatifs aux modes de déplacement motorisés : marche à pied, vélo, trottinette, rollers, skateboard, gyropode...

51) Vous et votre ménage, utilisez-vous des modes de transport actifs ? (1 choix)

- ☐ Oui
- ☐ Non

→ Les personnes répondant Oui font les questions de la colonne « Si oui »

→ Les personnes répondant Non font les questions de la colonne « Si non »

Si oui	Si non
52) Vous utilisez quel type de transport actif ? (Plusieurs choix) ☐ Marche à pied ☐ Vélo classique ☐ Vélo à assistance électrique ☐ Trottinette ☐ Trottinette électrique ☐ Autre : 53) Vous utilisez ce type de déplacement pour : (Plusieurs choix) ☐ Vous déplacer dans votre village ☐ Vous rendre sur une commune voisine ☐ Vous déplacer sur une distance plus importante ☐ Autre :	52) Pourquoi n'utilisez-vous pas ces modes de transport actifs ? (Plusieurs choix) ☐ Nous manquons de temps ☐ Nous manquons d'envie ☐ Nous n'avons pas la capacité physique ☐ Nous trouvons ça trop dangereux ☐ Autre :

Partie 7 : Concluons ensemble

Nous arrivons au terme de ce questionnaire

(Commun à tous les répondants)

54) Quel est pour vous le facteur principal qui pourrait faire changer vos habitudes de mobilité ? (1 choix)

- Votre volonté environnementale : réduction des gaz à effets de serre, sauvegarde de la planète, etc.
- L'existence de services de transports collectifs plus variés et adaptés à mes besoins
- L'augmentation du prix du carburant
- Autre :

55) Selon vous, quelles seraient les priorités d'action que doit se donner la collectivité en ce qui concerne la mobilité et les modes de déplacements de sa population ?
(Texte)

.....

Texte de conclusion et de remerciement :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire, vos réponses sont précieuses.
Si cette thématique vous tient à cœur et si vous souhaitez échanger ou discuter, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : accueil@domes-sancyartense.fr

Au minimum : 46 questions

Au maximum : 55 questions

→ Les répondants peuvent remplir entre 46 et 61 questions en fonction de leurs réponses

Annexe 7 :

**Flyer de communication de
l'enquête mobilité grand
public, Stage mobilité, 2022**

ENQUÊTE MOBILITÉ DE DÔMES SANCY ARTENSE

Dans le cadre de la prise de compétence mobilité, la communauté de communes lance une enquête ouverte aux ménages du territoire.

Que vous utilisiez votre véhicule au quotidien, ou que vous soyez un adepte du bus, du covoiturage, de la trottinette, ... donnez-nous votre ressenti ! Votre investissement dans cette thématique sera un grand pas pour notre territoire.

Merci de faire 1 retour de questionnaire par ménage.

Scannez
le QR Code
pour
répondre au
questionnaire

Vous avez
jusqu'au
20 Juin 2022
pour participer
au développement
local de votre territoire



IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

**MERCI DE
VOTRE PARTICIPATION !**

Annexe 8 :

**Questionnaire mobilité à
destination des élus locaux de la
Communauté de communes,
Stage mobilité, 2022**

Élus locaux, donnez-nous votre avis sur la mobilité en Dômes Sancy Artense

Maires, adjoints, nous avons besoin de votre avis concernant la mobilité de votre territoire.

Ce questionnaire est à disposition des élus des communes de la communauté de communes Dômes Sancy Artense. Merci de faire 1 retour par commune.

Dans le cadre des travaux sur la mobilité et du stage sur ce sujet mis en place à la communauté de communes, en lien avec la prise de compétence mobilité en mars 2021, nous vous sollicitons afin de répondre à un questionnaire sur la mobilité de votre territoire. Nous cherchons à identifier les besoins, les problèmes, ou encore les projets qui peuvent émerger sur votre territoire en lien avec les déplacements de vos administrés, et de tous les publics qui peuvent fréquenter votre commune.

Merci de votre réponse.

Votre profil, votre commune

1) Nom et Prénom

Nom :

Prénom :

2) Vous êtes élu(e) sur la commune de :

.....

La mobilité sur votre territoire

Sur le territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, il existe quelques infrastructures de transport et de mobilité, que ce soit des services de bus régionaux, ou le service de transport à la demande du département :

- Le bus régional interurbain (ligne 52), qui permet de rejoindre la métropole clermontoise tous les matins, et de revenir sur le territoire tous les soirs. Avec un départ de Rochefort-Montagne et plusieurs autres arrêts sur le territoire (Massages, Massagettes, Le Léry, Le Pont d'Olby), et une arrivée à la gare routière de Clermont-Ferrand (place des Salins).
- Le bus régional TER SNCF (ligne 83), qui permet quant à lui de rejoindre la métropole clermontoise, mais également les villes d'Ussel, de Mauriac et du Mont-Dore. Ce service propose plusieurs arrêts (Bagnols Stade, Tauves, Saint Sauves, Gare de Laqueuille et Rochefort-Montagne) et plusieurs horaires sur le territoire.
- La Communauté de communes Dômes Sancy Artense met en place un service de bus à la demande proposé par le département, pour se rendre sur le marché de Tauves tous les jeudis, ou au centre-ville de Clermont-Ferrand (arrêt aux salins) tous les deuxièmes jeudis de chaque mois.

3) Quel est votre avis sur le service de bus Interurbain (ligne 52) mis en place par la région ? (Quels sont les points positifs ; les points négatifs ; les points d'amélioration ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Quel est votre avis sur le service de bus TER SNCF (ligne 83) mis en place par la région ? (Quels sont les points positifs ; les points négatifs ; les points d'amélioration ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**5) Quel est votre avis sur le service de transport à la demande (bus des montagnes) ?
(Quels sont les points positifs ; les points négatifs ; les points d'amélioration ?)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Avez-vous des remarques à faire remonter sur le transport scolaire ? (Ecoles, collèges, lycées)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7) Selon vous, quels sont les atouts de votre commune en termes de mobilité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8) Selon vous, quels sont les atouts de la communauté de communes en termes de mobilité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9) Selon vous, quels sont les faiblesses de votre commune en termes de mobilité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

10) Selon vous, quels sont les faiblesses de la communauté de communes en termes de mobilité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11) Estimez-vous qu'il y ait des difficultés de stationnement sur votre commune ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

12) Si oui, veuillez préciser :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13) Existe-t-il des initiatives locales en termes de mobilité et de déplacements au sein de votre commune ? (Groupements de personnes pour covoiturer, création d'outils par la population, etc.)

- ☐ Oui
- ☐ Non

14) Si oui, veuillez préciser :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

15) Avez-vous réalisé des aménagements concernant la mobilité sur votre commune ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

16) Si oui, veuillez-préciser :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les besoins de vos habitants

17) Vos administrés ont-ils fait remonter des demandes/besoins concernant la mobilité sur votre commune ou sur la communauté de communes ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

18) Si oui, quels types de demandes ont été recensés ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les projets liés à la mobilité

19) Avez-vous des réflexions ou des projets concernant la mobilité sur votre commune ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

20) Si oui, quels types de réflexions/projets avez-vous ? Et quelles sont les échéances de réalisation de ces projets ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

21) Avez-vous besoin d'un accompagnement pour la réalisation de ces projets, ou pour votre réflexion sur la mobilité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

22) Si oui, vous auriez besoin de quel type d'accompagnement ? (bureau d'étude, ingénierie, animation, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

23) Dans le cadre de la mise en œuvre d’une stratégie intercommunale sur la mobilité, quelles sont selon vous les grandes thématiques prioritaires ? (Vous pouvez prioriser vos choix de 1 à 3 en fonction de l’importance que vous leur donnez).

	Les déplacements domicile-travail	Les mobilités quotidiennes liées aux courses et aux loisirs	Les mobilités liées au tourisme	La mobilité solidaire (lutter contre l'exclusion liée à l'absence de mobilité et créer du lien social)	La mobilité scolaire
Choix 1	☐	☐	☐	☐	☐
Choix 2	☐	☐	☐	☐	☐
Choix 3	☐	☐	☐	☐	☐

24) Avez-vous d’autres projets ou d’autres réflexions qui semblent plus prioritaires que celles citées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nous vous remercions pour vos réponses et votre investissement.

Nous vous tiendrons prochainement informés des conclusions de l'enquête et de l'avancée du stage.